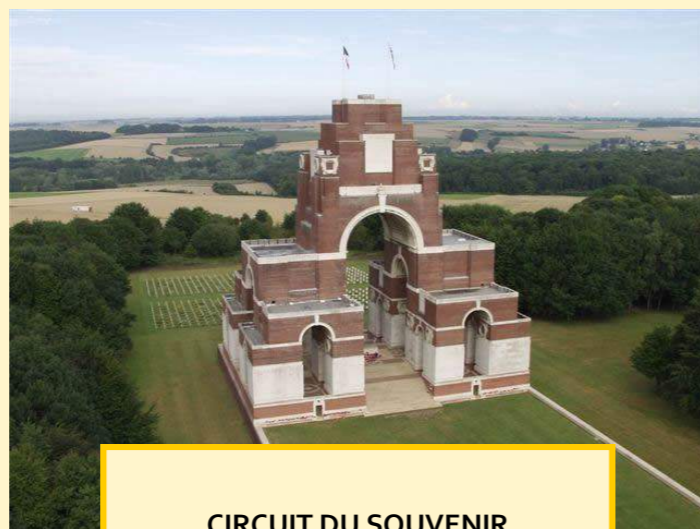




VIADUC DE LA SOMME



CIRCUIT DU SOUVENIR



CENTRALE HYDRO ELECTRIQUE DE LONG



BAIE DE SOMME

Rapport d'Activités établi par le Service Concessions de la FDE 80
Contact : Réjane VAN DEN BERGHE Tel 03.22.95.91.51 E-mail rejane.vandenberghes@fde-somme.fr

**FEDERATION DEPARTEMENTALE
D'ENERGIE DE LA SOMME
Pôle Jules Verne 2
3 Avenue César Cascabel
80440 BOVES**

Impression : DB PRINT 3 place d'Aguesseau 80039 AMIENS Dépôt légal à parution N° ISSN 2259-0463



La distribution électrique



Les Certificats d'Économies d'Énergie



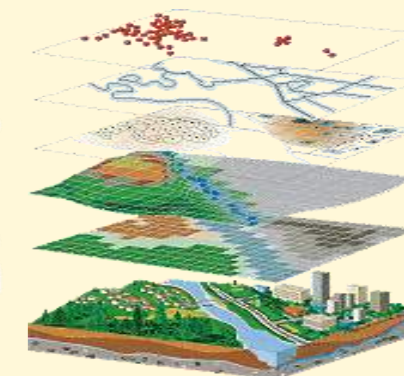
L'Efficacité Energétique



La Distribution de Gaz



L'Eclairage Public



Système d'Informations Géographiques



Les Communications Electroniques



Infrastructure de recharge des véhicules électriques

RAPPORT D'ACTIVITES 2015



FEDERATION
DEPARTEMENTALE
D'ENERGIE
de la
Somme

SOMMAIRE

Le mot du Président.....	P	3
La distribution publique d'électricité.....	P	4-19
La distribution publique de gaz.....	P	20-26
Les communications électroniques.....	P	27-28
L'éclairage public.....	P	29-34
La maîtrise de la demande en énergie et les énergies renouvelables.....	P	35-41
- Les certificats d'économies d'énergie.....	P	42
Le Groupement de commandes Achat Energies.....	P	43-44
La numérisation du cadastre.....	P	45-46
Infrastructure de recharge des véhicules électriques..	P	47
Le fonctionnement de la FDE 80.....	P	48-67
- Les élus.....	P	50-53
- Les ressources humaines.....	P	54
- La communication.....	P	55
- Les finances.....	P	56-60
- Les aides financières.....	P	61-63
- Le contrôle des concessions et des taxes...	P	64-66

Les concessions de distribution de Gaz

La distribution

Les chiffres clé au 31/12/2015

- 343** communes en concession
- 157** communes desservies en gaz
- 23** contrats de concession
- 5** concessionnaires
- 23 729** usagers
- 983.87** km de réseaux
- 711 000** mWh distribués

Valeur brute des ouvrages de la concession : 78 376 k€
 Recettes d'acheminement gaz naturel : 6 980 k€
 Vente de gaz propane : 595 k€

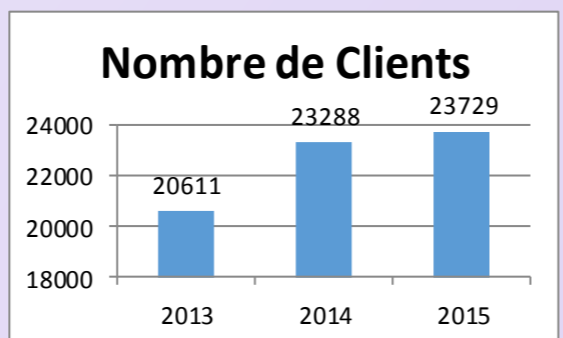
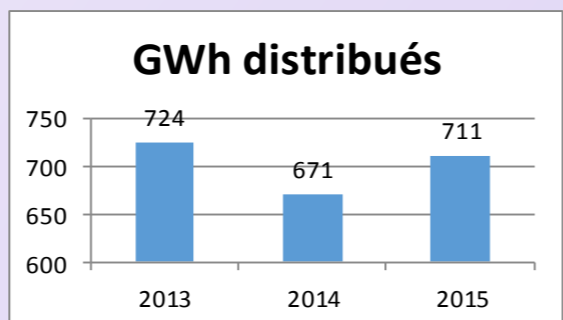
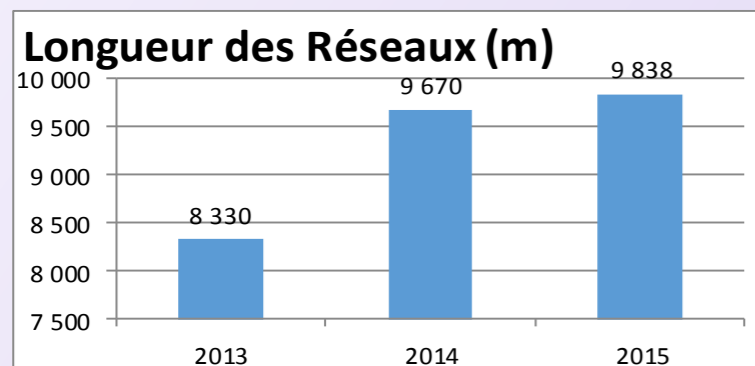
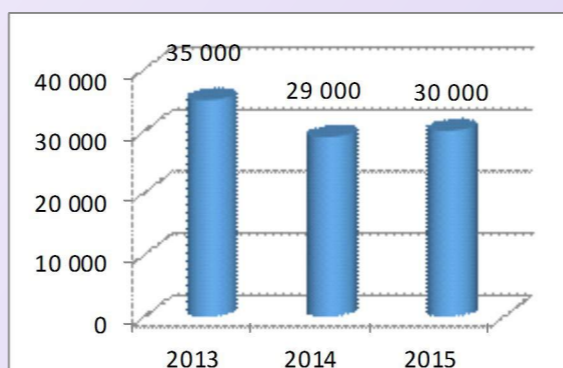
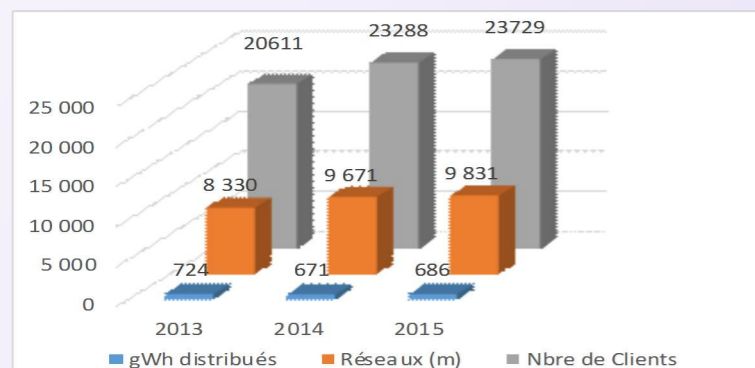
Chaque concessionnaire présente un compte rendu d'activités annuel à la Fédération.

Pour GrDF et la SICAE une présentation est faite à la Commission Consultative des Services Publics Locaux de Distribution d'Electricité et de Gaz.

Les projets de desserte de nouvelles communes font l'objet d'une approbation préalable par la FDE, après réalisation des démarches commerciales du concessionnaire, avant engagement des travaux.

Evolution des consommations, des réseaux et des clients

Evolution des consommations par client en kWh



LE MOT DU PRESIDENT

C'est avec plaisir que je vous présente, comme chaque année à la même période, le rapport d'activité de notre Fédération Départementale d'Energie.

Le secteur énergétique est en pleine mutation et à partir des fondamentaux de notre cœur de métier, l'électricité, le gaz et l'éclairage public, nous sommes de plus en plus tournés vers de nouvelles compétences qui sont autant de nouveaux services proposés aux communes et aux intercommunalités.

Parmi celles-ci, je veux citer la mobilité électrique avec bientôt la pose des premières bornes et aussi les groupements d'achat d'énergies, une action qui libère les membres de nouvelles contraintes administratives, mais leur a permis surtout de réaliser de substantielles économies.

Sur notre territoire, à forte dimension rurale, l'électricité reste la priorité pour étendre, renforcer, sécuriser ou enfouir les réseaux. Les montants d'investissements engagés en sont la preuve indiscutable et sont essentiels pour l'économie locale.

Vos représentants élus et les services sont à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire.

Ensemble continuons à œuvrer équitablement au service de nos territoires et nos populations.

Jean-Claude MORGAND



<u>Participation FSL (€)</u>	2013	2014	2015
ERDF	146 000	150 000	160 000
SICAE	6 500	8 000	8 000
<u>Bénéficiaires du TPN (Nbre)</u>	2013	2014	2015
ERDF	7 692	11 793	13 181
SICAE	1 292	1 396	1 756

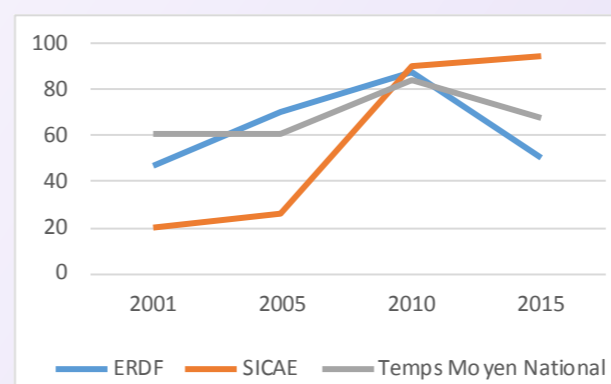
La qualité de fourniture

La qualité de l'électricité distribuée est évaluée d'après deux critères :

- le « critère B » qui évalue la continuité de l'alimentation (temps de coupure)
- Le nombre de « Clients Mal Alimentés » (chute de tension)

Temps de coupure toutes causes confondues en minute :

Années	ERDF	SICAE	Temps de coupure moyen national	
	Temps de coupure en minute	Temps de coupure en minute		
2015	50,1	94,41	67	
2014	72	56,54	66	
2013	85	42,39	97	4 événements climatiques importants
2012	76	38,38	75	
2011	83,6	18,45	72,8	
2010	87	90	84	
2009	97	17	85	Tempête Klaus
2008	100	51	78	
2007	96	27	66	
2006	103,26	28,55	72	Climat national défavorable
2005	69,42	26,48	60	
2004	49,69	193	56	Tempête du 17/12/2004
2003	39,36	21	66	
2002	59,6	87	45	Tempête d'octobre 2002
2001	46,6	20	60	



Causes des coupures , répartition 2015

	ERDF	SICAE
Réseaux en amont RTE	00.00	62.03
Incidents MT, BT	36.00	22.02
Travaux sur réseaux	14.10	10.36
TOTAL	50.10	94.41

La dérive importante en 2015 sur le réseau SICAE, s'explique par la coupure d'alimentation par le réseau RTE.

Le suivi des contrats

Des réunions mensuelles ont lieu entre la FDE et ERDF pour traiter les problèmes rencontrés, ainsi que différentes réunions de travail avec des thèmes particuliers.

Des réunions trimestrielles ont lieu également avec la SICAE.

Chaque année, le compte-rendu d'activités de chacun des concessionnaires est présenté et discuté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux de Distribution d'Electricité et de Gaz.

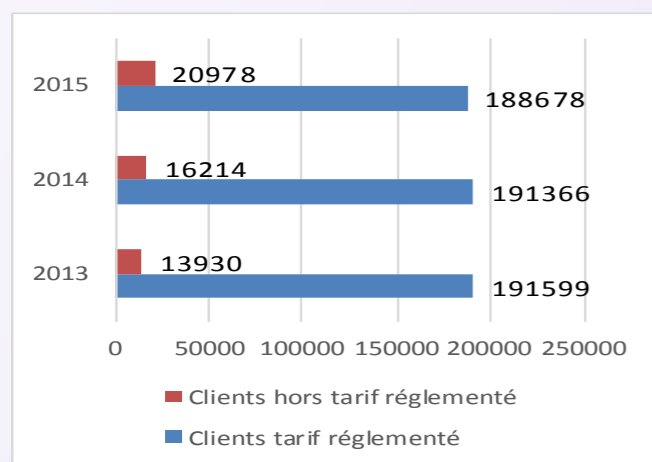
L'essentiel des problématiques porte sur les raccordements, les renouvellements de réseau effectués par les concessionnaires, la qualité de la distribution et les aspects financiers.

Le Contrôle des concessions

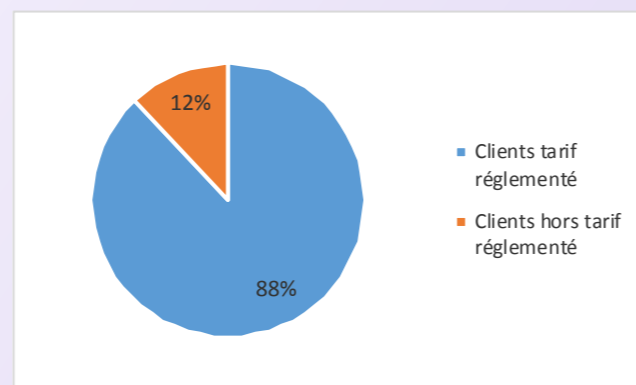
Il incombe à la Fédération de contrôler l'activité des concessionnaires de distribution d'électricité et de gaz afin de s'assurer que ceux-ci respectent les engagements contractuels. Ce contrôle porte sur les aspects liés à la distribution, mais aussi sur la fourniture au tarif réglementé.

Les concessions de distribution d'électricité

La distribution	ERDF	SICAE
Total des produits d'acheminement K€	70 297	23 960 (fourniture et Acheminement)
Valeur des ouvrages de la Concession : K€		
Valeur de remplacement	615 701	Non communiqué
Valeur nette comptable	266 050	Non communiqué
La fourniture au tarif réglementé K€		
Recettes	134 413	23 960 (fourniture et Acheminement)



Evolution des contrats

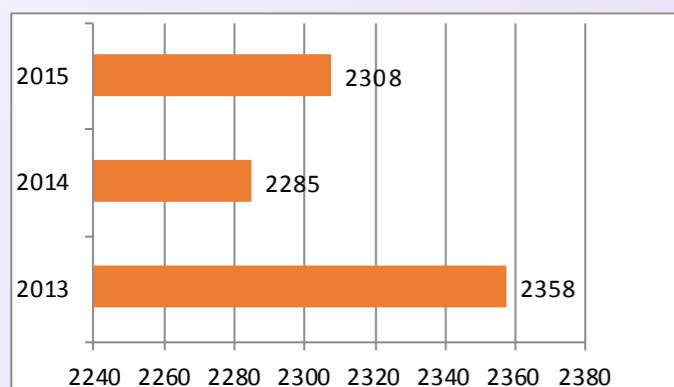


Jusqu'au 31/12/2015 tous les clients qu'ils soient résidentiels (depuis le 1er juillet 2007), professionnels (depuis le 1er juillet 2004), entreprises ou collectivités locales (depuis le 1er juillet 2001) peuvent :

- rester ou retourner (sous certaines conditions) au tarif réglementé,
- exercer leur éligibilité en souscrivant un nouveau contrat à prix de marché avec un fournisseur d'électricité de son choix

A compter du 1er janvier 2016, les tarifs jaunes et verts (puissance souscrite > 36 kVA) ne pourront plus bénéficier du tarif réglementé.

Evolutions des consommations



Les consommations exprimées en Gwh ont augmenté de 1 % ainsi que le nombre de clients de 2014 à 2015.

Les actions de solidarité

Le FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement), traite l'ensemble des difficultés de paiement associées au logement, à l'eau, à l'énergie ou au téléphone. Géré par le département qui définit les modalités d'attribution des aides et les distribue. Les concessionnaires ERDF et SICAE cofinancent ces fonds dans le cadre d'une convention signée avec le Département par un ensemble de partenaires.

Le Tarif de Première Nécessité (TPN), réduction qui varie en fonction de la composition familiale, et des équipements qui déterminent la puissance souscrite. Pour accéder à ce tarif, les ressources ne doivent pas dépasser le plafond donnant droit à la CMU-C ou à l'aide pour une complémentaire santé ACS, et être titulaire d'un contrat d'électricité pour une résidence principale.

Le Service Public d'électricité

Organisation administrative des réseaux électriques

Les grandes dates qui ont marqué l'organisation de la distribution d'électricité en France sont les suivantes :

1884 : la loi du 5 avril 1884 caractérise la distribution d'énergie électrique comme un service public local d'essence communale.

1906 : la loi du 15 juin 1906 sur la distribution d'énergie reconnaît aux communes le pouvoir concédant en matière de distribution d'électricité. Les communes ou leurs regroupements ont la responsabilité d'organiser la distribution publique d'électricité.

1917 : création des syndicats appelés « syndicats d'électrification rurale ».

1934 : création de la FNCCR, Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies.

1936 : création du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACE).

1946 : transfert à l'état de la propriété des entreprises privées concessionnaires des services publics d'électricité et de gaz ; les collectivités locales conservent le pouvoir concédant et la maîtrise d'ouvrage des investissements sur leurs réseaux de distribution. Loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz.

1982 : accroissement des compétences entre la FNCCR et EDF pour un nouveau modèle de contrat de concession.

1995 : 17 février 1995 signature du contrat de concession (FDE80-EDF) pour une durée de 30 ans.

1999 : 13 janvier 1999 signature du contrat de concession (FDE80-SICAE de la Somme et du Cambrasis) pour une durée de 27 ans.

2000 : 13 décembre 2000, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU)

2000-2006 : ouverture progressive des marchés de l'énergie à la concurrence et renforcement du rôle des autorités concédantes de la distribution d'électricité (loi du 10 février 2000, relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité, loi du 3 janvier 2003 relative aux marchés publics de l'énergie, loi du 9 août 2004 relative au service public de l'électricité

et du gaz et aux entreprises électriques et gazières, loi de programme du 13 juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique).

2003 : 2 juillet 2003 la loi Urbanisme et Habitat (UH) simplifiant les dispositions d'urbanisme issues de la loi SRU.

2007 : 1er juillet 2007, les marchés énergétiques sont ouverts à la concurrence pour tous les clients particuliers. 24 décembre 2007, le décret N° 2007-1826 fixant des niveaux de qualité et des prescriptions techniques en matière de qualité qui doivent être respectés par les gestionnaires des réseaux de transport et de distribution d'électricité.

2008 : 1er janvier 2008, la création d'ERDF (Electricité Réseau Distribution France), société anonyme, filiale à 100% du groupe EDF.

17 juillet 2008, le décret fixant les taux de réfaction mentionnés dans l'arrêté du 28 août 2007 fixant les principes de calcul de la contribution mentionnée aux articles 4 et 18 de la loi N° 2000-108 du février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public d'électricité.

4 août 2008, la loi de modernisation de l'économie, relative au développement du très haut débit en fibre optique, autorise les autorités organisatrices des réseaux de distribution d'électricité, accessoirement à l'exercice de cette compétence, à assurer, en complément des travaux qu'elles réalisent sur ces réseaux, la maîtrise d'ouvrage et l'entretien d'infrastructure de génie civil destinée au passage de réseaux de communications électroniques.

2010 : 7 décembre 2010, la loi portant nouvelle organisation du marché de l'électricité, dite loi NOME, met fin aux tarifs réglementés de vente pour les sites desservis sous une puissance supérieure à 36 kVA (tarifs verts et jaunes) à effet au 1er janvier 2016.

2015 : 17 août 2015, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte fixe des objectifs chiffrés ambitieux de réduction d'émission de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie aux échéances 2030 et 2050. Pour atteindre ces objectifs une gouvernance locale entre les syndicats d'énergie et les intercommunalités à fiscalité propre est mise en place.



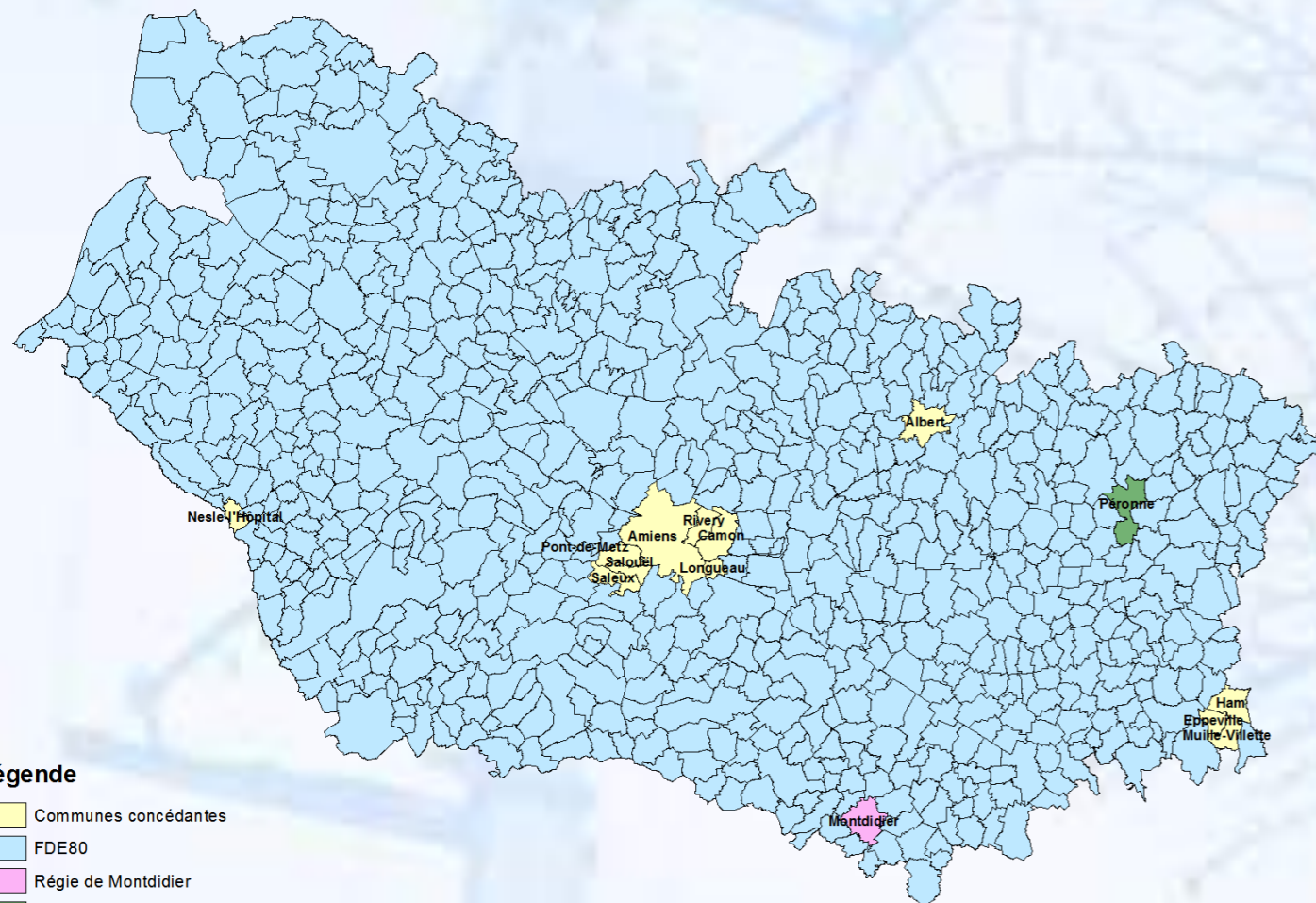
Les concessions électriques

En 2015, 1 ville a rejoint la FDE 80 : GAMACHES

Au 31/12/2015, la FDE 80 est l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité dans 771 communes.

Elle est l'autorité concédante signataire de 2 contrats de concession pour la distribution d'électricité des communes membres :

- * 1 contrat de concession signé avec ERDF pour 594 communes.
- * 1 contrat de concession signé avec la SICAE de la Somme et du Cambrasis pour 177 communes.



Légende

- Communes concédantes
- FDE80
- Régie de Montdidier
- Régie de Péronne

Au 31/12/2015, l'ensemble des communes du département de la Somme, à l'exception de 14 d'entre elles, adhèrent à la Fédération, ainsi que 2 communes du Pas de Calais (Morval et Ytres) et 1 commune de l'Aisne (Lempire).

A noter que par délibération du 28/01/2016, le Conseil Municipal de HAM a demandé l'adhésion de la commune à la Fédération. La population des communes adhérentes au 31/12/2015 est de 385 668 habitants.

PARTICIPATIONS DEMANDÉES PAR LA FEDERATION POUR LA REALISATION DES OPERATIONS D'ELECTRIFICATION

RENFORCEMENT						
201 202	Renforcement en technique aérienne (ou souterraine si réseau existant en souterrain) pour la desserte de consommateurs d'électricité en basse tension existants, hors opérations de raccordement,	100%	0%	maîtrise d'ouvrage assurée par le concessionnaire	maîtrise d'ouvrage assurée par le concessionnaire	La Fédération (en commune 'régime rural') supporte à 100% le coût du renforcement
211 212	Renforcement en technique aérienne (ou souterraine si réseau existant en souterrain) hors création de poste de transformation, pour le raccordement de consommateurs d'électricité en basse tension	100%	0%			La Fédération (en commune 'régime rural') supporte à 100% le coût de la création éventuelle de poste pour le raccordement individuel d'installations de consommation de puissance inférieure ou égale à 36 KVA situées à moins de 250 mètres d'un poste, sinon la création de poste de transformation est prise en compte selon les modalités des travaux d'extension
221 222	Renforcement pour la desserte d'un producteur d'électricité en basse tension	0%	100%			la participation est demandée au producteur d'électricité
301 302	Surcoût renforcement en technique souterraine si réseau existant en aérien	65%	35%			La Fédération (en commune 'régime rural') supporte à 100% le coût estimé du renforce-

Les codes d'ouvrages se terminant par :
 1 concernent les communes rurales
 2 concernent les communes urbaines

La Fédération demande une participation sur le montant hors taxes des opérations (travaux et maîtrise d'œuvre) au taux indiqués ci-dessus et assure l'avance de TVA.

PARTICIPATIONS DEMANDÉES PAR LA FÉDÉRATION POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES (INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL SOUTERRAINES) (BARÈME 2016 - DÉLIBÉRATION DU 08/01/2016)

Type de travaux	Part de la Fédération	Participation demandée par la Fédération à la collectivité
Extension de réseaux	50%	50%
Effacement de réseaux	40%	60%

La Fédération demande une participation sur le montant hors taxes des opérations (travaux et maîtrise d'œuvre) aux taux indiqués ci-dessus et assure l'avance de la TVA.

PARTICIPATIONS DEMANDÉES PAR LA FÉDÉRATION POUR LA RÉALISATION D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES (BARÈME 2016 - DÉLIBÉRATION DU 08/01/2016)

Part de la Fédération	Participation demandée par la Fédération
70 % jusqu'à 12 000 € HT de dépenses par borne (dont 50 % ADEME et 20 % FDE)	30 % jusqu'à 12 000 € HT de dépenses par borne
20 % au-delà de 12 000 € HT de dépenses par borne	80 % au-delà de 12 000 € HT de dépenses par borne

La Fédération demande une participation sur le montant hors taxes des opérations (travaux et maîtrise d'œuvre) aux taux indiqués ci-dessus et assure l'avance de la TVA.

PARTICIPATIONS DEMANDEES PAR LA FEDERATION POUR LA REALISATION DES OPERATIONS D'ELECTRIFICATION

	TYPE DE TRAVAUX	Part de la Fédération	Participations demandées par la Fédération			OBSERVATIONS			
			Commune rurale avec taxe au bénéfice de la FDE	Commune urbaine avec taxe au bénéfice de la FDE	Commune urbaine versant 2% de la taxe la FDE				
EXTENSIONS									
101 102	Particuliers (consommateurs)	34%	66%	66%	Maîtrise d'ouvrage assurée par le concessionnaire	la participation est demandée à la commune qui délivre l'autorisation d'urbanisme pour les nouvelles constructions, au particulier si l'habitation est existante			
131 132	Entreprises (consommateurs : PME, PMI, Bâtiments agricoles)					dans le cadre de la création d'équipements publics exceptionnels (art L332-8 du CU). La participation est réclamée au bénéficiaire			
151 152	Lotissements (communaux ou privés)					partie d'extension hors assiette du lotissement à la charge de la commune			
						partie d'extension dans l'assiette du lotissement à la charge du lotisseur			
141 142	Consommateurs spéciaux (ex : antennes de télécommunication, infrastructures autoroutières, hutte de chasse...)								
181 182	Zones d'activités et Friches industrielles								
111 112	services publics communaux ou intercommunaux (ex : mairie, école, caserne pompiers...)								
121 122	Besoins communaux (ex salle polyvalente...)					45%	55%	55%	
171 172	Logements sociaux								logements de type "habitations à loyer modérés"
191 192	Producteurs d'électricité	0%	100%	0%	la participation est demandée au producteur d'électricité				
BRANCHEMENT									
	Branchement BT partie domaine publique pour une puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 KVA réalisés dans le cadre d'une extension		Forfait de 872 € par branchement et de 138 € par encastrement de coffret		Maîtrise d'ouvrage assurée par le concessionnaire	conditions applicables au bénéfice du raccordement lorsque l'extension n'est pas à sa charge, sinon le branchement est pris en compte dans l'extension et aux conditions de réalisation de l'extension			
EFFACEMENT									
311 312	Effacement du réseau BT coordonné à des travaux du concessionnaire d'enfouissement du réseau HTA	55% ou 35%	45%	45%	65%	Taux d'aide appliqués si les travaux peuvent être pris dans le programmation pluriannuelle de la Fédération, dans le cas contraire, les travaux peuvent être réalisés par la Fédération sans aide			
321 322	Travaux coordonnés : coordination avec des travaux de réseau ou de voirie (hors travaux de bordurage ou réfection de trottoirs)	45% ou 30%	55%	55%	70%				
331 332	Travaux opération "cadre de vie" (présence d'un dossier d'architecte paysagiste) ou protection monument historique								
341 342	Travaux sans opération "cadre de vie"								
351 352	Effacement de réseaux HTA (sans BT)								
361 362	Effacement de réseau BT en fils nus	60% ou 30%	40%	40%	70%				
371 372	Suppression des postes cabines hautes	80% ou 30%	20%	20%	70%				

Les codes ouvrages se terminant par : 1 concernent les communes rurales, 2 concernent les communes urbaines

Les réseaux :

Dans le cadre des deux contrats de concession signés avec ERDF et la SICAE de la Somme et du Cambrasis, 2 403 millions de kWh ont été distribués en 2015 à 210 043 Clients, pour 2 285 millions de kWh distribués en 2014 à 207 540 clients.

Les réseaux de la Concession FDE 80 :

Les réseaux de distribution s'étendent sur 10 420 Km selon le détail ci-après, dont 50 % en souterrain.

Km de réseaux électriques (HTA ou MT)	2012	2013	2014	2015	Dont	
					Souterrain	Aérien
ERDF	4518	4659	4 818	4 893	2 650	2 243
SICAE de la Somme et du Cambrasis	1064	1050	1088	1 098	739	359
Total km réseaux HTA de la Concession	5582	5709	5906	5 991	56 %	44 %

Km de réseaux électriques (BT)	2012	2013	2014	2015	Souterrain	Aérien
ERDF	3489	3598	3656	3 694	1 569	2 125
SICAE de la Somme et du Cambrasis	766	771	778	735	275	460
Total km réseaux BT de la Concession	4255	4369	4434	4 429	41 %	59 %

Les postes HTA/BT	2012	2013	2014	2015
SICAE de la Somme et du Cambrasis	1016	1012	1026	1 028
Total des postes HTA/BT de la Concession	5128	5278	5344	5 384

Les Clients :Les producteurs raccordés au réseau.

Photovoltaïques	2012	2013	2014	2015
SICAE de la Somme et du Cambrasis	223	361	388	306
Total des producteurs photovoltaïques	1329	1628	1834	1 827

Eoliens	2012	2013	2014	2015
SICAE de la Somme et du Cambrasis	3	3	6	6
Total des producteurs éoliens	41	62	71	87

Biomasse, Biogaz, Cogénération	2012	2013	2014	2015
SICAE de la Somme et du Cambrasis	1	1	1	1
Total des producteurs Biomasse, Biogaz Cogénération	3	4	5	5

Les consommateurs

Réseau BT	2012	2013	2014	2015
ERDF	171 577	177 744	179 695	182 120
SICAE de la Somme et du Cambrasis	26 846	27 008	27 057	27 137
TOTAL CLIENTS RESEAU BT	198 423	204 752	206 752	209 257
Evolution des consommateurs réseaux BT		6 329 3.19 %	2 000 1.00 %	2 505 1.00 %

Réseau MT/HTA	2012	2013	2014	2015
ERDF	638	662	671	676
SICAE de la Somme et du Cambrasis	115	115	117	110
TOTAL CLIENTS RESAU MT/HT	753	777	788	786
Evolution des consommateurs réseaux MT/HTA		24 3.19 %	11 1.00%	-2 -0.2 %

La qualité

Temps moyen de coupure par client en minute (critère B)

Toutes causes confondues	2012	2013	2014	2015
ERDF	75.7	85	72	50.10
SICAE de la Somme et du Cambrasis	38.38	42.39	56.54	94.41

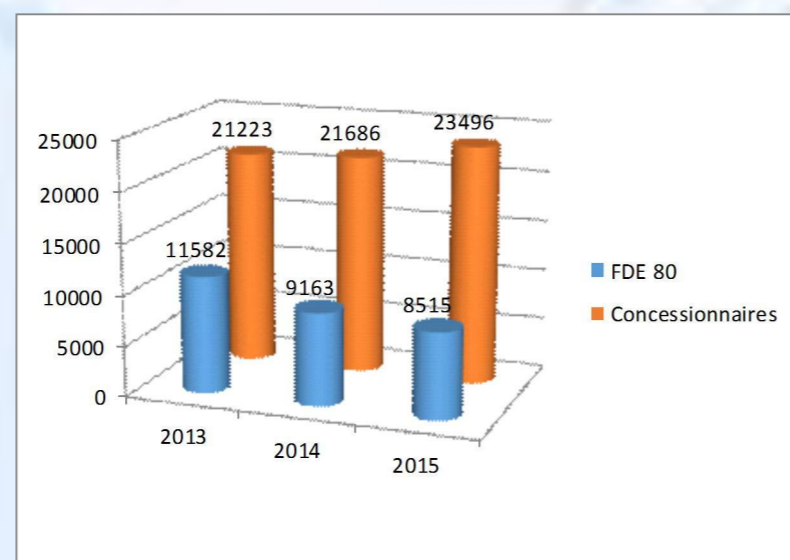
Pour la SICAE de la Somme et du Cambrasis le gestionnaire en amont est responsable pour 62.03 minutes d'interruption de fourniture.

La moyenne nationale est de 67 minutes par client. Sur la concession le temps moyen de coupure est de 55.84 minutes.

Le temps de coupure moyen par client sur l'ensemble de la concession est inférieur à la moyenne nationale.

32 011 000 € HT de travaux réalisés sur les réseaux électriques en 2015

Comparatif des investissements réalisés par les Concessionnaires et par la FDE 80 en k€



FONDS DE CONCOURS APORTE PAR LA FEDERATION POUR LA REALISATION DES OPERATIONS D'ECLAIRAGE, D'ILLUMINATIONS ET DE SIGNALISATION LUMINEUSE (BAREME 2016 - DÉLIBÉRATION DU 08/01/2016)

Type de travaux	Fonds de concours ou aide apportée par la Fédération (en poucentage du montant hors taxes des travaux)		Observations
	Commune avec taxe au bénéfice de la Fédération	Commune urbaine versant 2% de la taxe à la Fédération	
Nouveaux équipements (éclairage, illuminations permanentes, signalisation lumineuse, radars pédagogiques)	20%	0%	l'aide est apportée sur l'ensemble des travaux, mais la dépense prise en compte pour chaque point lumineux (mât + luminaire) est plafonnée à 1 500€ HT par point
Rénovation éclairage hors effacement de réseaux	20%	0%	l'aide est apportée sur l'ensemble des travaux, mais la dépense prise en compte pour chaque point lumineux (mât + luminaire) est plafonnée à 1 500€ HT par point
Rénovation éclairage lié à un effacement de réseaux	20%	12,5%	l'aide est apportée sur l'ensemble des travaux, mais la dépense prise en compte pour chaque point lumineux (mât + luminaire) est plafonnée à 1 500€ HT par point
Remplacement de luminaires équipés de lampes frappées d'interdiction de commercialisation :			la dépense prise en compte à ces taux pour chaque luminaire remplacé est plafonnée à 500€ HT par luminaire, au-delà de ce plafonds les dépenses sont aidées au taux courant en vigueur pour la rénovation
•dans les communes n'assurant pas d'entretien préventif des lampes	30%	0%	
•dans les communes assurant un entretien préventif des lampes	40%	0%	
•dispositif optionnel pour les communes ayant transféré à la FDE la maîtrise d'ouvrage des travaux et la maintenance	37,5%	0%	la contribution de la commune est versée en 5 échéances identiques, la première à l'achèvement des travaux, les suivantes chaque année pendant 4 ans à partir de la première année civile suivant l'achèvement
Travaux de rénovation d'armoires de commande pour le respect des obligations réglementaires et l'économie d'énergie :			
•dans les communes où la Fédération n'assure par la maintenance.	50%	0%	
•dans les communes où la Fédération assure la maintenance	70%	0%	
Aide complémentaire pour équipement d'économie d'énergie (programme FREME) :			
•variateur de tension (à l'armoire)	400 €	400 €	aide forfaitaire accordée en complément des aides précédentes hors rénovations d'armoires
•gradataur (au point lumineux)	10 €	10 €	

Pour exercer ses compétences la Fédération a passé différents contrats et marchés, en plus des contrats de concession, certains pour l'aider dans son fonctionnement, d'autres pour réaliser les investissements.

Les Contrats de maintenance 2015

Titulaire du Contrat	Objet
MAGNUS	Comptabilité, Paie
ATLOG	Candéla, logiciel de gestion de l'entretien de l'Eclairage Public
SERIANIS	Matériel informatique
2 SI SYSTEM	Synelec, logiciel de gestion des travaux
Crédit bail	Copieurs
EQUINOX	Site Internet
TERIS SPECIALITES	Analyse et destruction des transformateurs
CAPITAL ENERGY	Certificats d'Economies d'Energie
ATRIA TELESURVEILLANCE	
SIVREA	Surveillance et Alarme du bâtiment
FICTAC	Maintenance Climatisation du bâtiment
SECURITE FEU	Risques incendie : gestion des extincteurs

Les Marchés à bons de commande

• Pour la réalisation des travaux 2013/2016 :

	SECTEURS	Entreprises attributaires	SECTEURS	Entreprises attributaires
1	ALBERT DOULLENS	INEO	9	NORD AMIENS
2	B D P *	SANTERNE	10	SUD AMIENS
3	CHAULNES	SOPELEC	11	ST VALERY/SOMME
4	CRECY EN PONTIHU	SANTERNE	12	SUD VIMEU
5	HORNOY POIX	INEO	14	SANTERRE *
6	MOLLIENS DREUIL	SOPELEC	15	PERONNE
7	NORD VIMEU	DEMOUSELLE	16	MONTDIDIER EST
8	PONTHIEU MARQUENTERRE	SANTERNE	17	ROISEL HATTENCOURT

* BERNAVILLE DOMART PICQUIGNY

* SANTERRE VALLEE DE LA LUCE

- Pour la réalisation de l'Entretien de l'Eclairage Public 2013/2016

	SECTEURS	Entreprises attributaires	SECTEURS	Entreprises attributaires
1	ALBERT DOULLENS	INEO	5	HORNOY POIX
2	BDP *	SANTERNE	6	MOLLIENS DREUIL
3	CHAULNES	SOPELEC	7	NORD VIMEU
4	CRECY EN PONTIHU	SANTERNE	9	NORD AMIENS
			11	SAINT VALERY/SOMME

Marchés 2012/2015

8	PONTHIEU MARQUENTERRE	Groupement GAFFE/SANTERNE/DEMOUSELLE
---	-----------------------	--------------------------------------

Marchés 2014 à 2017

12	SUD VIMEU	DEMOUSELLE
10	SUD AMIENS	CEGELEC/RENOUE/CYNERGY

Marchés 2012 / 2015

Contrôle électrique réglementaire de l'Eclairage Public	QUALICONSULT
---	--------------

Les Marchés ponctuels

Marchés d'étude réseaux de chaleur : Saint Valery sur Somme, Nouvion	CEDEN	2013 / 2014
Etude infrastructure des bornes de charge des véhicules électriques :	EXPLICIT	2014 / 2015
Etude pour alternative aux renforcements	OMEGAWATT	2014 / 2018

Construction de nouveaux locaux :

Entreprise Générale de Bâtiment : SOGEA	Programmiste : MPI DEVELOPPEMENT
Voirie : COLAS	Maitrise d'Œuvre : BUREAU 112 Espaces verts : HUBLARD

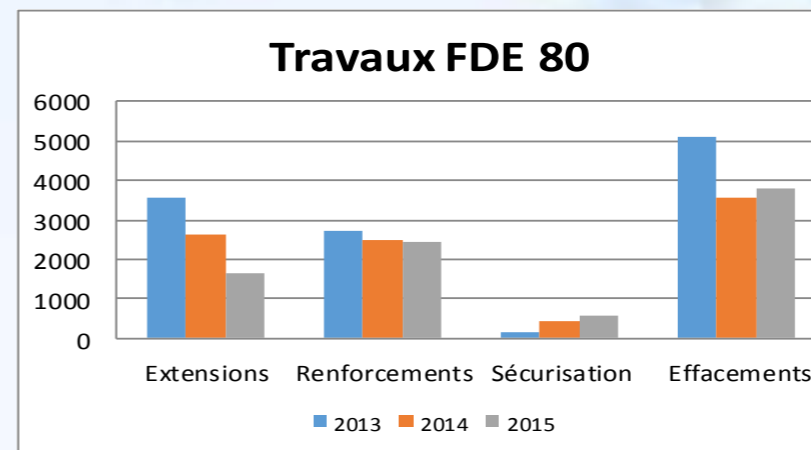
Selon les dispositions contractuelles, les investissements sur les réseaux électriques des communes adhérentes à la Fédération sont réalisés soit par la Fédération, soit par ses concessionnaires.

Les travaux réalisés par la Fédération sont :

- les extensions de réseau pour desservir les nouveaux clients en basse tension (sauf pour Moreuil, Doullens, Corbie, Abbeville, Roye, Rosières en Santerre et Villers Bretonneux, Dury et Gamaches)
- Les renforcements et la sécurisation, (remplacement des fils nus) des réseaux basse tension dans les communes rurales
- Les effacements des réseaux basse tension dans toutes les communes.

Les investissements réalisés par la Fédération :

Répartition des travaux (en k€ HT)	2013	2014	2015
• Extension	3 586	2 652	1 656
• Renforcement	2 737	2 502	2 444
• Sécurisation *	149	425	594
• Effacement	5 110	3 584	3 821
*(suppression de fils nus en BT)			
Total Electrification	11 582	9 163	8 515



L'année 2015 a vu une diminution des extensions. Les renforcements et les effacements sont stables de 2014 à 2015. La sécurisation est en augmentation.

Exemples de travaux réalisés par la FDE 80 :



Renforcement TOURS en VIMEU



Maison Médicale de MOLLIENS DREUIL



Radar Pédagogique CROIX MOLIGNEAUX

Effacement des réseaux à GORGES

Travaux d'Extension réalisés par la FDE au cours de l'année 2015

COMMUNES	SECTEURS	Montant HT
MEAULTE	ALBERT DOULLENS	6 705,65
BEAUVAIL	ALBERT DOULLENS	20 289,52
AVELUY	ALBERT DOULLENS	7 667,32
IRLES	ALBERT DOULLENS	8 219,74
IRLES	ALBERT DOULLENS	800,00
SENLIS-LE-SEC	ALBERT DOULLENS	8 156,83
HUMBERCOURT	ALBERT DOULLENS	7 918,93
BEAUVAIL	ALBERT DOULLENS	6 882,15
HERISSART	ALBERT DOULLENS	4 001,20
HAMEL (LE)	ALBERT DOULLENS	7 857,65
CERISY	ALBERT DOULLENS	3 503,68
BERTEAUCOURT/DAMES	BERNAVILLE DOMART PICQU.	11 931,33
CROUY-SAINT-PIERRE	BERNAVILLE DOMART PICQU.	2 999,74
FIEFFES-MONTRELET	BERNAVILLE DOMART PICQU.	5 721,32
LONGUEVILLE	BERNAVILLE DOMART PICQU.	11 814,38
FLIXECOURT	BERNAVILLE DOMART PICQU.	61,57
PERNOIS	BERNAVILLE DOMART PICQU.	6 945,06
BOURDON	BERNAVILLE DOMART PICQU.	8 123,92
ABLAINCOURT-PRESSOIR	CHAULNES	9 424,46
LANGUEVOISIN-QUIQUERY	CHAULNES	3 654,88
BAYONVILLERS	CHAULNES	6 620,55
HOMBLEUX	CHAULNES	3 627,43
VAUVILLERS	CHAULNES	3 025,05
MORCHAIN	CHAULNES	7 236,96
AGENVILLERS	CRECY EN PONTTHIEU	6 959,56
DOMINOIS	CRECY EN PONTTHIEU	15 842,98
NEUILLY-LE-DIEN	CRECY EN PONTTHIEU	20 289,26
MORVILLERS-St SATURNIN	HORNOY POIX	5 169,61
LIGNIERES-CHATELAIN	HORNOY POIX	1 985,91
BEAUCAMPS-LE-VIEUX	HORNOY POIX	3 818,29
MOLLIENS-DREUIL	MOLIENS DREUIL	13 479,32
NAMPS-MAISNIL	MOLIENS DREUIL	4 793,37
FAMECHON	MOLIENS DREUIL	2 243,10
NAMPS-MAISNIL	MOLIENS DREUIL	18 977,16
AIRAINES	MOLIENS DREUIL	12 771,34
QUEVAUVILLERS	MOLIENS DREUIL	4 223,20
COURCELLES/MOYENC.	MOLIENS DREUIL	3 323,71
SAVEUSE	MOLIENS DREUIL	4 360,97
GUIGNEMICOURT	MOLIENS DREUIL	4 345,62
BEAUCHAMPS	NORD VIMEU	23 905,03
TULLY	NORD VIMEU	9 007,41
FRESSENNEVILLE	NORD VIMEU	10 647,55
BOURSEVILLE	NORD VIMEU	14 832,12
BOUVAINCOURT/BRESLE	NORD VIMEU	7 988,11
FRIVILLE-ESCARBOTIN	NORD VIMEU	12 489,83
MENESLIES	NORD VIMEU	3 590,82
MENESLIES	NORD VIMEU	6 095,63
SAINT-RIQUIER	PONTHIEU MARQUENTERRE	4 774,57
FORT-MAHON-PLAGE	PONTHIEU MARQUENTERRE	3 319,11
COULONVILLERS	PONTHIEU MARQUENTERRE	7 800,89
FAVIERES	PONTHIEU MARQUENTERRE	14 344,01
BUSSUS-BUSSUEL	PONTHIEU MARQUENTERRE	7 380,73
LAMOTTE-BULEUX	PONTHIEU MARQUENTERRE	11 261,38

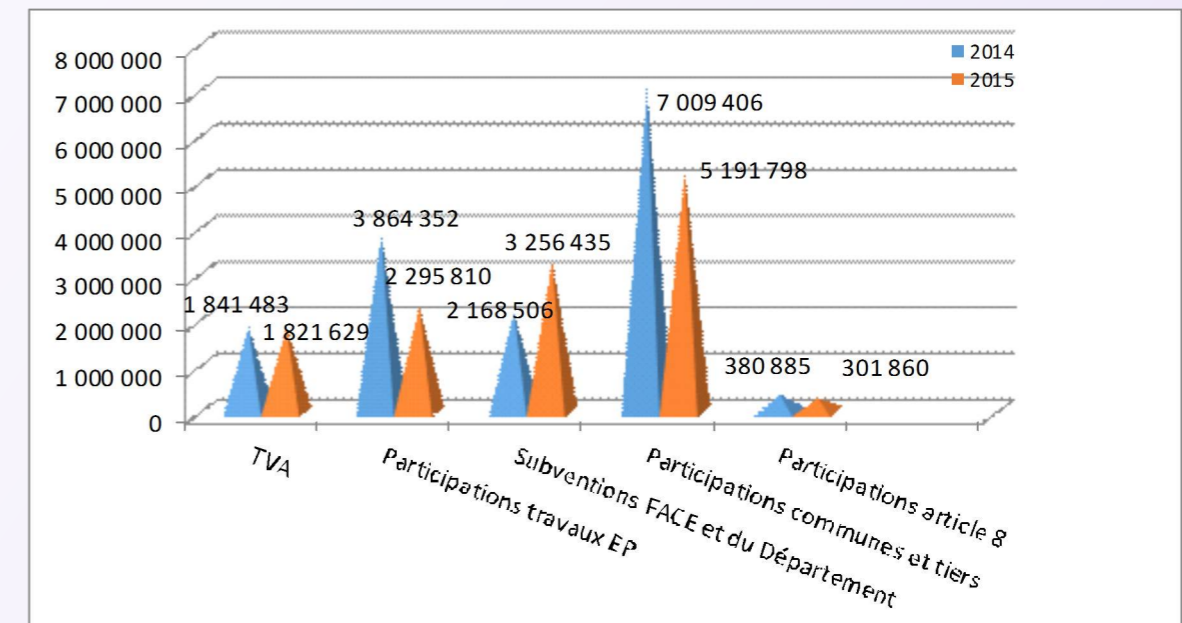
Travaux de Sécurisation réalisés par la FDE au cours de l'année 2015

COMMUNES	SECTEURS	Montant HT
BEAUMONT-HAMEL	ALBERT DOULLENS	4 581,75
AVELUY	ALBERT DOULLENS	7 739,74
MIRAUMONT	ALBERT DOULLENS	8 754,04
MIRAUMONT	ALBERT DOULLENS	11 147,41
HUMBERCOURT	ALBERT DOULLENS	4 778,07
HENENCOURT	ALBERT DOULLENS	16 670,38
FOREST-L'ABBAYE	PONTHIEU MARQUENTERRE	18 921,04

COMMUNES	SECTEURS	Montant HT
VILLERS-BOCAGE	NORD AMIENS	6 792,56
GLISY	NORD AMIENS	15 041,26
GLISY	NORD AMIENS	11 989,48
GLISY	NORD AMIENS	2 988,00
GLISY	NORD AMIENS	6 646,51
BEHENCOURT	NORD AMIENS	4 701,87
AUBIGNY	NORD AMIENS	5 479,38
AILLY-SUR-SOMME	NORD AMIENS	11 593,11
VILLERS-BOCAGE	NORD AMIENS	4 327,21
VILLERS-BOCAGE	NORD AMIENS	2 549,34
RAINNEVILLE	NORD AMIENS	3 264,63
MONTIGNY-SUR-L'HALLUE	NORD AMIENS	4 387,50
ORESMAUX	SUD AMIENS	21 624,26
BOVES	SUD AMIENS	1 853,87
BOVES	SUD AMIENS	12 879,71
BOVES	SUD AMIENS	9 802,32
BOVES	SUD AMIENS	5 902,52
BACOUËL-SUR-SELLE	SUD AMIENS	1 766,54
THEZY-GLIMONT	SUD AMIENS	15 865,45
FLERS-SUR-NOYE	SUD AMIENS	1 466,58
CONTY	SUD AMIENS	10 187,80
CAGNY	SUD AMIENS	1 110,15
SAINT-FUSCIEN	SUD AMIENS	6 491,54
SAINT-FUSCIEN	SUD AMIENS	6 033,74
BOVES	SUD AMIENS	16 886,44
ORESMAUX	SUD AMIENS	5 758,80
SAINS-EN-AMIENOIS	SUD AMIENS	15 335,24
MESNIL-SAINT-GEORGES	SUD AMIENS	10 334,63
SAINT-VALERY/SOMME	ST VALERY SUR SOMME	6 753,04
SAINT-VALERY/SOMME	ST VALERY SUR SOMME	18 627,97
MONS-BOUBERT	ST VALERY SUR SOMME	7 201,30
ESTREBOEUF	ST VALERY SUR SOMME	4 452,08
BAILLEUL	SUD VIMEU	20 407,36
ETREJUST	SUD VIMEU	5 962,28
SAINT-MAXENT	SUD VIMEU	9 777,94
AIGNEVILLE	SUD VIMEU	5 838,26
YONVAL	SUD VIMEU	5 289,68
RAMBURELLES	SUD VIMEU	4 667,64
HALLENCOURT	SUD VIMEU	14 312,06
NEUVILLE-SIRE-BERNARD	SANTERRE VALLEE DE LA LUCE	7 542,42
QUESNEL (LE)	SANTERRE VALLEE DE LA LUCE	3 934,50
GOYENCOURT	SANTERRE VALLEE DE LA LUCE	4 995,07
GENTELLES	SANTERRE VALLEE DE LA LUCE	8 887,23
FRESNOY-LES-ROYE	SANTERRE VALLEE DE LA LUCE	6 724,07
MARCELCAVE	SANTERRE VALLEE DE LA LUCE	2 795,68
AUBERCOURT	SANTERRE VALLEE DE LA LUCE	3 147,63
FEUILLERES	PERONNE	3 880,36
CHUIGNOLLES	PERONNE	3 585,47
MERICOURT-SUR-SOMME	PERONNE	1 561,12
LIGNIERES-LES-ROYE	MONTDIDIER	2 351,16
BUS-LA-MESIERE	MONTDIDIER	7 821,41
LAUCOURT	MONTDIDIER	13 042,64
FAVEROLLES	MONTDIDIER	5 082,54
VERPILLIERES	ROISEL HATTENCOURT	5 268,51
RONSSOY (LE)	ROISEL HATTENCOURT	12 967,54

La Section d'Investissement

Les Recettes

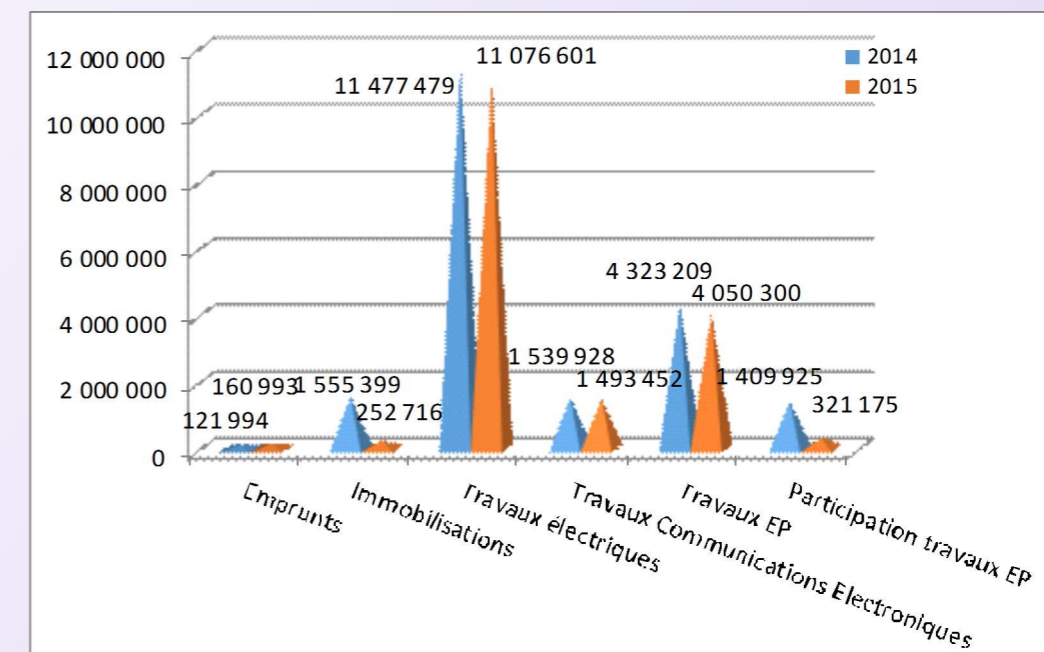


Les recettes principales en section d'investissement sont les participations des communes et des tiers dans les travaux d'éclairage public et dans les travaux d'électrification (extensions, enfouissements), 35 % des recettes totales d'investissement.

Viennent ensuite les subventions FACE et du Département totalisées sur l'exercice 2015 pour 3 256 435 € qui représentent 15.4 % des recettes totales d'investissement.

Les participations Article 8, versées par les concessionnaires ERDF et SICAE pour les effacements de réseaux représentent 301 860 € soit 1.5 % des recettes totales d'investissement.

Les Dépenses



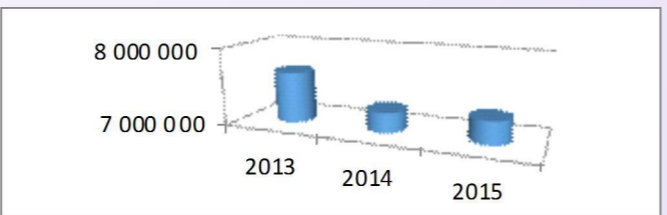
Les travaux électriques (extensions, enfouissements, renforcements, mutations) représentent la dépense d'investissement principale : 46 %

Les participations sur les travaux d'éclairage public diminuent fortement (77%). Cette baisse est due au transfert de compétence des communes de la maîtrise d'ouvrage. Les travaux d'éclairage public sont donc réalisés sous maîtrise d'ouvrage FDE pour lesquels une évolution de 85 % par rapport à 2014 est constatée.

Les principales recettes de fonctionnement

La Taxe sur la consommation finale d'électricité TCFE (€)

	2013	2014	2015
Sous concession : E R D F	6 415 024	6 122 033	6 013 813
SICAE de la Somme et du Cambrasis	1 248 249	1 124 364	1 280 715
Soit un montant total annuel dû de :	7 663 273	7 257 397	7 294 528



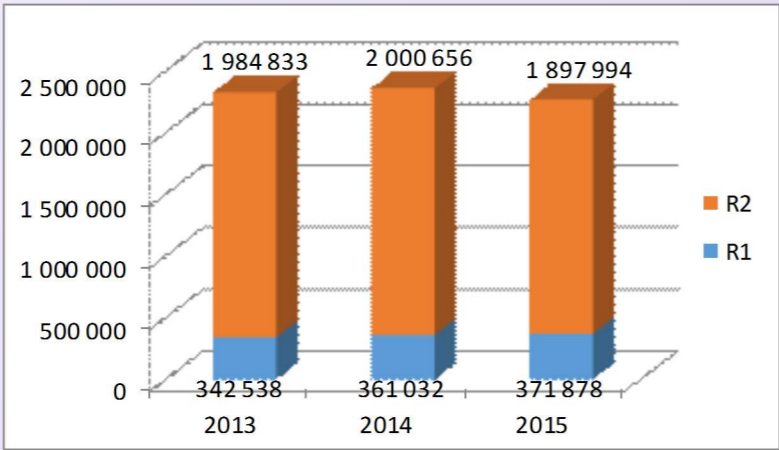
Le contrôle de la taxe est effectué trimestriellement et annuellement par rapport aux états d'acheminements annuels fournis par les concessionnaires, et les états trimestriels fournis par les fournisseurs.
Le contrôle de la taxe sur la consommation finale d'électricité a permis de détecter les versements non effectués par certains fournisseurs, sur l'ensemble des communes adhérentes à la FDE 80.

Depuis le 1er janvier 2011, la taxe sur la consommation finale d'électricité est calculée sur la quantité facturée (consommation) auquel s'applique un tarif fixe, et un coefficient multiplicateur que la collectivité peut actualiser annuellement.

Les Redevances de Concessions :

Versées par ERDF et la SICAE de la Somme et du Cambrasis.
Evolution de la Redevance de Concessions

ELECTRICITE (€)	2013	2014	2015
R1	342 538	361 032	371 878
R2	1 984 833	2 000 656	1 897 994
Soit un montant total annuel de	2 327 371	2 361 688	2 269 872



Depuis le 1er janvier 2010, est appliquée la PCT (Part Couverte par le Tarif) sur les raccordements qui ne sont donc plus pris en compte dans le calcul de la redevance R2.
La Redevance R2 2015 est validée par ERDF pour un montant total hors PCT de 451 816 € auquel il faut ajouter un montant PCT 2015 validé de 945 461 € inscrit en section d'investissements.
De plus, le lissage de la redevance R2 en application du protocole FNCRR (lissage effectué tenant compte des années 2010 à 2015, porte le montant de la redevance versé à 641 230 €.

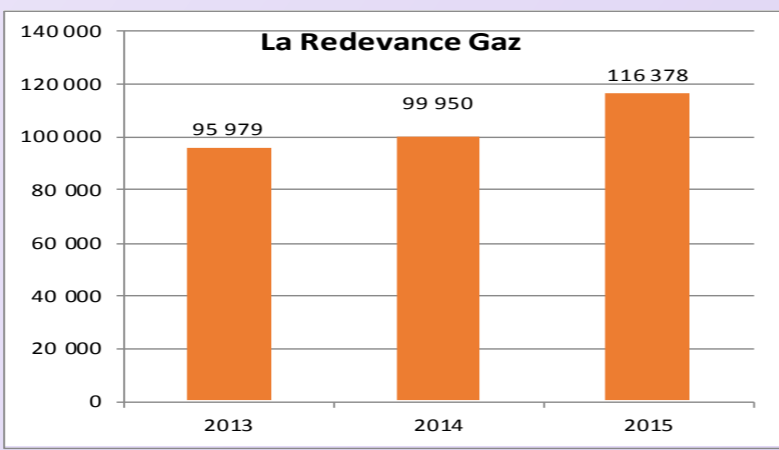
Au 31/12/2015, reste à percevoir 176 471 € de la PCT 2015 validée par ERDF.

GAZ (€)

Versées par les concessionnaires GrDF, SICAE de la Somme et du Cambrasis, Finagaz, Antargaz et Gazélec.

	2013	2014	2015
	95 979	99 950	116 378

Evolution constante de la redevance gaz de 2013 à 2015.



Travaux de Renforcement réalisés par la FDE au cours de l'année 2015

COMMUNES	SECTEURS	Montant HT
BEAUQUESNE	ALBERT DOULLENS	2 264,05
LAVIEVILLE	ALBERT DOULLENS	13 913,94
ARQUEVES	ALBERT DOULLENS	6 027,86
MESNIL-MARTINSART	ALBERT DOULLENS	2 468,42
VAIRE-SOUS-CORBIE	ALBERT DOULLENS	27 756,84
BEAUMONT-HAMEL	ALBERT DOULLENS	6 771,73
LUCHEUX	ALBERT DOULLENS	2 988,00
ACHEUX-EN-AMIENOIS	ALBERT DOULLENS	15 604,59
BEAUQUESNE	ALBERT DOULLENS	4 368,20
LUCHEUX	ALBERT DOULLENS	2 988,00
SAILLY-LAURETTE	ALBERT DOULLENS	6 964,42
MEALTE	ALBERT DOULLENS	14 746,59
CROUY-SAINT-PIERRE	BERNAVILLE DOMART PICQU.	9 229,77
SANCOURT	CHAULNES	5 955,50
FOURDRINOY	MOLIENS DREUIL	1 494,00
NAMPS-MAISNIL	MOLIENS DREUIL	2 514,80
QUEVAUVILLERS	MOLIENS DREUIL	8 808,94
FORT-MAHON-PLAGE	PONTHIEU MARQUENTERRE	12 112,04
FAVIERES	PONTHIEU MARQUENTERRE	26 334,87
AUBIGNY	NORD AMIENS	17 177,65
CONTY	SUD AMIENS	12 481,67
CONTY	SUD AMIENS	8 167,83
FLERS-SUR-NOYE	SUD AMIENS	2 815,73
SAINS-EN-AMIENOIS	SUD AMIENS	3 439,49
ESTREBOEUF	ST VALERY SUR SOMME	13 776,09
ESTREBOEUF	ST VALERY SUR SOMME	1 924,76
HALLENCOURT	SUD VIMEU	14 641,38
BOUILLANCOURT-EN-SERY	SUD VIMEU	4 592,72
TRANSLAY (LE)	SUD VIMEU	13 057,57
ERONDELLE	SUD VIMEU	7 668,53
FRETTEMEULE	SUD VIMEU	18 129,47
BAILLEUL	SUD VIMEU	19 197,34
TOURS-EN-VIMEU	SUD VIMEU	24 963,30

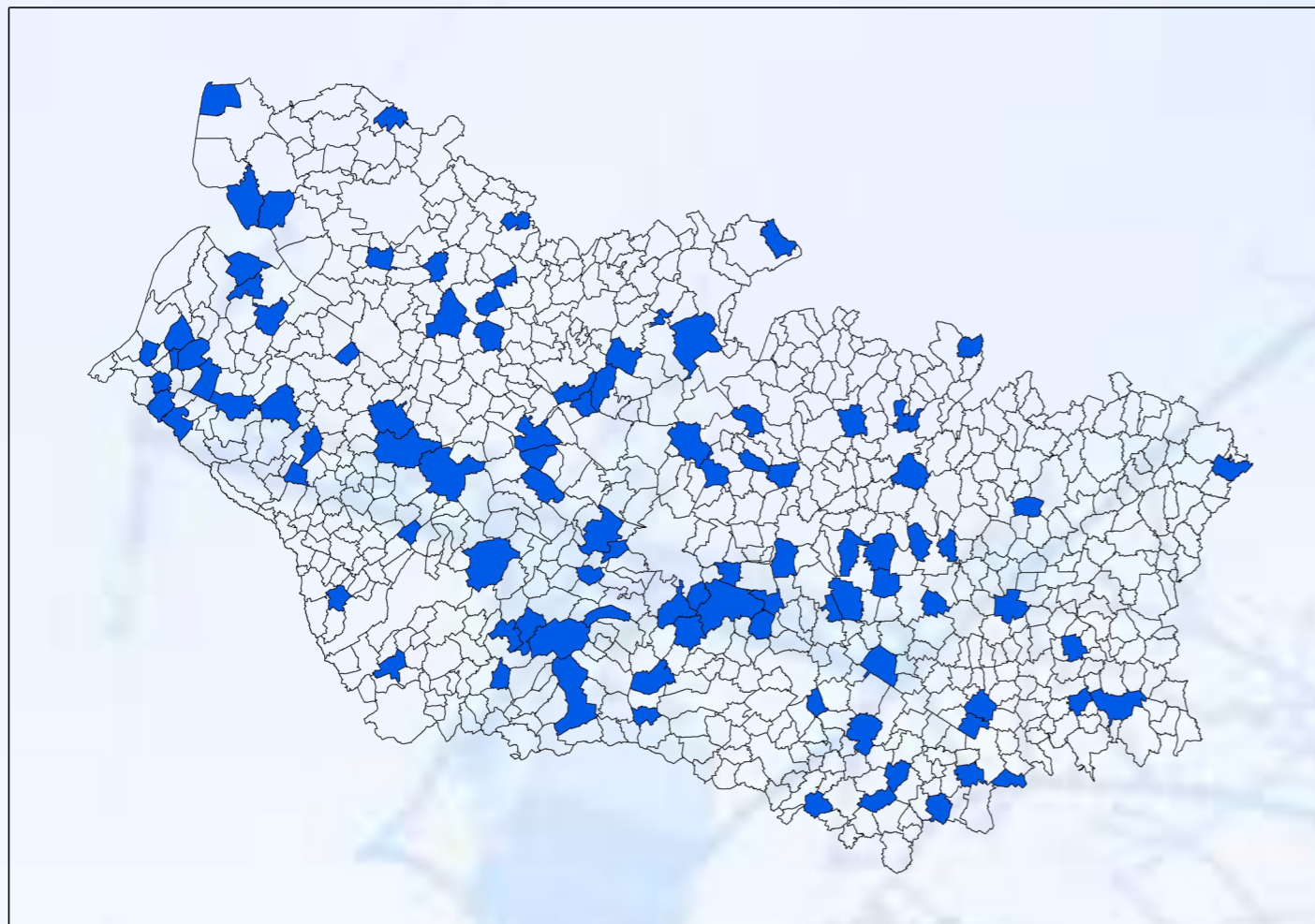
COMMUNES	SECTEURS	Montant HT
WIENCOURT-L'EQUIPEE	SANTERRE VALLEE DE LA LUCE	4 432,40
THENNES	SANTERRE VALLEE DE LA LUCE	6 661,81
GOYENCOURT	SANTERRE VALLEE DE LA LUCE	10 107,17
LE PLESSIER-ROZAINVILLERS	SANTERRE VALLEE DE LA LUCE	7 132,99
THENNES	SANTERRE VALLEE DE LA LUCE	6 971,00
THENNES	SANTERRE VALLEE DE LA LUCE	6 217,82
LE PLESSIER-ROZAINVILLERS	SANTERRE VALLEE DE LA LUCE	943,30
GOYENCOURT	SANTERRE VALLEE DE LA LUCE	5 568,79
ARVILLERS	SANTERRE VALLEE DE LA LUCE	9 579,16
BOUCHOIR	SANTERRE VALLEE DE LA LUCE	7 314,99
ARVILLERS	SANTERRE VALLEE DE LA LUCE	4 806,03
MARICOURT	PERONNE	10 404,62
NEUVILLE-LES-BRAY	PERONNE	7 306,87
ETINEHEM	PERONNE	12 694,76
CAPPY	PERONNE	9 563,48
DOMPIERRE-BECQUINCOURT	PERONNE	5 028,24
BEUVRAIGNES	MONTDIDIER	19 642,34
BECQUIGNY	MONTDIDIER	4 211,22
LAUCOURT	MONTDIDIER	5 851,75
PIERREPONT-SUR-AVRE	MONTDIDIER	538,54
VILLERS-LES-ROYE	MONTDIDIER	3 004,73
MOISLAINS	ROISEL HATTENCOURT	5 013,57
POEUILLY	ROISEL HATTENCOURT	6 594,31
ROISEL	ROISEL HATTENCOURT	4 110,05
ESTREES-MONS	ROISEL HATTENCOURT	41 282,09
LIERAMONT	ROISEL HATTENCOURT	6 155,35
BRIE	ROISEL HATTENCOURT	1 475,55
LONGAVESNES	ROISEL HATTENCOURT	1 625,59
FINS	ROISEL HATTENCOURT	6 495,43
SAINT-CHRIST-BRIOST	ROISEL HATTENCOURT	7 774,54
HERVILLY	ROISEL HATTENCOURT	23 090,29
CHAMPIEN	ROISEL HATTENCOURT	15 886,86

Travaux d'Effacement réalisés par la FDE au cours de l'année 2015

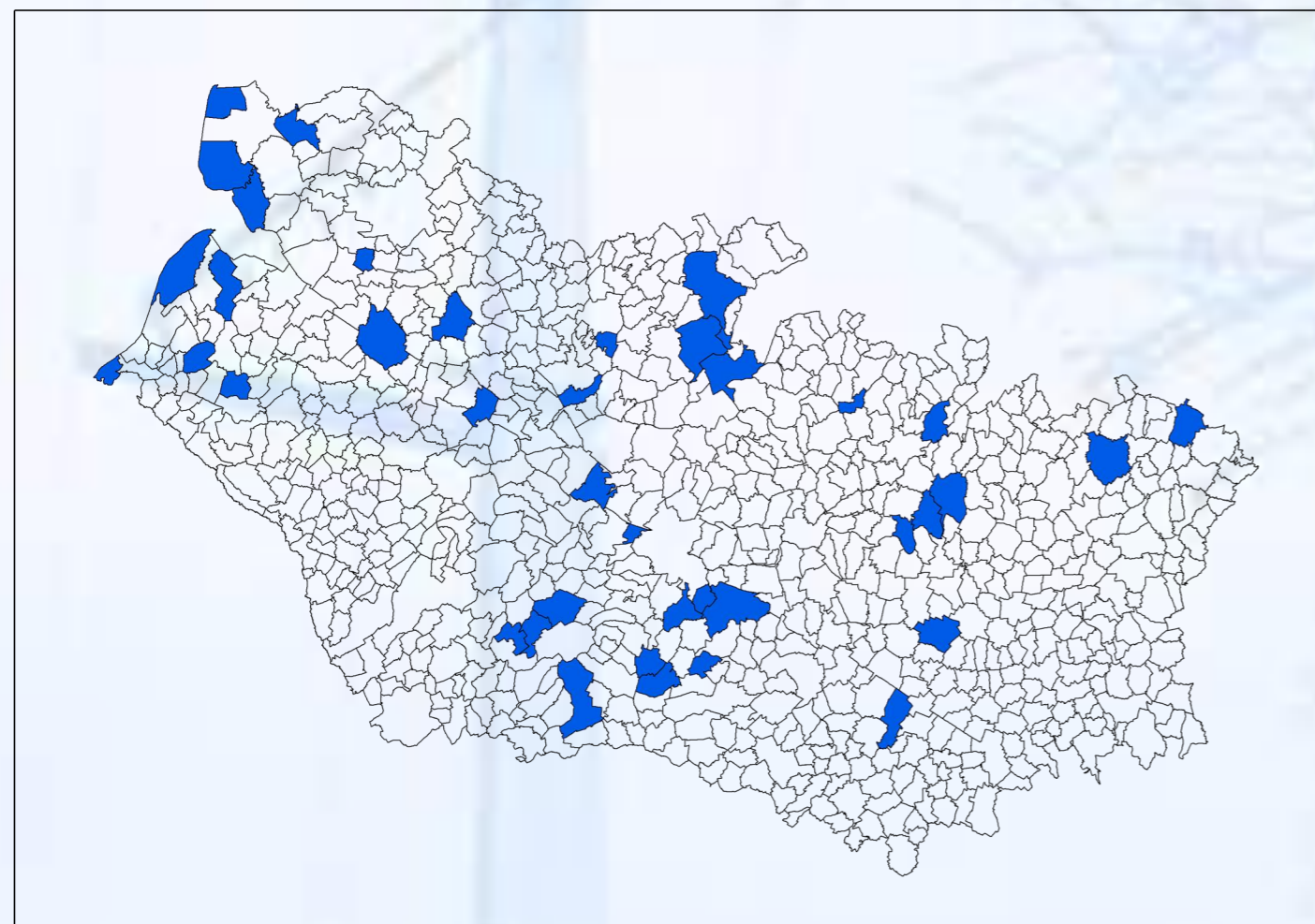
COMMUNES	SECTEURS	Montant HT
CHIPILLY	ALBERT DOULLENS	18 577,55
HEDAUVILLE	ALBERT DOULLENS	3 470,17
BEAUQUESNE	ALBERT DOULLENS	6 494,87
CHIPILLY	ALBERT DOULLENS	12 302,16
DOULLENS	ALBERT DOULLENS	95 083,96
OVILLERS-BOISSELLE	ALBERT DOULLENS	9 931,33
BEAUVAL	ALBERT DOULLENS	17 308,67
St LEGER LES DOMART	BERNAVILLE DOMART P.	45 581,81
ST LEGER LES DOMART	BERNAVILLE DOMART P.	71 266,13
COURCELLES/MOY.	MOLIENS DREUIL	30 324,54
REVELLES	MOLIENS DREUIL	11 628,23
REVELLES	MOLIENS DREUIL	5 831,80
REVELLES	MOLIENS DREUIL	2 972,16
QUEVAUVILLERS	MOLIENS DREUIL	23 057,37
FRIVILLE ESCARB.	NORD VIMEU	65 610,79
FRIVILLE ESCARB.	NORD VIMEU	24 639,96
MERS-LES-BAINS	NORD VIMEU	7 782,51
MERS-LES-BAINS	NORD VIMEU	14 040,11
FEUQUIERES EN VIMEU	NORD VIMEU	118 036,94
MERS-LES-BAINS	NORD VIMEU	6 938,70
ST QUENTIN EN TOUR.	PONTHIEU MARQU.	3 692,35
VILLERS/AUTHIE	PONTHIEU MARQU.	17 198,01
LONG	PONTHIEU MARQU.	27 051,75
FORTT MAHON PLAGE	PONTHIEU MARQU.	90 949,26
SAINT-RIQUIER	PONTHIEU MARQU.	53 566,85
CROTOY (LE)	PONTHIEU MARQU.	46 785,12
SAINT-RIQUIER	PONTHIEU MARQU.	12 536,90
TITRE (LE)	PONTHIEU MARQU.	3 507,14

COMMUNES	SECTEURS	Montant HT
DREUIL-LES-AMIENS	NORD AMIENS	34 838,32
DREUIL-LES-AMIENS	NORD AMIENS	32 328,81
BOVES	SUD AMIENS	25 237,59
BOVES	SUD AMIENS	10 602,90
ORESMAUX	SUD AMIENS	26 796,81
ESTREES-SUR-NOYE	SUD AMIENS	46 676,99
BOVES	SUD AMIENS	11 615,85
SAINT-SAUFLIEU	SUD AMIENS	2 011,73
SAINT-SAUFLIEU	SUD AMIENS	2 561,60
CONTY	SUD AMIENS	18 811,37
SAINT-FUSCIEN	SUD AMIENS	25 073,11
BOVES	SUD AMIENS	5 791,54
CAYEUX-SUR-MER	ST VALERY SUR SOMME	45 296,14
PENDE	ST VALERY SUR SOMME	8 750,17
CAYEUX-SUR-MER	ST VALERY SUR SOMME	2 627,97
ABBEVILLE	SUD VIMEU	104 981,32
ABBEVILLE	SUD VIMEU	452 135,74
ABBEVILLE	SUD VIMEU	36 851,46
ARVILLERS	SANTERRE VALLEE DE LA LUCE	8 841,41
ROSIERES EN SANTERRE	SANTERRE VALLEE DE LA LUCE	4 221,80
ROSIERES EN SANTERRE	SANTERRE VALLEE DE LA LUCE	9 079,18
ETINEHEM	PERONNE	8 086,36
BRAY-SUR-SOMME	PERONNE	6 946,24
MOISLAINS	ROISEL HATTENCOURT	23 094,77
HEUDICOURT	ROISEL HATTENCOURT	14 195,94

Les travaux d'extension réalisés en 2015

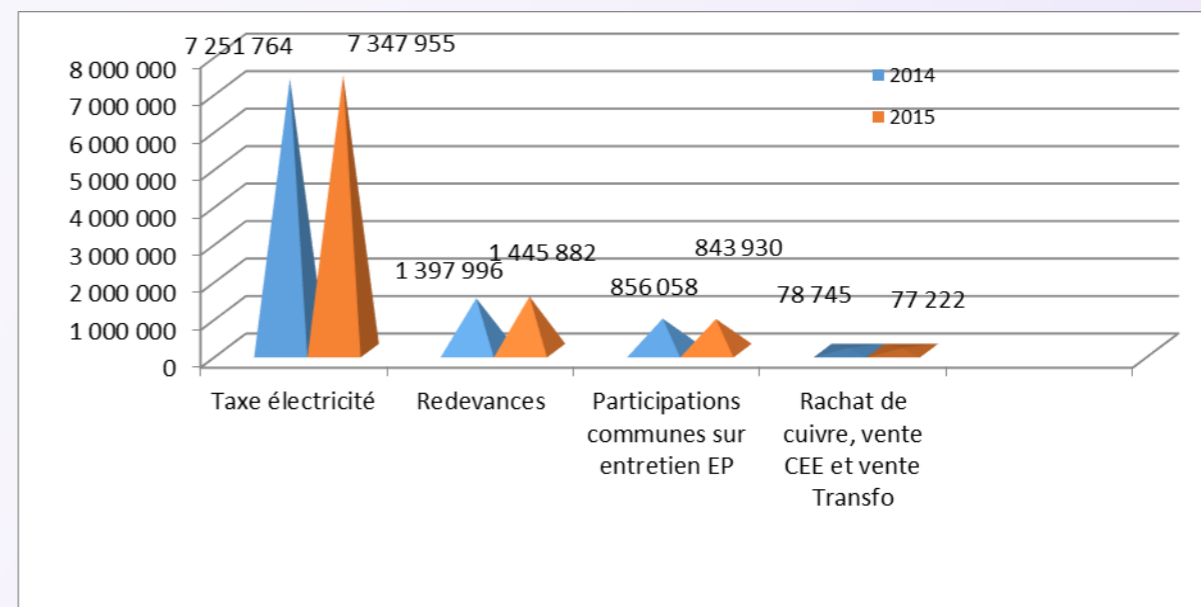


Les travaux d'effacement réalisés en 2015



La Section de fonctionnement

Les Recettes

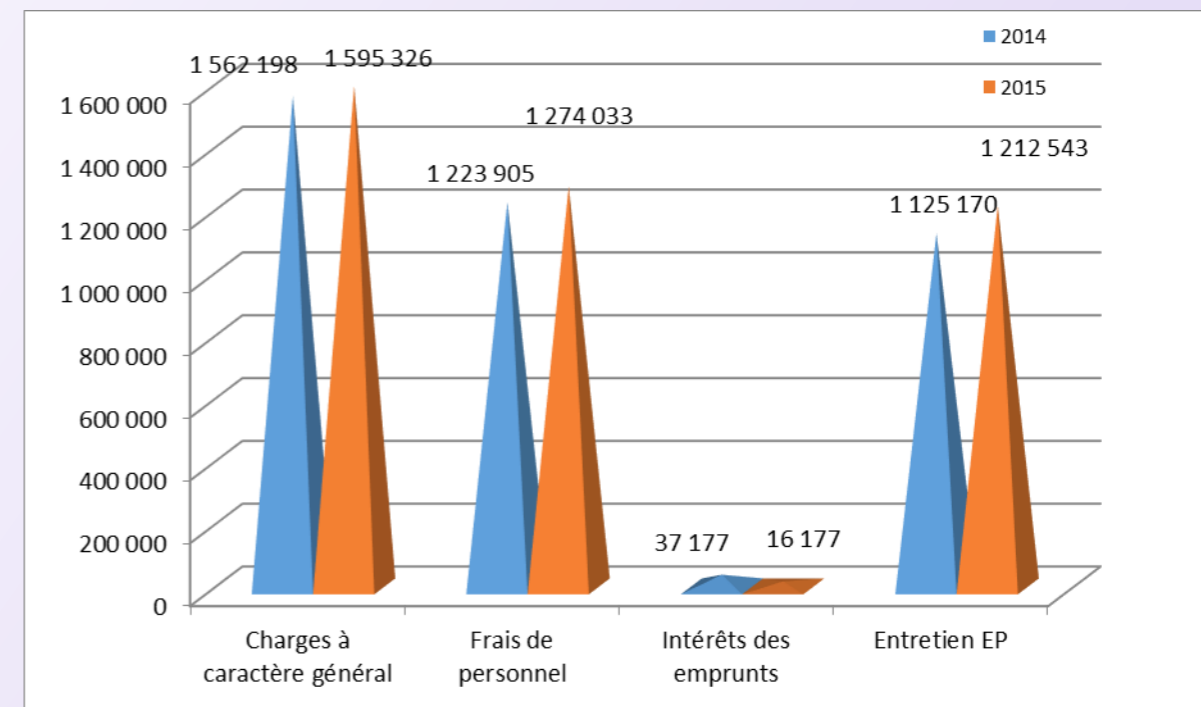


La taxe sur la consommation finale d'électricité TCFE, perçue par la FDE en 2015 représente la recette principale de fonctionnement pour un montant réellement perçu de 7 347 955 €, soit une évolution de 1%.

Les redevances perçues par la FDE en 2015 se répartissent entre la Redevance de Concession Electricité, et la Redevance de concession Gaz pour un montant de 1 445 882 €.

L'augmentation des redevances est due au lissage de la redevance R2 appliquée sur la redevance de concession ERDF, conséquence de la signature du protocole FNCCR, à laquelle vient s'ajouter la perception de la PCT perçue en section d'investissements.

Les Dépenses



Les charges à caractère général **hors entretien EP**, restent stables de 2014 à 2015.

Les frais de personnel augmentent de 4 % de 2014 à 2015.

Les intérêts des emprunts baissent de 56 %.

Le coût de l'entretien Eclairage Public augmente de 7 % conséquences du nombre des communes adhérentes qui a également augmenté.

Les finances

Budget et Compte Administratif 2015

La Fédération Départementale d'Énergie de la Somme assure depuis le 1er janvier 2010 la maîtrise d'ouvrage des travaux réalisés. Le compte administratif de la Fédération affiche au 31/12/2015, les résultats suivants :

Résultat excédentaire de 3 927 685 € en fonctionnement
 Résultat déficitaire de 2 396 090 € en investissement

Soit un résultat total de 1 531 595 € d'excédent.

Budgets annexes :

Infrastructure de génie civil et communications électroniques

Résultat excédentaire de 1 328 182 € en fonctionnement
 Résultat déficitaire de 143 241 € en investissement

Soit un résultat total de 1 184 941 € d'excédent

Réseau de Chaleur

Résultat excédentaire de 96 300 € en fonctionnement
 Résultat excédentaire de 2 001 774 € en investissement

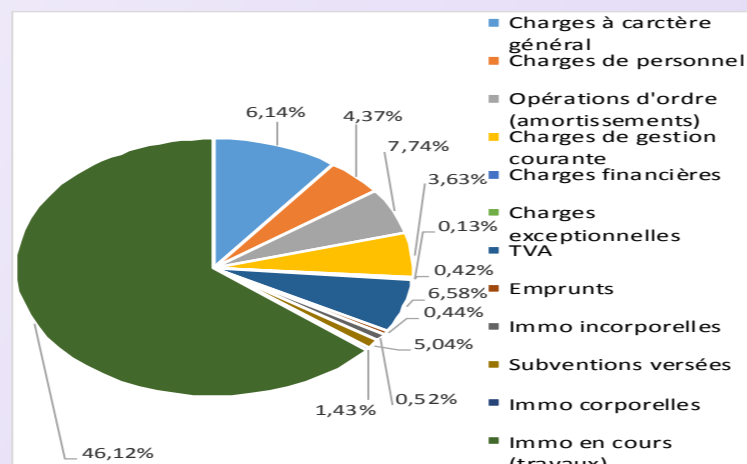
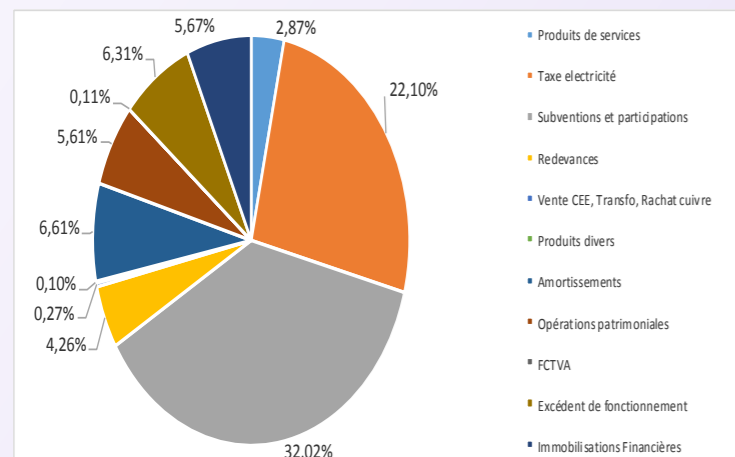
Soit un résultat total de 2 098 074 € d'excédent

Caractéristiques du Compte Administratif

En 2015, la FDE a contracté un emprunt de 1 500 000 € pour le financement du Bâtiment de la FDE.

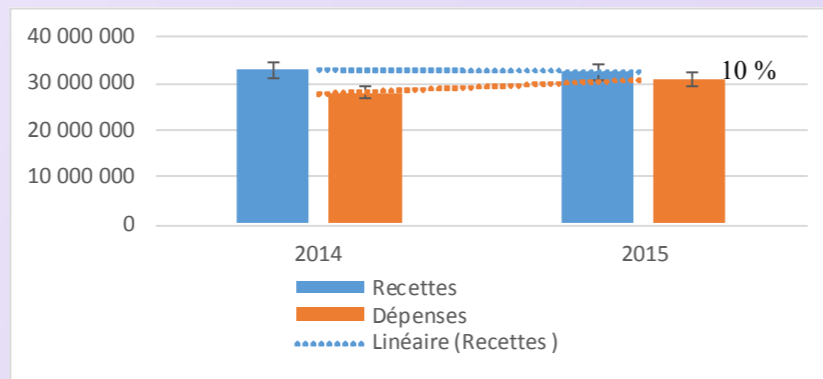
La répartition des Recettes : 32 414 689 €
 Dont 11 182 804 € de fonctionnement
 et 21 231 885 € d'investissement

La répartition des Dépenses : 30 883 094 €
 Dont 7 255 119 € de fonctionnement
 et 23 627 975 € d'investissement



Comparatif des Recettes et Dépenses de 2015 par rapport à 2014 :

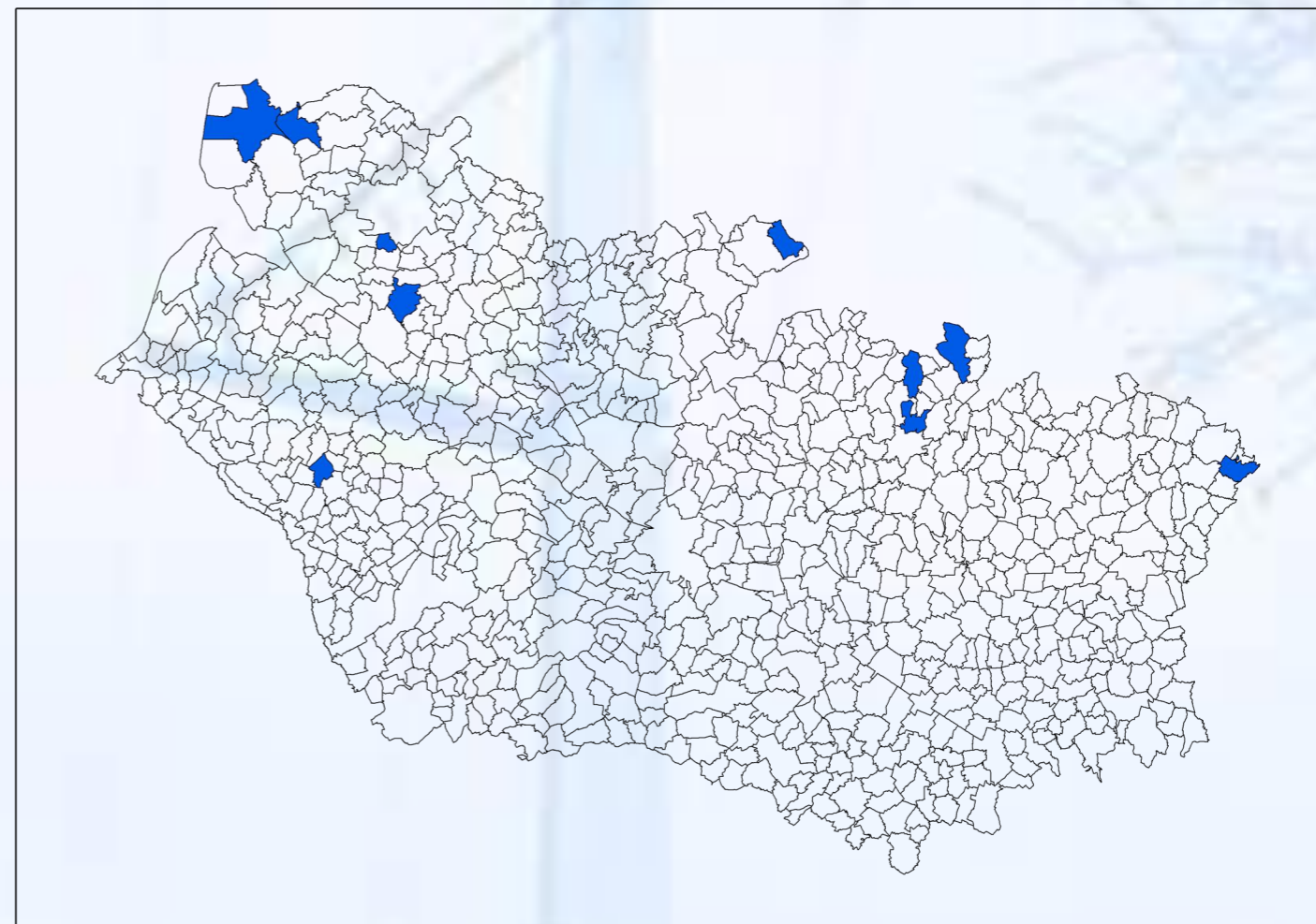
Les Recettes restent stables de 2014 à 2015
 Tandis que les Dépenses augmentent de 10 %.



Les travaux de renforcement réalisés en 2015



Les travaux de sécurisation réalisés en 2015



Les investissements réalisés par les concessionnaires :

Les concessionnaires effectuent des interventions de maintenance, et d'entretien afin de maîtriser la qualité de la fourniture, mais aussi des travaux d'investissements.

Travaux de raccordement

Les concessionnaires réalisent certains travaux de raccordement, notamment ceux concernant les clients en HTA, consommateurs ou producteurs, les raccordements en BT dans certaines villes, ainsi que les branchements.

Travaux dans les postes sources

Des travaux de renforcement, de modernisation et de renouvellement sont effectués par les concessionnaires sur les postes sources situés à la charnière entre le réseau public de transport et le réseau public de distribution. Les postes sources sont des éléments clés dans la qualité et la continuité de l'alimentation électrique des concessions de distribution.

Les travaux liés à la continuité de fourniture sur les réseaux

En renforçant, renouvelant ou en maillant les réseaux, les concessionnaires agissent simultanément sur les points suivants :

- Fiabilité du réseau,
- Adaptation de la structure du réseau,
- Amélioration de la réactivité,
- Amélioration esthétique lorsque les travaux sont réalisés, ce qui est souvent le cas, en technique souterraine.

Les investissements des concessionnaires comprennent :

- Les raccordements des utilisateurs (consommateurs et producteurs) obligatoirement réalisés en technique souterraine,
- Les renforcements des réseaux HTA,
- Les renforcements des réseaux Basse Tension (en communes urbaines uniquement),
- Les obligations réglementaires,
- La qualité de desserte,
- Les postes sources,
- Les moyens d'exploitation et d'information.

Les investissements 2015 d'ERDF :

Investissements en k€ HT	2013	2014	2015
Raccordement des utilisateurs	10 111	13 338	13 722
Renforcement des réseaux	909	496	509
Obligations réglementaires, Sécurité	1 542	1 455	1 227
Qualité de desserte	1 858	5 894	3 792
Postes sources	2 972	6 100	5 859
Moyens d'exploitation, d'information	766	1 014	1 107
Total des Investissements ERDF	18 158	22 197	20 357

Diminution des investissements du concessionnaire ERDF de 8 % en 2015 par rapport à 2014.

Les investissements 2015 de la SICAE de la Somme et du Cambrasis :

Investissements en k€ HT	2013	2014	2015
Renouvellement des ouvrages	1 591	2 272	1 842
Investissement sur réseau concédé (comprenant les raccordements, les renforcements, etc...)	1 474	1 474	1 297
Total des investissements SICAE	3 065	3 065	3 139

Augmentation des investissements du concessionnaire SICAE de 2 % en 2015 par rapport à 2014.

La Communication

La FDE doit informer les élus et les habitants des communes adhérentes sur l'activité de la Fédération et de ses adhérents dans les domaines relevant de sa compétence concernant les services publics d'électricité, de gaz et d'éclairage public.

La communication prend plusieurs formes :

- Le présent compte rendu d'activité
- La tenue de réunions avec les délégués,
- Le site internet,
- Diffusion des activités dans les journaux locaux,
- Communication sur des sujets spécifiques



Les locaux :

Déménagement prévu de la FDE 80 le 18 janvier 2016 dans un nouveau bâtiment passif à énergie positive dont elle est propriétaire



Les faits marquants de 2015:

- Organisation de réunions avec les délégués des secteurs
- Mise à jour régulière du site internet afin de faire de celui-ci un outil vivant à destination des partenaires et adhérents
- Congrès des Maires le 22 mai 2015
- Partenariat FDE 80/TOTALGAZ le 02/06/2015 (TOTALGAZ devenu depuis FINAGAZ)
- Le jour de la nuit, Commune de Cagny, le 10 octobre 2015
- Réunion avec l'Association Française de l'Eclairage à Saint Valery sur Somme, le 10 novembre 2015
- Inauguration du poste de transformation d'Estreboeuf le 06 novembre 2015
- Conférence Départementale 2015 le 18 décembre 2015



Congrès des Maires



Conférence Départementale pour la distribution de l'électricité en Préfecture



Partenariat TOTALGAZ/ FDE 80



Réunion AFE / FDE 80 à Saint Valery sur Somme



Le jour de la nuit à Cagny



Inauguration embellissement du poste de transformation d'Estreboeuf

Les Ressources Humaines

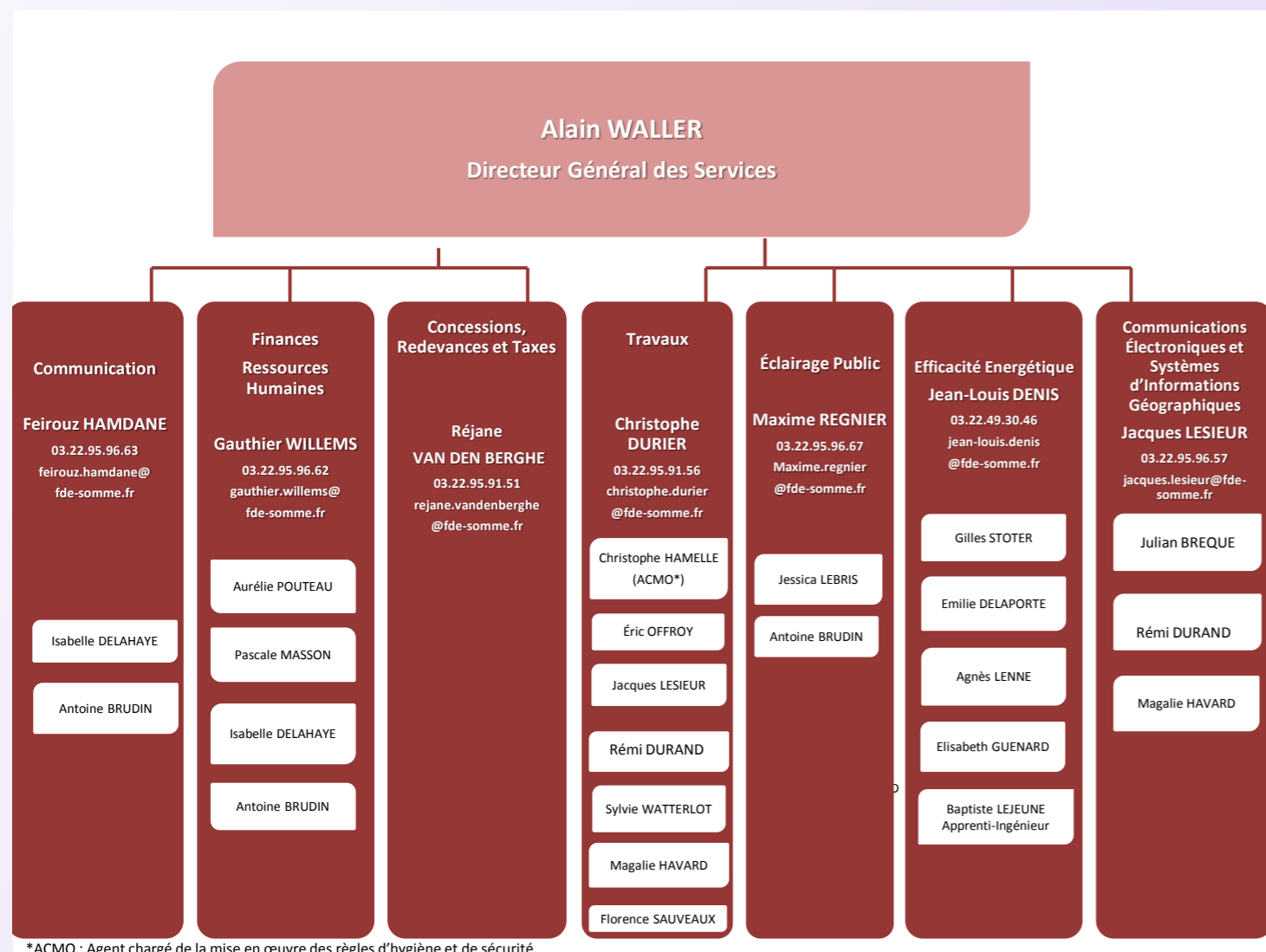
En 2015, la Fédération n'a intégré aucun nouvel agent dans son équipe.

Mouvement du personnel en 2015 :

Aucun mouvement de personnel n'a été enregistré au cours de l'année 2015.

Au 31/12/2015, l'équipe de la FDE 80 est composée de 24 agents : 11 agents de la filière administrative et 14 agents de la filière technique.

La FDE 80 a fonctionné durant l'année 2015 selon l'organigramme suivant :



La Formation :

Le personnel de la FDE 80 a bénéficié de 450 heures de formation assurées par le CNFPT (Centre National de la Formation Publique Territoriale) ou des organismes extérieurs pour un budget de 19 090 €.

Principaux travaux réalisés par les concessionnaires au cours de l'année 2015:

Localisation	Type de travaux	Montant
ERDF		
POSTE SOURCE		
ABBEVILLE		140 116 €
AIRAINES		130 535 €
ARGOEUVES		589 €
BEAUCHAMPS		628 408 €
CROIXRAULT		390 769 €
DOULLENS		51 392 €
GLISY		352 965 €
ROYE		752 857 €
NIBAS		1 587 799 €
VAUVILLERS		18 980 €
VILLE LE MARCLET		87 214 €
RESEAU HTA		
LANGUEVOISIN QUIQUERY—ROYE	Raccordement producteurs HTA	654 473 €
AIRAINES—MONTAGNE FAYEL—QUESNOY SUR AIRAINES— WARLUS		373 625 €
MENESLIES—ST QUENTIN LA MOTTE CROIX AU BAILLY		246 007 €
BRACHES—MOREUIL—MORISEL	Climatique HTA aérien Risque Avéré	604 678 €
ARGOULES		254 447 €
AILLY SUR SOMME—BREILLY—FERRIERES—	Remplacement pour obsolescence HTA aérien	256 849 €
PICQUIGNY		104 352 €
COISY—POULAINVILLE		143 131 €
ROYE	Remplacement pour obsolescence HTA souterrain	101 319 €
ROYE		87 232 €
VAUCHELLES LES QUESNOY	Modification d'ouverture à la demande client, de tiers ou RTE	
RESEAU BT		
BRACHES—MOREUIL—MORISEL	Climatique Aérien Risque avéré	604 678 €
ARGOULES		254 447 €
AILLY SUR SOMME— BREILLY—FERRIERES	Remplacement pour obsolescence HTA aérien	256 849 €
PICQUIGNY		104 352 €
COISY—POULAINVILLE		57 216 €
FROHEN SUR AUTHIE		136 766 €
ABBEVILLE	Raccordement client BT ≥120 KVA	
ABBEVILLE	Modification d'ouverture à la demande de clients, de tiers ou RTE	64 005 €
MESNIL SAINT NICAISE		39 873 €
ABBEVILLE	Raccordement de ZAC	49 786 €
ABBEVILLE	Levée de contraintes réseau BT	44 608 €
SICAE de la Somme et du Cambrasis		
FARGNY / CURLU	Renouvellement de la ligne HTA	272 799 €
CURLU/ HEM MONACU	Renouvellement de la ligne HTA	166 434 €
DOUVIEUX / MONCHY LAGACHE	Renouvellement de la ligne HTA	252 541 €
GUIZANCOURT / QUIVIERES /DOUVIEUX	Renouvellement de la ligne HTA	331 222 €
FEUILLERES/FRISE/ECLUSIER	Renouvellement de la ligne HTA	212 460 €
ECLUSIER/ MARICOURT	Renouvellement de la ligne HTA	407 921 €
BRAY SUR SOMME/LA NEUVILLE	Renouvellement de la ligne HTA	87 416 €
NEUVILLE LES BRAY	Renouvellement du poste	11 401 €
DEMUIN	Renouvellement de la ligne HTA	74 435 €
PARVILLERS	Renouvellement du poste cabine	50 027 €
HANGEST EN SANTERRE	Renouvellement du tableau HTA du poste	13 824 €
GUERBINGY SAINT AURIN	Renouvellement de la ligne HTA	137 615 €
Travaux en cours au 31/12/2015		
CLERY SUR SOMME	Renouvellement de la ligne HTA	310 000 €
MONCHY LAGACHE (HAMEAU DE MONTECOURT)	Renouvellement dérivation HTA	140 000 €

Programme travaux HTA des concessionnaires

En complément des travaux de raccordement et de renforcement indispensables pour la desserte des clients, les concessionnaires investissent selon des programmes pluriannuels, pour améliorer et renouveler (majoritairement en souterrain) les réseaux HTA, depuis les postes sources jusqu'aux transformateurs du réseau basse tension.

ERDF

2016

ABBEVILLE	Remplacement pour obsolescence réseau HTA souterrain
ABBEVILLE	Remplacement pour obsolescence réseau HTA souterrain
ABBEVILLE	Remplacement pour obsolescence réseau HTA souterrain
BEAUQUESNE	Levée de contraintes réseau HTA
CORBIE	Remplacement pour obsolescence réseau HTA souterrain
CORBIE	Remplacement pour obsolescence réseau HTA souterrain
ESTREES DENIECOURT	Remplacement pour obsolescence réseau HTA aérien
FRIVILLE ESCARBOTIN	Remplacement pour obsolescence réseau HTA souterrain
HANGEST SUR SOMME	Remplacement pour obsolescence réseau HTA aérien
LE CROTOY	Continuité d'alimentation réseau
LE CROTOY	Remplacement pour obsolescence réseau HTA souterrain
LEALVILLERS	Continuité d'alimentation réseau
QUEND	Climatique HTA aérien Réseau à risque avéré
ROYE	Remplacement pour obsolescence réseau HTA souterrain

SICAE de la Somme et du Cambrasis

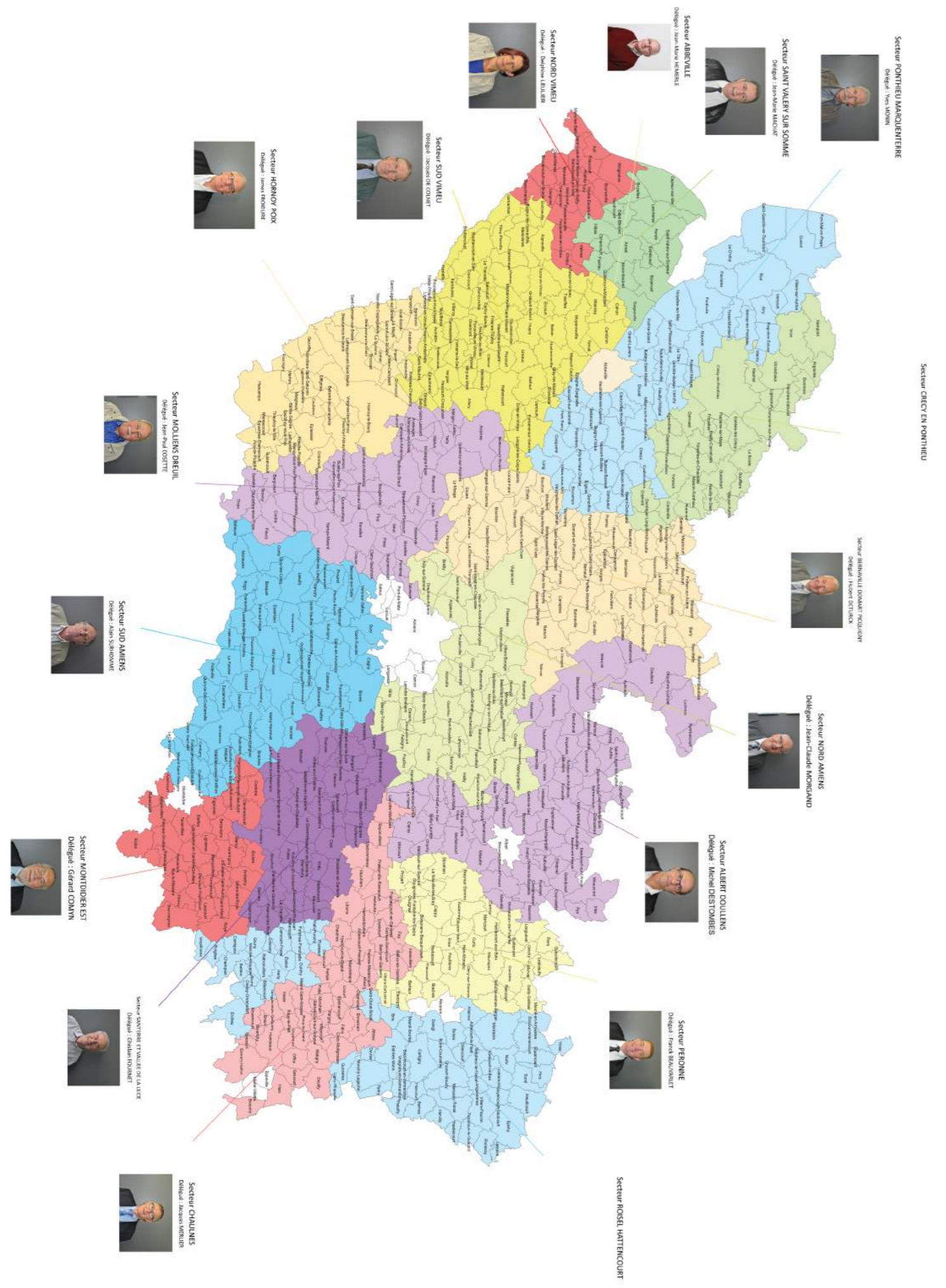
2016

HEM MONACU / MONACU	Renouvellement de la ligne HTA
BIACHES	Renouvellement de la ligne HTA
COURCELLES	Renouvellement du poste Puits Communal
ROISEL	Renouvellement du tableau HTA du poste rue verte
COURCELLES	Eradication du poste cabine haute
MESNIL EN ARROUAISE	Eradication du poste cabine haute
HEUDICOURT	Eradication du poste cabine haute
LABOISSIERES	Renouvellement de la ligne HTA
BILLANCOURT / CRESSY OMENCOURT	Renouvellement de la ligne HTA
BALATRE	Renouvellement de la ligne HTA
MEZIERES	Renouvellement du tableau HTA
LE PLESSIER	Eradication du poste cabine haute

Renouvellement du système de Téléconduite

LES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL DE LA FDE 80

SECTEURS	TITULAIRES	SUPLÉANTS
ALBERT-DOULLENS	Michel DESTOMBES Gérard HOUSSE Thierry CARTIER Michel LETESSE Bernard THUILLIER	Léon DERYCKE Hervé MARQUIS Jean-Michel MARIE Jean Pierre BILLORE Jacques TRONGNEUX
BERNAVILLE-DOMART- PICQUIGNY	Hubert DETURCK Gilles BORDET Alain DUPUIS Daniel CARON Robert BAUDELOT	Michel DALLERY Patrick BLOCKET Georges LECOQ Christian PRUD'HOMME Jean-Luc DERAMECOURT
CHAULNES	Thierry LINEATTE Jacques MERLIER José RIOJA FERNANDEZ Gérard MARTINEAU	Daniel VERCLEYEN Xavier DIEUDONNE Yves LEROY Guy RUELLE
CRÉCY-EN-PONTHIEU	Pierre SAVOIE Robert GUERLIN	Jean-Marc TRUNET Claude PATTE
HORNOY-POIX	James FROIDURE Philippe DALLERY Hubert MAREST	François THIVERNY Jean-Claude QUILLET Jacky GUILBERT
MOLLIENS-DREUIL	Jean-Paul COSETTE Thierry FORMET Patrick MAGNIER	Jean-Marc JOVELET Antoine DANZEL D'AUMONT Alain LESUR
NORD-VIMEU	Delphine LEULIER Bernard DAVERGNE Liliane REDONNET Roger POYEN	Julien BOCLET Jean-Claude COPPIER Chantal ROQUES Philippe DECAGNY
PONTHIEU-MARQUENTERRE	Gérard NULLUY Albert BERTHELOT Pascal LEDUC Yves MONIN	Didier DELETOILLE Gérard GALLET Olivier WISSART Bruno BALESDENT
NORD-AMIENS	Jean-Claude MORGAND Jean-Louis BRUXELLE Guy SAGUEZ Alain BABAUT Gérard LEFEBVRE	Claude FAURE Claude DUFOR Alain DUCANGE Michel FAUVEL Frédéric L'HERAUD
SUD-AMIENS	Patrick DESSEAUX Marie-Hélène MARCEL Alain MOLLIENS Michèle PERONNE Alain SURHOMME	Patrick LELIEVRE Patrick DEPRET Alain CANOINE Philippe COCQ Christian CARBONNIER
ST VALERY-SUR-SOMME	Jean-Marie MACHAT Stéphane HAUSSOULIER José MARQUE	Michel BOUTIN Emmanuel DELAHAYE Dominique HENOCQUE
SUD-VIMEU	Jacques DE COLNET Philippe DESCAMPS Frédéric DELOHEN Thierry ROUTIER	Sandra CHARLEY Georges BALESDENT René CAILLEUX Alain FOURNIER
SANTERRE ET VALLEE DE LA LUCE	Ghislain FOURNET Eric DESROUSSEAUX David VERMEIL José NIVELLE	Roger DESMET Yves COTTARD Olivier MAURISSE Noël HERBIN
PÉRONNE	Franck BEAUVARLET Jacques VANOYE Dominique CAMUS	Maurice CLEMENT Jany FOURNIER Bernard GUILLEMONT
MONTDIDIER-EST	Gérard COMYN Philippe LEMAIRE Emmanuel YZEBE	Bertrand DAGORN Aïcha SOYEZ Armelle DUBUT
ROISEL-HATTENCOURT	Jean-Michel PAUX Francis HOUSSE Philippe LEFÈVRE Christophe RINGARD	Catherine VAN CANNETT Jean TRUJILLO Michel THOMAS Pierre HONDERMARCK
ABBEVILLE	Nicolas DUMONT Jean-Marie HEMERLE Evelyne HAZARD Michelle LEBERTON	Alain PONCHEL Emilie CORNU-COULON Corinne LEBLOND Francis HENIQUE



Faits marquants en 2015

Au niveau national :

17 août 2015 :
Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.
Les objectifs à atteindre en 2030 et 2050 vont guider et orienter le travail des autorités organisatrices de la distribution d'énergie, comme la Fédération, pour les décisions à venir.

Au niveau local :

En 2015 :

- Signature d'une convention avec ERDF pour l'amélioration de l'aspect esthétique des postes de distribution publique d'électricité.
- Signature d'un avenant au contrat de concession ERDF pour intégration de la commune de GAMACHES dans le périmètre de la concession.
- Signature de l'accord de révision pour l'intégration des ouvrages dans l'environnement (2015/2016) avec le concessionnaire ERDF.
- Signature d'une convention pour l'éradication des postes cabines hautes avec la SICAE de la Somme et du Cambrasis.

Les relations avec ERDF et la SICAE de la Somme et du Cambrasis contribuent au respect des termes des contrats de concession et sont propices à une activité de partenariat.

Groupement d'achat pour la fourniture et l'acheminement de l'électricité lancé par la FDE80.
Les marchés prennent effet au 1er janvier 2016 pour toutes puissances ≤ ou > à 36 kVA.
227 membres et 4545 points de livraison pour 254.6 GWh
6 marchés subséquents passés :

2 avec ENGIE	1 avec PROXELIA
1 avec EDF	1 avec ALTERNA
1 avec GAZELEC	

L'augmentation du périmètre de la FDE 80 :

En 2015, 1 commune a rejoint la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme : GAMACHES
Une commune, HAM a demandé également son adhésion à la FDE 80.

L'adhésion de ces communes répond à l'objectif du législateur qui est la création d'une autorité concédante de taille départementale.

Ce principe est affirmé dans la loi N°2006-1537 du 7 décembre 2006 qui par son article 33 incite au regroupement des autorités organisatrices d'un syndicat unique pour l'ensemble du territoire départemental ou de plusieurs départements contigus.

Cette disposition devrait aboutir à terme à une réduction importante au niveau national du nombre de concessions.

Dans le département de la Somme, au 31 décembre 2015, il reste 14 concessions.

En 2016, il en restera au maximum 13, après l'adhésion de la commune de HAM à la FDE80.

Ce regroupement à la taille départementale permet :

- Un regroupement des moyens techniques et un savoir-faire adaptés à la mission de distribution publique d'électricité. Il permet de créer une structure qui possède un poids économique pertinent rassemblant à la fois des zones rurales et urbaines.
- De préserver la solidarité territoriale et l'universalité de la desserte en électricité qui n'est efficace que si elle est mise en œuvre à grande échelle (au moins à la taille départementale) de façon à ne pas créer les conditions d'une fracture électrique politiquement inacceptable.
- D'assurer un meilleur suivi de la qualité du service public et mettre des observatoires pertinents de contrôle des réseaux et du bon accompagnement des missions de service public.
- De renforcer :
 - * le pouvoir de négociation avec les concessionnaires. Le service sera moins coûteux et plus efficace.
 - * l'optimisation de la mutualisation des ressources financières.
 - * l'augmentation de la redevance permettra de réaliser plus d'investissements sur le réseau.

Toutes les communes adhérentes vont en bénéficier.

Les partenaires de la FDE 80



Une convention de partenariat lie jusqu'à fin 2015 la Fédération au Département qui soutient financièrement dans le cadre du développement territorial les travaux de renforcement des réseaux électriques en zone rurale, d'éclairage public de maîtrise de la demande en énergie, et de développement des énergies renouvelables.

Le cadrage national des concessions électriques impose que les renforcements soient à la charge des concessionnaires dans les communes en régime urbain, et de la collectivité (commune et Fédération) dans les communes en régime rural (709 communes dans le département). Par solidarité sur le territoire départemental, le Département aide la Fédération et les communes rurales à renforcer les réseaux électriques pour maintenir une qualité d'électricité convenable en zone rurale par rapport à celle des zones urbaines. A ce titre le Département a investi 28 896 € en 2015. D'autres partenariats sont actifs sur la numérisation du cadastre, les requalifications paysagères en vallée de la Somme, la maîtrise de la demande en énergie.

En 2014, des solutions alternatives à des projets de renforcement ont été mises en place dans le cadre de ce partenariat avec un soutien financier du Conseil Général.

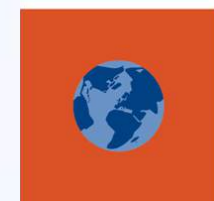


La Fédération Départementale d'Énergie de la Somme adhère à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies qui regroupe des collectivités territoriales compétentes dans le domaine de l'électricité, du gaz, de l'eau, de l'assainissement et des déchets. La Fédération Nationale apporte une aide d'expertise, négocie au nom des adhérents des accords cadres et intervient auprès des pouvoirs compétents.



Le Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification aide financièrement la FDE à réaliser des travaux de renforcement, de sécurisation et d'effacement sur les communes rurales. Ce fonds national, devenu depuis le 1er janvier 2012 un Compte d'Affectation Spécial (CAS-FACE) au Budget de l'Etat, est financé par un prélèvement sur le tarif d'utilisation des réseaux et est ensuite redistribué dans les départements pour les besoins de financement des travaux des communes rurales.

ADEME



Des actions sont menées ensemble pour mieux maîtriser la demande en énergie et développer où c'est possible les productions d'énergies renouvelables.

Le Service Maîtrise de la Demande en Énergie a été mis en place en 2011 avec le soutien financier de l'ADEME et du Conseil Régional.



L'ADEME et la Région soutiennent la Fédération sur le projet de déploiement de bornes de recharge des véhicules électriques.

Les élus de la FDE 80

Le territoire est découpé en 17 secteurs représentant le périmètre des anciens syndicats augmentés le cas échéant d'une ou plusieurs villes. Chaque secteur désigne en fonction de sa population des délégués qui siègent au Comité de la Fédération, mais n'a ni personnalité morale, ni de budget de fonctionnement propre.

Le Comité a constitué un Bureau où chaque secteur est représenté, le représentant du secteur ayant en complément de ses responsabilités départementales, la charge d'être l'animateur et l'interlocuteur des communes pour son secteur.

La FDE 80 est administrée par un Comité Syndical constitué de 65 membres désignés par les 17 secteurs qui se réunit plusieurs fois dans l'année pour prendre les décisions importantes. Pour beaucoup de décisions le Comité a donné pouvoir au Bureau.

Le Bureau et le Comité s'appuient sur le travail des Commissions qui préparent les décisions, dont chacune est présidée par un Vice-président de la Fédération.

Le Bureau se réunit généralement une fois par mois (11 réunions en 2015).

L'année 2015 a été marquée par la disparition de Jackie PILLON, 1er Vice Président, Responsable du Secteur Albert Doullens. Il a été remplacé au sein du Bureau par Michel DESTOMBES.

Suite à la dissolution du SIER Nord Vimeu le 31/12/2014, Delphine LEULIER a remplacé Jean Claude DAVERGNE au sein du Bureau.

Composition du Bureau de la FDE 80

Chaque secteur est représenté au Bureau.

Mr Jean Claude MORGAND, Président de la FDE 80

Mr Jean Marie MACHAT, 1er Vice-président de la FDE 80

Mr Alain SURHOMME, 2ème Vice-président de la FDE 80

Mr Ghislain FOURNET, 3ème Vice-président de la FDE 80

Mr Franck BEAUVARLET, 4ème Vice-président de la FDE 80

Mr Jean Paul COSETTE, 5ème Vice-président de la FDE 80

Mr Jean Michel PAUX, 6ème Vice-président de la FDE 80

Mr James FROIDURE, 7ème Vice-président de la FDE 80

Mr Jacques MERLIER, 8ème Vice-président de la FDE 80

Mr Pierre SAVOIE, 9ème Vice-président de la FDE 80

Mr Hubert DETURCK, 10ème Vice-président de la FDE 80

Mr Gérard COMYN, 11ème Vice-président de la FDE 80

Mrs Jean Marie HEMERLE, et Jacques DE COLNET, Secrétaires

Mme LEULIER et Mrs Yves MONIN et Michel DESTOMBES

membres du Bureau

11 Commissions

Commission Appels d'offres et marchés, présidée par Mr Jean Marie MACHAT

Commission Consultative des Services Publics Locaux, présidée par Mr Pierre SAVOIE

Commission Finances, présidée par Mr Alain SURHOMME

Commission Programmation des Travaux, présidée par Mr Ghislain FOURNET

Commission Communication, présidée par Mr Franck BEAUVARLET

Commission Ouverture des plis des délégations de service public, présidée par Mr Jean Paul COSETTE

Commission Eclairage Public, présidée par Mr Jean Michel PAUX

Commission Energies Renouvelables et Mobilité Durable, présidée par Mr James FROIDURE

Commission Communications Electroniques, présidée par Mr Jacques MERLIER

Commission Développement Durable des Réseaux, présidée par Mr Hubert DETURCK

Maîtrise de la Demande en Énergie, présidée par Mr Gérard COMYN

Le Comité Syndical, organe délibérant du Syndicat, s'est réuni 2 fois au cours de l'année 2015 :

- Le 24 avril 2015
- Le 13 novembre 2015

Principales décisions prises au cours de l'année 2015 :

- Décisions modificatives au budget 2015
- Débat d'orientation budgétaire 2016
- Constitution d'un groupement de commandes pour prestations pour les Economies d'Énergie des collectivités
- Signature de l'avenant N°15 au contrat de concession ERDF pour intégration de la ville de Gamaches
- Appel d'offres pour Entretien Eclairage Public pour 5 secteurs
- Appel d'offres pour groupement d'achat électricité
- Signature de l'avenant pour application du décret ruralité avec les concessionnaires
- Lancement d'une DSP GAZ pour la desserte de 18 communes du département
- Modification des barèmes d'aides de la FDE 80



J.C. MORGAND
Président de la FDE
Secteur NORD AMIENS



H. DETURCK
Vice Président FDE
Secteur BERNAVILLE
DOMART PICQUIGNY



J.M. MACHAT
Vice Président FDE
Secteur ST VALERY
SUR SOMME



A. SURHOMME
Vice Président FDE
Secteur SUD AMIENS



G. FOURNET
Vice Président FDE
Secteur SANTERRE
VALLEE DE LA LUCE



F. BEAUVARLET
Vice Président FDE
Secteur PERONNE



J.P. COSETTE
Vice Président FDE
Secteur MOLLINIENS DREUIL



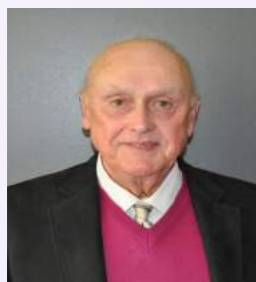
J.M. PAUX
Vice Président FDE
Secteur ROISEL
HATTENCOURT



J. FROIDURE
Vice Président FDE
Secteur HORNOY POIX



J. MERLIER
Vice Président FDE
Secteur CHAULNES



P. SAVOIE
Vice Président FDE
Secteur CRECY EN
PONTHIEU



G. COMYN
Vice Président FDE
Secteur MONTDIDIER



J.M. HEMERLE
1er Secrétaire
Secteur ABBEVILLE



J. DE COLNET
2ème Secrétaire
Secteur SUD VIMEU



Michel DESTOMBES
Membre du Bureau FDE
Secteur ALBERT DOULLENS



Y. MONIN
Membre du Bureau FDE
Secteur PONTHIEU
MARQUENTERRE



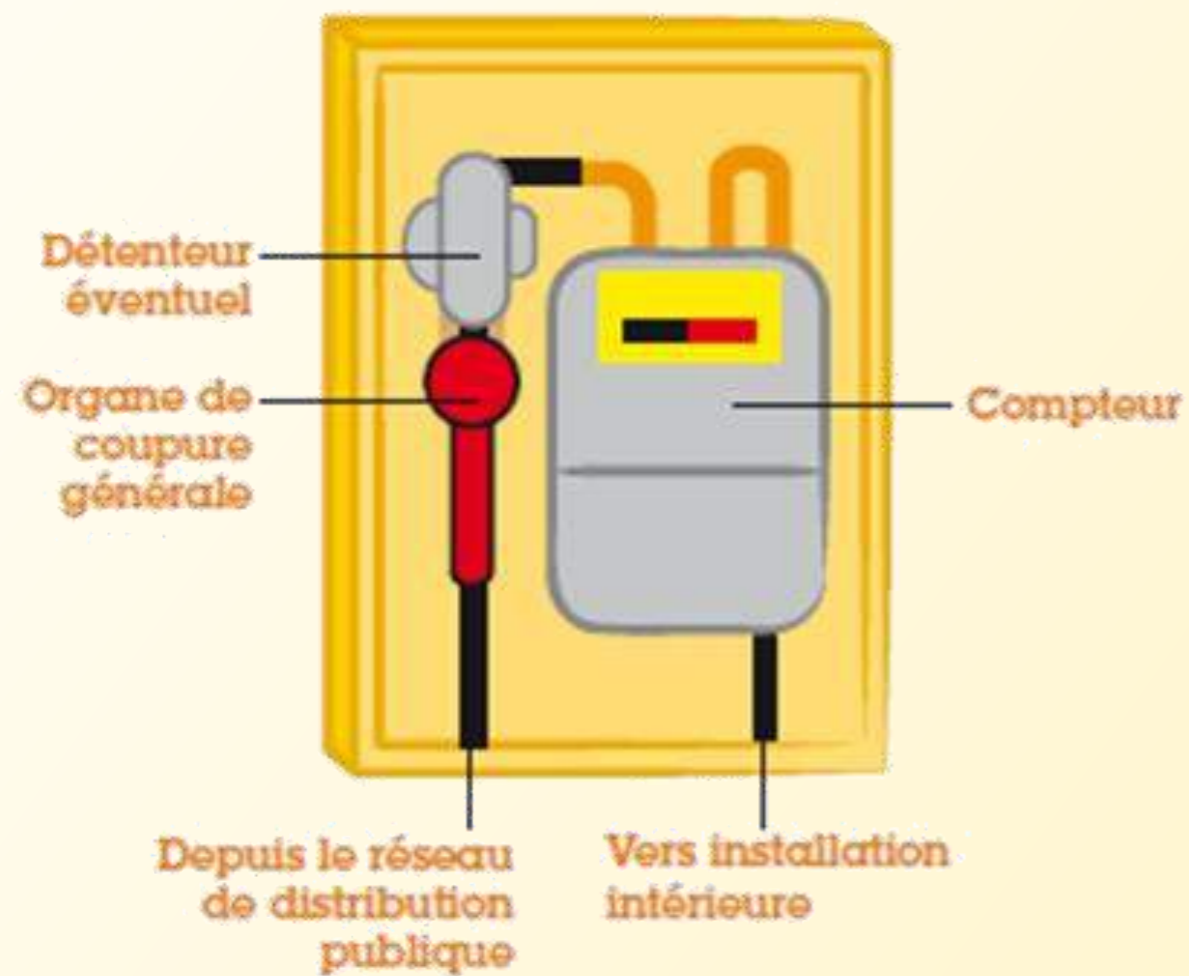
D. LEULIER
Membre du Bureau FDE
Secteur NORD VIMEU



PAC Habillage bois FLIXECOURT



Amélioration de l'aspect esthétique du poste de transformation d'ESTREBOEUF



FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIE
DE LA SOMME

Pôle Jules Verne 2
3 Avenue César Cascabel

80440 BOVES

Tél : 03.22.95.82.62
Fax : 03.22.95.82.52

E-mail : fde80@fde-somme.fr

Site internet : www.fde-somme.fr



Les Elus
Les Ressources Humaines
La Communication
Les Concessions et les Taxes
Les Elements Financiers
Les Marchés Publics

La FDE 80 intégrera ses nouveaux locaux le 18 janvier 2016, bâtiment passif à énergie positive
dont elle est propriétaire.



La compétence gaz est exercée depuis 2006 par la FDE80 qui est l'autorité organisatrice pour 679 communes du département, et signataire à ce titre de contrats de concession pour la distribution de gaz dans les communes.

Suite aux différents appels à la concurrence lancés par la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme, le nombre de communes desservies est passé de 154 au 31/12/2014 à 157 au 31/12/2015, 3 communes ont ainsi pu obtenir la mise en place d'un réseau de distribution publique de gaz en 2015.

La Fédération organise la distribution publique de gaz par délégation à des concessionnaires qui ont en charge la réalisation de la totalité des investissements et l'exploitation du réseau mis en place.

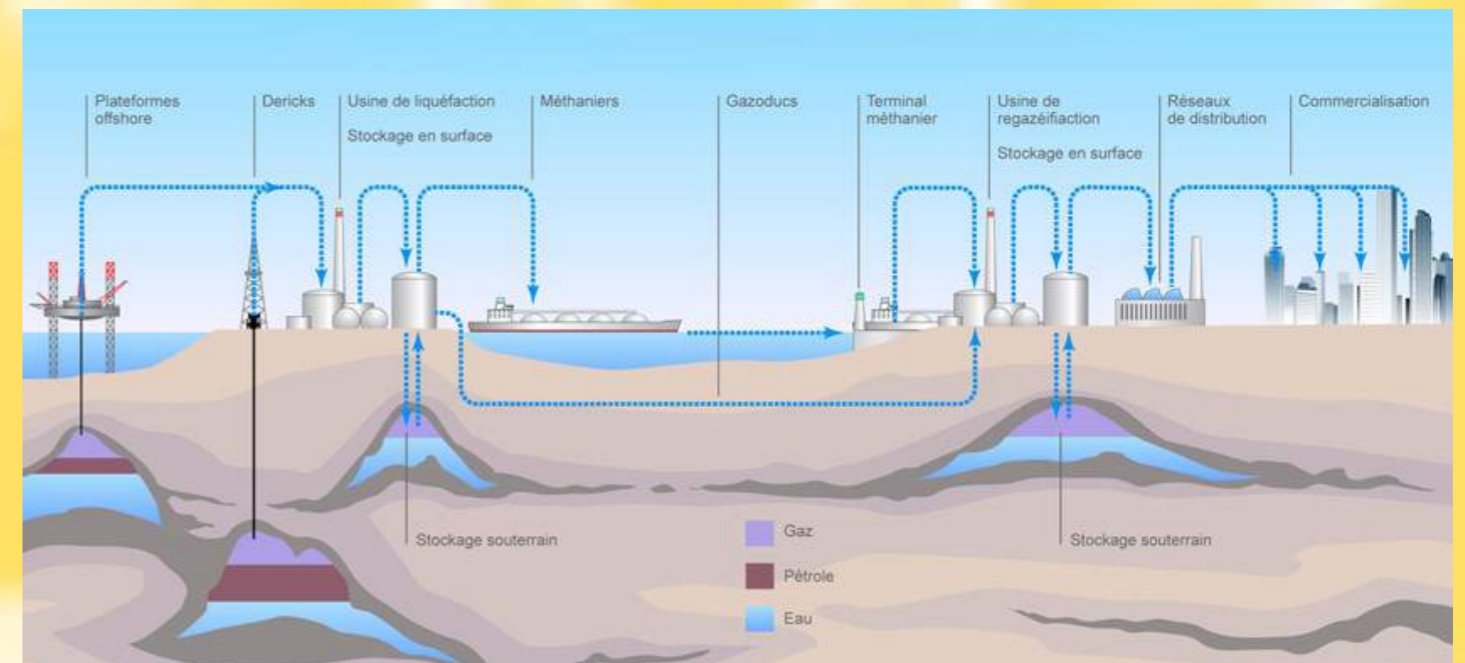
On distingue 2 types de gaz utilisés pour la desserte :

- Le gaz naturel dont les réseaux de distribution sont raccordés au réseau national de transport (GRT Gaz) et où le client a le choix de son fournisseur.
- Le gaz propane : le raccordement au réseau de transport étant trop long et coûteux, des cuves collectives de gaz propane sont installées dans le village alimentant les clients du réseau.

La distribution de gaz

Les opérateurs

Les contrats de concession



Communes en Concession gaz classées par Concessionnaires au 31/12/2015

Communes desservies Communes desservies en 2015 Communes non desservies au 31/12/2014

ANTARGAZ	FLERS SUR NOYE	VAUCHELLES QUESNOY	CURCHY	HERBECOURT	SAILLY SAILLISEL
CANDAS	FLESSELLES	VAUDRICOURT	CURLU	HERLY	SAINS EN AMIENOIS
FIENVILLERS	FLIXECOURT	VERCOURT	DAMERY	HERVILLY	SAINT CHRIST BRIOST
QUEVAUVILLERS	FORT MAHON PLAGE	VERS SUR SELLES	DANCOURT POPINCOURT	HESBECOURT	SAINT FUSCIEN
	FOUILLOY	VILLE LE MARCLET	DAVENESCOURT	HEUDICOURT	SAINT MARD
GrDF	FRESSENNEVILLE	VILLERS BOCAGE	DEMUIN	IGNAUCOURT	SAINT SAULFIEU
ABLAINCOURT PRESSOIR	FRIAUCOURT	VILLERS SUR AUTHIE	DEVISE	LA CHAVATTE	SOREL
AILLY SUR NOYE	FRIVILLE ESCARBOTIN	VRON	DOMMARTIN	LA NEUVILLE LES BRAY	SOURDON
AILLY SUR SOMME	GAUVILLE	WARSY	DOMPIERRE BECQUINCOURT	LA NEUVILLE SIRE BERNARD	SUZANNE
AIRAINES	GLISY	WIENCOURT L EQUIPEE	DRIENCOURT	LABOISSIERE EN SANTERRE	TEMPLEUX LA FOSSE
ALLENAY	GUERBIGNY	WOIGNARUE	ECLUSIER VAUX	LAUCOURT	TEMPLEUX LE GUERARD
ARGOEUVES	GUILLAUCOURT	WOINCOURT	EPEHY	LAWARDE MAUGER L HORTOY	TERTRY
AUBIGNY	HARBONNIERES	YZENGREMER	EQUANCOURT	LEMPIRE	THORY
AULT	HAUTVILLERS OUVILLE		ERCHES	LE PLESSIER ROZAINVILLERS	TILLOLOY
AVELUY	HOMBLEUX	SICAE Somme et Cambrasis	ERCHEU	LE QUESNEL	TINCOURT BOUCLY
AYENCOURT	HORNOY LE BOURG	AIZECOURT LE BAS	ESCLAINVILLERS	L ECHELLE SAINT AURIN	UGNY L EQUIPEE
BACQUEL SUR SELLE	JUMEL	AIZECOURT LE HAUT	ESTREES MONS	LESBOEUF	VERPILLERES
BEAUCAMPS LE VIEUX	LA CHAUSSEE TIRANCOURT	ALLAINES	ESTREES SUR NOYE	LIANCOURT FOSSE	VILLERS AUX ERABLES
BEAUCHAMPS	LAFRESGUIMONT ST MARTIN	ANDECHY	ETALON	LIERAMONT	VILLERS CARBONNEL
BEAUQUESNE	LE CROTOY	ARMANCOURT	ETERPIGNY	LONGAVESNES	VILLERS FAUCON
BEAUVAIL	LE QUESNE	ARVILLERS	ETINEHEM	LONGUEVAL	VILLERS LES ROYE
BELLANCOURT	LE TITRE	ASSAINVILLERS	ETRICOURT MANANCOURT	MAILLY RAINNEVAL	VILLE SUR ANCRE
BELLOY SUR SOMME	L ETOILE	AUBERCOURT	FESCAMPS	MARCELCAVE	VOYENNES
BERTANGLES	LIERCOURT	BALATRE	FEUILLERES	MARCHE ALLOUARDE	VRAIGNES EN VERMANDOIS
BERTEAUCOURT LES THENNES	LIGNIERES LES ROYE	BARLEUX	FIGNIERES	MARICOURT	VRELY
BETHENCOURT SUR MER	LIOMER	BEAUCOURT EN SANTERRE	FINS	MARQUAIX	WARVILLERS
BETTENCOURT RIVIERE	LOEUILLY	BEAUFORT EN SANTERRE	FLAUCOURT	MARQUIVILLERS	YTRES
BLANGY TRONVILLE	MAREUIL CAUBERT	BECQUIGNY	FLERS	MAUCOURT	
BOSQUEL	MEAULTE	BELLEUSE	FOLIES	MAUREPAS	FINAGAZ
BOURSEVILLE	MENESLIS	BERNES	FONCHE FONCHETTE	MEHARICOURT	ARREST
BOUTTENCOURT	MERS LES BAINS	BEUVRAIGNES	FONTAINE LES CAPPY	MERICOURT SUR SOMME	ARRY
BOUVAINCOURT SUR BRESLE	MESNIL ST NICAISE	BIACHES	FONTAINE SOUS MONTDIDIER	MESNIL BRUNTEL	BOUGAINVILLE
BOUZINCOURT	MONTONVILLERS	BIARRE	FOSSEMANANT	MESNIL EN ARROUAISE	BOVELLES
BOVES	MORISEL	BILLANCOURT	FOUQUESCOURT	MESNIL SAINT GEORGES	BRIQUEMESNIL FLOXCOURT
BREILLY	MOUFLERS	BOUCHAVESNES BERGEN	FRANSART	MEZIERES EN SANTERRE	BUIGNY SAINT MACLOU
BROCOURT	NAMPONT	BOUCHOIR	FRANSURES	MOISLAINS	CLAIRY SAULCHOIX
CAGNY	NAMPY	BOUSSICOURT	FRESNOY EN CHAUSSEE	MONCHY LAGACHE	DRUCAT
CAMBRON	NEUVILLE COPPEGUEULE	BOUVAINCOURT EN VERMANDOIS	FRSNOY LES ROYE	MONSURES	HALLENCOURT
CARDONNETTE	OUST MAREST	BRAY SUR SOMME	FRISE	MONTAUBAN EN PICARDIE	HERISSART
CAYEUX SUR MER	PICQUIGNY	BRIE	GENTELLES	NURLU	MOLLIENS DREUIL
CHAULNES	PLACHY BUYON	BUIRE COURCELLES	GINCHY	ORESMAUX	NAOURS
CHEPY	PONT REMY	BUS LA MESIERE	GOYENCOURT	PARVILLERS LE QUESNOY	PENDE
COISY	POULAINVILLE	BUSSU	GRATIBUS	PIENNES ONVILLERS	QUESNOY SUR AIRAINES
CONDE FOLIE	PROUZEL	CACHY	GRATTEPANCHE	PIERREPONT SUR AVRE	REVELLES
CONTY	QUEND	CAIX	GRIVESNES	POEUILLY	RIENCOURT
COTTENCHY	RAINNEVILLE	CAPPY	GRIVILLERS	PROYART	SAINT BLIMONT
CRECY EN PONTTHIEU	ROUVREL	CARNOY	GRUNY	PUNCHY	ST QUENTIN EN TOURMONT
CROIXRAULT	RUE	CARREPUIS	GUEUDECOURT	PUZEAUX	SAISSEVAL
DARGNIES	SAILLY FLIBEAUCOURT	CARTIGNY	GUILLEMONT	QUIVIERES	TALMAS
DOMART SUR LA LUCE	SAINT GERMAIN SUR BRESLE	CAYEUX EN SANTERRE	GUYENCOURT SAULCOURT	RANCOURT	
EAUCOURT SUR SOMME	SAINT OUEN	CHAMPIEN	HAILLES	REMAUGIES	GAZELEC DE PERONNE
EMBREVILLE	SAINT QUINTON LAMOTTE	CHILLY	HALLU	RETHONVILLERS	
EPAGNE EPAGNETTE	SAINT VALERY SUR SOMME	CHIRMONT	HANCOURT	ROGY	DOINGT-Flamicourt
EPLISSIER	SAVEUSE	CHUIGNES	HANGARD	ROIGLISE	
ESSERTAUX	THENNES	CHUIGNOLLES	HANGEST EN SANTERRE	ROISEL	
ESTREES DENIECOURT	THEZY GLIMONT	CLERY SUR SOMME	HARDECOURT AU BOIS	ROLLOT	
ESTREES LES CRECY	THIEULLOY L ABBAYE	COMBLES	HARGICOURT	RONSSOY	
ETELFAY	TILLOY LES CONTY	CONTOIRE	HATTENCOURT	ROUVROY EN SANTERRE	
FAVEROLLES	TULLY	CREMERY	HEBECOURT	RUBESCOURT	
FEUQUIERES EN VIMEU	VALINES	CRESSY OMENCOURT	HEM MONACU	RUMIGNY	

La Fédération dispose d'une compétence optionnelle selon ses statuts pour organiser par transfert de compétence des communes le service public de gestion et d'entretien de bornes de recharge des véhicules électriques.

En 2014, suite à une concertation avec l'ADEME, le Conseil Général et la Région, la Fédération a engagé avec le soutien financier de ses partenaires l'établissement d'un schéma directeur de déploiement d'infrastructures de recharge de véhicules électriques.

Ce schéma a été achevé en 2015 et prévoit la mise en place de 186 bornes sur l'ensemble du département. Il a permis à la Fédération de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ADEME pour bénéficier de subventions de l'Etat pour l'installation de bornes de recharge.

En décembre 2015, la Fédération a obtenu 1 116 000 € d'aides de l'ADEME pour ce projet.



Infrastructure de recharge des véhicules électriques



La numérisation du cadastre

La numérisation du cadastre, opération dont la Fédération est partenaire depuis 2012 par la signature d'une convention entre l'état, le département, la région et le syndicat mixte du Grand Amiénois, s'est poursuivie en 2015 suivant le planning initialement prévu. A la fin de l'année 2015, il ne reste que 65 communes sur la totalité du département de la Somme à numériser. La fin de la numérisation sera terminée au cours du premier semestre 2016. Cette numérisation permet d'alimenter le fonds cartographique du SIG et de disposer des mises à jour ainsi que des données « propriétaires » utilisables pour les missions de service public de la Fédération (recherche de propriétaires de parcelles pour poser des équipements en propriétés privées, autorisations de pose de câbles sur façade...)

Cartographie des fourreaux de Communications Electroniques

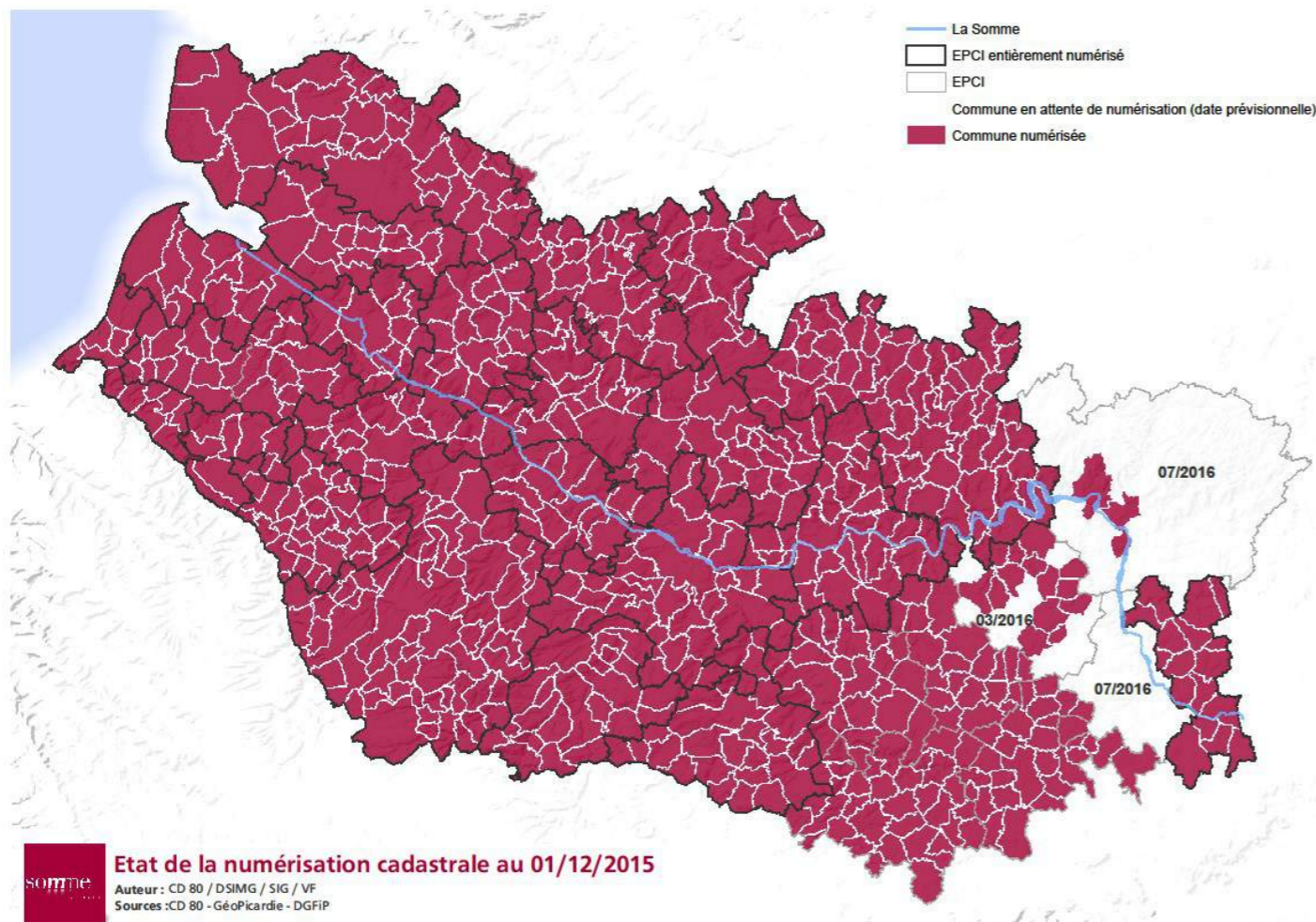
Le SIG a permis de contribuer à l'inventaire des fourreaux de communications électroniques appartenant à la Fédération. Ce recensement sur une couche spécifique permet de suivre les occupations et les locations à recouvrer auprès des opérateurs occupant ces fourreaux.

Les plus anciens travaux concernés remontant à 2002, l'inventaire et l'alimentation du SIG avec ces données liées aux infrastructures de communications électroniques appartenant à la Fédération, est un challenge important pour valoriser ces locations et pour éviter l'endommagement de ces fourreaux et des câbles lors de travaux effectués sur le domaine public.

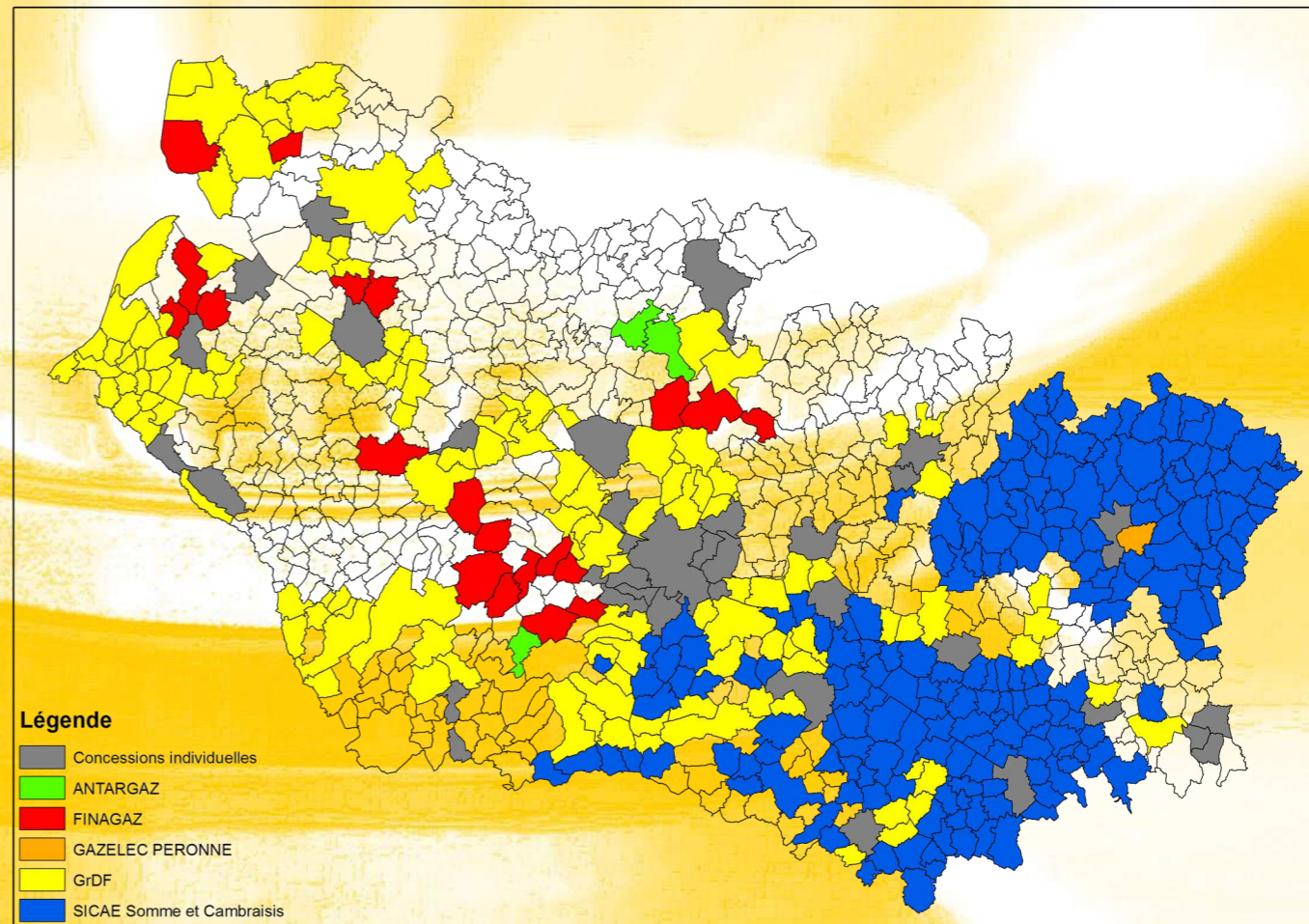
Réponses aux DT/DICT

A ce titre, dans le cadre de la réforme anti-endommagement, le service SIG a été sollicité et a répondu, en 2015, à 5104 DT/DICT sur le territoire des communes ayant confié l'entretien de leur éclairage public à la Fédération et celles où existent des tronçons de génie civil de communications électroniques propriétés de la Fédération. La qualité de ces réponses a permis de n'enregistrer aucun endommagement sur ces ouvrages, de la responsabilité de la Fédération.

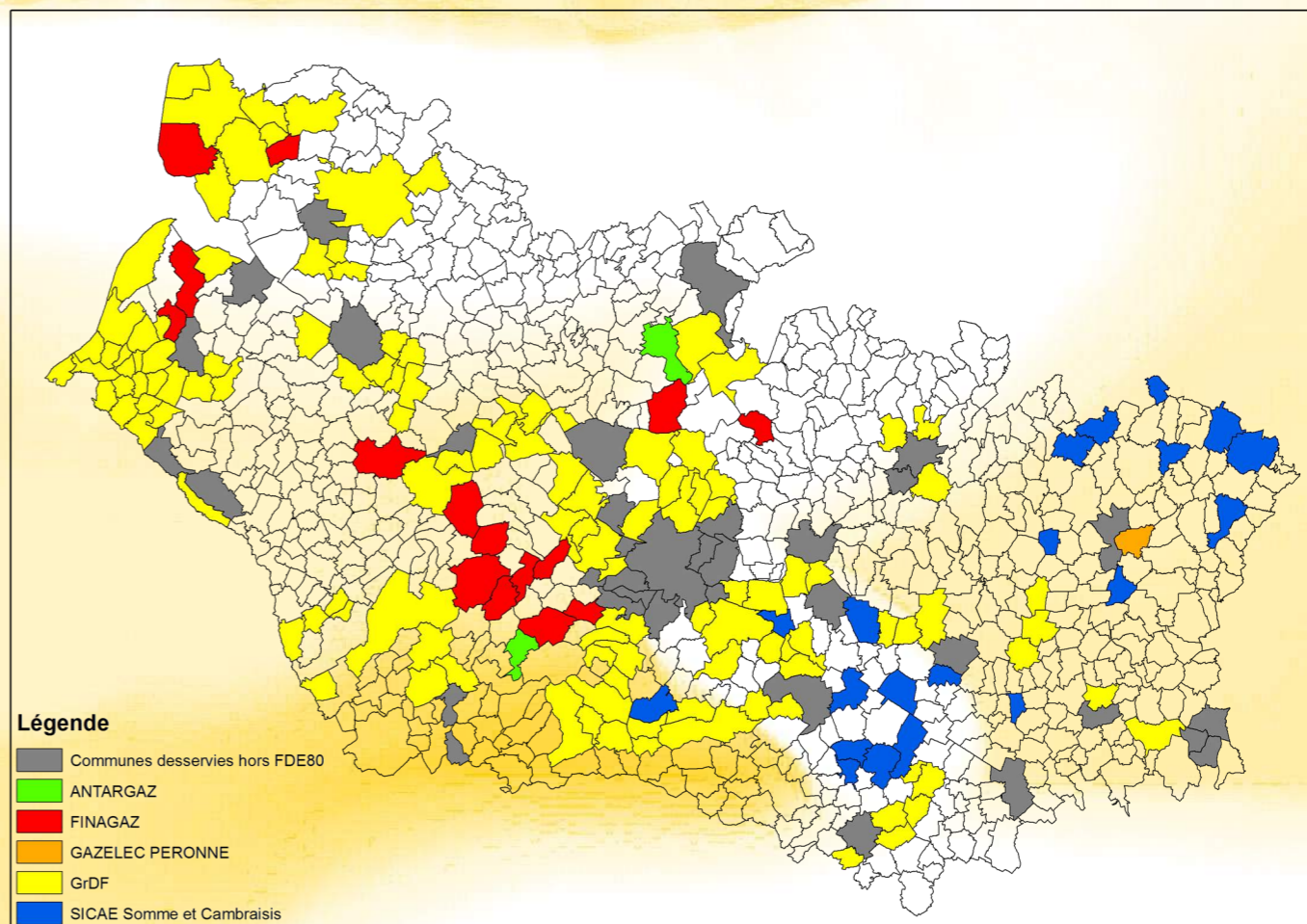
LA NUMERISATION CADASTRALE



CARTE DEPARTEMENTALE DES GESTIONNAIRES DE LA DISTRIBUTION DE GAZ



CARTE DEPARTEMENTALE DES COMMUNES DESSERVIES EN GAZ NATUREL ou GAZ PROPANE



Faits marquants 2015 :

Le 30 octobre 2015, publication pour délégation de service public de distribution de gaz pour la desserte de 18 communes du département.

Le contrat de concession sera attribué en 2016.

Les Opérateurs :



GrDF : 8 contrats de concession pour la desserte publique en gaz principalement naturel de 126 communes et 1 commune en propane. 84 communes relèvent du contrat historique de l'ancien monopole GDF.



SICAÉ de la Somme et du Cambrasis : 8 contrats de concession pour la desserte publique en gaz de 192 communes dont 182 communes en gaz propane et 10 communes en gaz naturel.



FINAGAZ : 4 contrats de concession pour la desserte publique de gaz propane de 20 communes



ANTARGAZ : 2 contrats de concession pour la desserte publique en gaz propane de 3 communes.



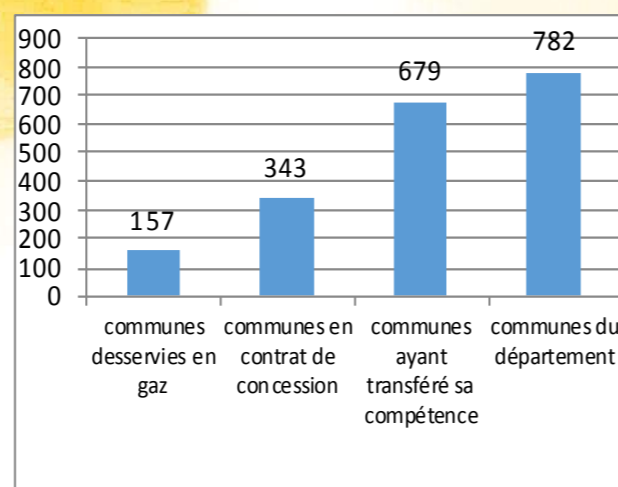
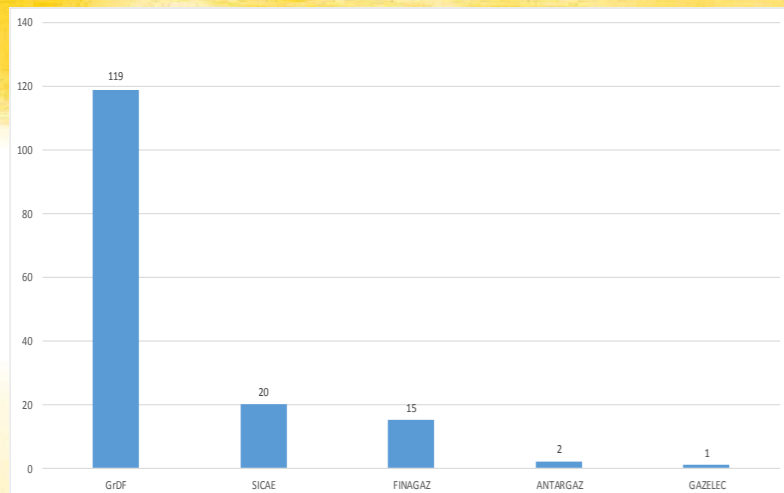
GAZELEC de PERONNE : 1 traité de concession pour la desserte publique en gaz naturel d'une commune.

Sur 782 communes du département, 679 communes ont transféré leur compétence gaz à la FDE 80.

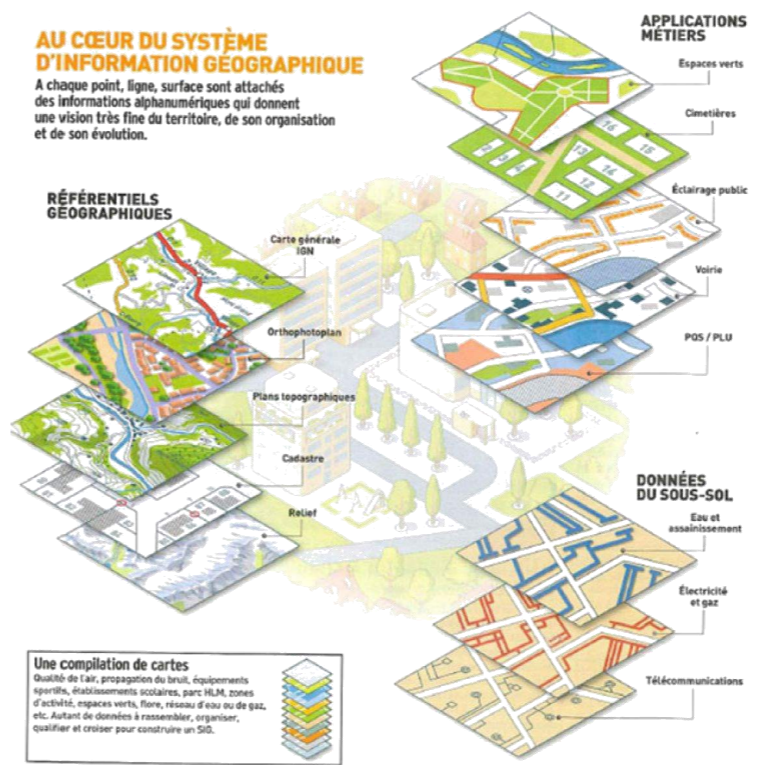
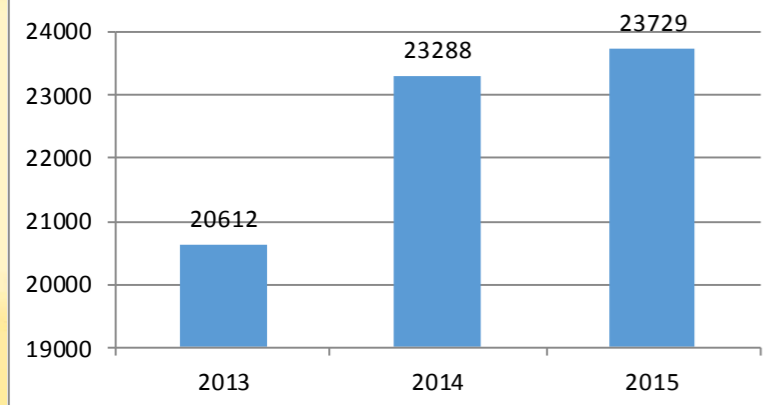
Au 31/12/2015, 343 communes sont sous contrats de concession pour une desserte publique de gaz, dont 137 communes en gaz naturel et 206 communes en gaz propane.

Au 31/12/2015, pour l'ensemble du département, 192 communes sur 782 sont desservies en gaz naturel ou propane dont 157 communes par l'intermédiaire de la FDE 80, (124 communes desservies en gaz naturel et 33 communes desservies en gaz propane)

Communes desservies par opérateurs

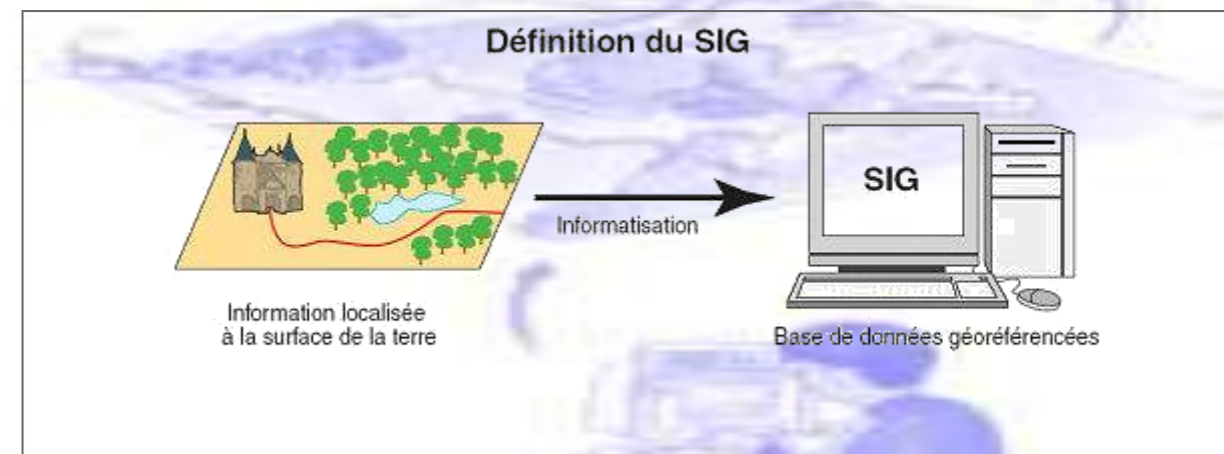


CLIENTS



La Fédération ne peut se passer d'un système d'informations géographiques performant, qui doit également lui permettre de gérer les réseaux d'éclairage public, dont elle gère l'entretien et les fourreaux de communications électroniques qui lui appartient.

Le SIG Système d'Informations Géographiques



GROUPEMENT D'ACHAT D'ELECTRICITE

La FDE80 a signé en 2014 un accord cadre pour la période du 01/10/2015 au 30/06/2018

Au 31 décembre 2015, 1 marché passé comprenant :
 LOT 1 : puissance souscrite <= 36 kVA, Secteur ERDF
 LOT 2 : puissance souscrite > 36 kVA, Secteur ERDF
 LOT 3 : Télé-relevés Secteur ERDF
 LOT 4 : Secteur SICAE de la Somme et du Cambrasis
 LOT 5 : Secteur GAZELEC de Péronne
 LOT 6 : Secteur MONTDIDIÉ

Afin de palier à la suppression des tarifs réglementés au 1er janvier 2016 pour les puissances souscrites > 36 kVA
 Une période transitoire de 6 mois sera mise en place et portera la date limite au 1er juillet 2016.

Le prix de la fourniture est fixe pour la durée des marchés signés.

MARCHE SUBSEQUENT 1 Du 01/01/2016 au 30/06/2018

SECTEUR ERDF		Nbre d'adhérents	Nbre PdL
Lot 1 puissance <= 36 kVA	attribué à ENGIE	209	1 980
Eclairage Public		73	2 143
Lot 2 puissance > 36 kVA	attribué à ENGIE	75	353
Lot 3 Télé-relevés	attribué à EDF	3	12
Lot 4 Secteur SICAE Somme et Cambrasis	attribué à PROXELIA	11	15
Lot 5 Secteur GAZELEC Péronne	attribué à GAZELEC Péronne	3	5
Lot 6 Secteur MONTDIDIÉ	attribué à ALTERNA	3	3

Nombre total d'adhérents **261**, un adhérent étant repris dans différent lot
 Nombre total de PdL (Point de Livraison) traités : **4 511**

Le **volume** global d'électricité acheté est de **263 GWh**.

L'**économie** globale réalisée pour les membres du groupement de commandes est de **14 %**.

Le groupement d'achat électricité coordonné par la FDE80 prévoyait également de manière optionnelle la possibilité pour chaque membre du groupement d'être approvisionné en électricité garantie d'origine renouvelable, avec un surcoût de moins de 1%.

Les gains obtenus sur ces marchés par rapport à l'ancien tarif réglementé s'élève à 3 600 000 €.

En début d'année 2016, un second marché sera lancé par la FDE80 pour palier à la période transitoire qui prendra fin le 30 juin 2016.

Les réseaux :

Dans certaines communes, un réseau de distribution publique de gaz naturel est mis en place, dans d'autres communes où le raccordement à un réseau de distribution publique de gaz naturel est trop distant, c'est un réseau de distribution publique de gaz propane qui est mis en place.

Longueurs des réseaux (km)

	SICAE	GrDF	Finagaz	Antargaz	Gazelec	TOTAL
2013	45.10	885.07	11.36	2.5	5.19	949.22
2014	50.18	895.02	13.73	2.5	5.19	966.62
2015	51.86	904.07	20.25	2.5	5.19	983.87

Développement des réseaux (km)

	SICAE	GrDF	Finagaz	Antargaz	Gazelec	TOTAL
2015	1.68	9.05	6.52	0	0	17.25

Nombre de communes en contrat de concessions

	SICAE	GrDF	Finagaz	Antargaz	Gazelec	TOTAL
2013	96	108	14	3	1	222
2014	192	127	20	3	1	343
2015	192	127	20	3	1	343

Nombre de communes desservies

	SICAE	GrDF	Finagaz	Antargaz	Gazelec	TOTAL
2013	19	101	10	2	1	133
2014	20	119	12	2	1	154
2015	20	119	15	2	1	157

+ 3 communes

Les Clients

	SICAE	GrDF	Finagaz	Antargaz	Gazelec	TOTAL
2013	451	19872	84	38	167	20612
2014	518	22439	126	38	167	23288
2015	563	22611	377	39	139	23729

La qualité

	2014	2015
Nombre d'incidents	293	242
Dont :		
Manque de gaz ou défaut pression	78	65
Fuite de gaz sans incendie ni explosion	154	120
Incidents avec incendie et/ou explosion	18	19
Incidents autre nature	43	38

En 2015, 711 millions de kWh ont été distribués à 23 729 clients contre 671 millions de kWh distribués à 23 288 clients en 2014.

Exemple de mise en service en 2015



COMMUNE DE SAINT BLIMONT



COMMUNE D HALLENCOURT



COMMUNE DE PENDE



Commune de Saint Blimont



Commune de Pendé



Commune d'Hallencourt

La délégation du Service Public de distribution de gaz

La distribution par concession du service public de distribution du gaz, consiste pour la collectivité organisatrice à confier la charge des travaux d'investissement et l'exploitation d'un réseau de distribution de gaz à un opérateur : le concessionnaire qui a l'exclusivité de ce service pendant la durée du contrat, moyennant le respect du cahier des charges, prévoyant notamment les conditions tarifaires.

Les travaux de réseau gaz sont entièrement pris en charge par le concessionnaire sans aucun impact financier pour la commune et pour la Fédération.

La durée du contrat de concession est suffisamment longue pour permettre au concessionnaire de financer ses investissements (souvent 30 ans) avec la distribution du gaz.

L'autorité concédante, la FDE 80, contrôle l'application et le respect du contrat de concession.

Les communes désirant bénéficier d'une éventuelle desserte publique de gaz, communiquent à la FDE 80 une délibération du Conseil Municipal, demandant à la FDE 80 d'engager les démarches, après s'être assurée que la commune a transféré sa compétence gaz au SIER auquel elle adhère.



Exemple de branchement gaz

GROUPEMENT D'ACHAT DE GAZ NATUREL

En 2014, la FDE80 a lancé une consultation auprès des collectivités publiques du département, afin de recenser les attentes et les besoins en matière d'achat d'énergies, gaz naturel et électricité, afin de palier à la suppression des tarifs réglementés au 1er janvier 2015 pour les clients dont la consommation de gaz naturel excède 200 MWh. Une période transitoire de 6 mois (01/01/2015—30/06/2015) permet aux collectivités de bénéficier du groupement d'achat au 1er juillet 2015, si la mise en concurrence n'a pas été faite avant le 1er janvier 2015. La FDE80 a signé en 2014 un accord cadre pour une durée de 4 ans (8/12/2014—07/12/2018) Au 31 décembre 2015, 5 marchés passés comprenant chacun 2 lots (lot 1 CAR < 300 MWh, lot 2 CAR > 300 MWh). Le prix de la fourniture est fixe pour la durée des marchés signés.

MARCHE SUBSEQUENT N°1 Du 01/01/2015 au 31/12/2016	
LOT 1 : attribué à ENGIE	
Nombre d'adhérents :	47
Nombre de Points de livraison :	172
Quantité annuelle :	10 713 MWh
Gains obtenus (Tarif Réglementé) :	- 19 %
LOT 2 : attribué à ENGIE	
Nombre d'adhérents :	6
Nombre de Points de livraison :	7
Quantité annuelle :	3 205 MWh
Gains obtenus (Tarif Réglementé) :	- 24.5 %

MARCHE SUBSEQUENT N°2 Du 01/01/2015 au 31/12/2016	
LOT 1 : attribué à GAZELEC de PERONNE	
Nombre d'adhérents :	1
Nombre de Points de livraison :	4
Quantité annuelle :	98 MWh
Gains obtenus (Tarif Réglementé) :	- 26 %
LOT 2 : attribué à GAZELEC de PERONNE	
Nombre d'adhérents :	1
Nombre de Points de livraison :	1
Quantité annuelle :	130 MWh
Gains obtenus (Tarif Réglementé) :	- 36 %

Groupement d'Achats d'Energies

MARCHE SUBSEQUENT N°3 Du 01/07/2015 au 30/06/2017	
LOT 1 : attribué à TOTAL ENERGIE GAZ	
Nombre d'adhérents :	21
Nombre de Points de livraison :	64
Quantité annuelle :	3 053 MWh
Gains obtenus (Tarif Réglementé) :	- 10 %
LOT 2 : attribué à TOTAL ENERGIE GAZ	
Nombre d'adhérents :	3
Nombre de Points de livraison :	3
Quantité annuelle :	2 021 MWh
Gains obtenus (Tarif Réglementé) :	- 24 %

MARCHE SUBSEQUENT N°4 Du 01/11/2015 au 31/12/2017	
LOT 1 : attribué à ENGIE	
Nombre d'adhérents :	5
Nombre de Points de livraison :	35
Quantité annuelle :	1 800
Gains obtenus (Tarif Réglementé) :	- 19 %
LOT 2 : attribué à EDF	
Nombre d'adhérents :	1
Nombre de Points de livraison :	1
Quantité annuelle :	366 MWh
Gains obtenus (Tarif Réglementé) :	- 39 %

Au 31 décembre 2015, le seuil de la consommation annuelle sera abaissé à 30 MWh, avec une période transitoire également de 6 mois mise en place, qui porte la date limite au 1er juillet 2016. En décembre 2015, la FDE80 à lancer un 5ème marché, afin de palier à la suppression des tarifs réglementés au 1er janvier 2016 pour les clients dont la consommation de gaz naturel excède 30 MWh. Le marché N°5 reprend également les PdL des marchés N° 1, N°3 et N°4, afin d'assurer la continuité de fourniture d'énergie jusqu'au 30 juin 2018.

Les gains annuels obtenus sur l'ensemble de ces marchés représentent 233 606 € .

LES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE (CEE)

La troisième période des CEE Certificats d'Économies d'Énergie a débuté le 1er janvier 2015 pour une durée de 3 ans. (2015-2017)

Un nouveau seuil de 50 GWh Cumac

Le seuil de dépôt d'un dossier auprès du Pôle National des CEE qui était pour la seconde période de 20 GWh Cumac passe à 50 GWh Cumac pour la 3ème période (2015-2017).

La procédure de constitution et de dépôt d'un dossier CEE reste inchangée :

D'où l'intérêt pour les collectivités locales de se regrouper.

- Faire parvenir le projet (devis non accepté) à la FDE 80 par l'intermédiaire de l'adresse mail dédiée aux CEE
fde80@capitalenergy.fr
- Accepter l'offre d'achat des CEE émise par Capital Energy. (document envoyé par mail)
- Procéder à la réalisation des travaux
- Fournir une copie de la facture définitive
- Faire compléter par l'entreprise l'attestation de fin de travaux fournie par Capital Energy.

En 2015, la FDE 80 a déposé 14 dossiers auprès du Pôle National des Certificats d'Économies d'Énergie pour validation, représentant 14 942 519 kWh Cumac.

Le Pôle National des CEE a validé 9 dossiers pour un total de 7 288 437 kWh Cumac, 8 dossiers restent en attente de validation pour un total de 7 654 082 kWh Cumac.

Un recensement des dossiers déposés depuis la 1ère période des CEE (2006-2010) jusqu'en décembre 2015 a permis de démontrer que la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme a obtenu 184 GWh Cumac de certificats, soit plus de 656 000 € de recette pour les collectivités du département.



La Fédération intervient sur les réseaux de communications électroniques lors des travaux d'extension, de renforcement et d'enfouissement des réseaux électriques en mettant en place des fourreaux pour permettre dans un premier temps une desserte en souterrain par le réseau cuivre d'Orange et ultérieurement la desserte souterraine par un réseau en fibre optique.

Les Communications Electroniques



Réalisation de travaux de communications électroniques

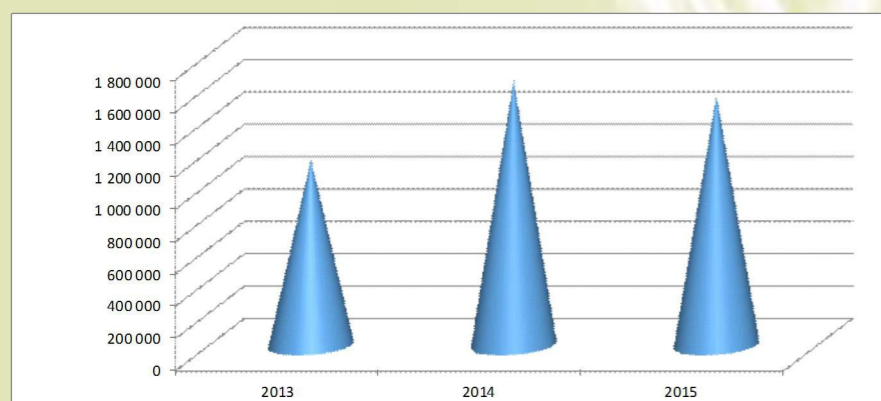
Les accords signés en 2013 avec Orange ont pris effet au 1^{er} janvier 2014, actant la propriété de la Fédération sur le génie civil réalisé lors des opérations de dissimulation, permettant ainsi l'utilisation de ce génie civil par d'autres opérateurs, notamment Somme Numérique pour le déploiement du FTTH. A ce titre en 2015, les premières locations ont été versées par Orange pour les fourreaux occupés lors des opérations de dissimulation réalisées en 2014. La location a également été générée sur tous les autres fourreaux posés lors des extensions de réseaux et occupés par Orange.

Une consultation systématique d'Orange et de Somme Numérique a été mise en place pour prendre en compte les remarques et les besoins éventuels des opérateurs, lors des travaux réalisés en souterrain par la Fédération, pour optimiser le génie civil créé et s'assurer de son adaptation aux besoins futurs (nombre de fourreaux, dimensionnement des chambres...). Cette consultation, associée à des réunions de suivi régulières, ont permis de détecter des besoins spécifiques de coordination et d'aboutir à quelques projets de réalisation, pour le compte de Somme Numérique, d'infrastructures de Communications Electroniques, en tranchée commune.

En déclinaison d'accords nationaux, une convention a été signée entre Somme Numérique, ERDF et la Fédération, concernant l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques en fibres optiques sur les supports de lignes aériennes. Cette convention détaille les modalités techniques et financières d'utilisation des poteaux Basse Tension et Haute Tension (HTA) qui appartiennent à la Fédération, afin de faciliter et d'accélérer le déploiement de la fibre optique sur le département de la Somme. Cette convention contribue à la mutualisation des ouvrages pour éviter la plantation de nouveaux poteaux ou la création onéreuse de génie civil pour le déploiement du FTTH.

Les travaux réalisés par la FDE 80 (€ HT)

Génie Civil de communications électroniques	2013	2014	2015
01 Secteur Albert Doullens	207 511	121 477	178 852
02 Secteur Bernaville Domart Picquigny	140 784	110 078	197 189
03 Secteur Chaulnes	46 361	16 217	49 146
04 Secteur Crécy en Ponthieu	0	1 142	5 447
05 Secteur Hornoy Poix	66 877	50 654	27 398
06 Secteur Molliens Dreuil	65 519	154 222	142 934
07 Secteur Nord Vimeu	12 757	80 618	128 814
08 Secteur Ponthieu Marquenterre	167 507	159 461	256 687
09 Secteur Nord Amiens	144 236	66 020	193 779
10 Secteur Sud Amiens	142 059	188 504	178 676
11 Secteur Saint Valery sur Somme	198 772	81 404	64 105
12 Secteur Sud Vimeu	12 819	74 846	20 388
14 Secteur Santerre Vallée de la Luce	24 705	89 224	8 587
15 Secteur Péronne	20 318	66 086	30 244
16 Secteur Montdidier	57 960	15 886	3 467
17 Secteur Roisel Hattencourt	35 767	84 951	7 739
	1 634 378	1 539 928	1 493 452



Les travaux de génie civil de communications électroniques baissent légèrement de 3% de 2014 à 2015.

LES AUTRES MISSIONS DU SERVICE

- [Challenge de la mobilité](#)

Du 16 au 22 septembre 2015, challenge collectif ayant pour but d'être la structure ayant le plus d'agents qui effectuent leur trajet domicile-travail autrement qu'en voiture individuelle.

- [Opération « le jour de la nuit »](#)

Le 10 octobre 2015 à CAGNY, manifestation coordonnée par l'association Agir pour l'Environnement, afin d'informer et de sensibiliser le grand public sur les enjeux de la nuisance lumineuse et de faire prendre conscience des économies d'énergie réalisables et mobilisant également le service Eclairage Public de la Fédération.

- [COCON80](#)

Lancement en mars 2015 d'une démarche collective et innovante pour isoler les combles perdus de bâtiments publics avec la réalisation d'une consultation préliminaire relevant l'intérêt de commune pour des travaux groupés de rénovation de combles. (18 réponses positives de communes intéressées)

- [Société d'Economie Mixte Energies](#)

Réflexion sur la création d'une SEM Energies Renouvelables afin de traiter massivement le sujet des énergies renouvelables. Par son rôle de mutualisation, la FDE80 peut recruter des chargés de mission spécialisés dans les énergies renouvelables et le montage de projet pour assister au mieux les communes.



LA MDE RESEAU

2 Dossiers MDE- Réseau

Deux équilibreurs de réseau ont été installés sur les communes de **HOMBLEUX** et de **BOUILLANCOURT EN SERY**.

	Coût du renforcement initial projeté	Coût de la solution alternative retenue
HOMBLEUX	48 200 € HT	10 550 € HT
BOUILLANCOURT EN SERY	36 350 € HT	10 550 € HT

**Préparation de la campagne de mesures
hiver 2015/2016**

Plusieurs dossiers ont été identifiés sur les communes de :

NAOURS, FRAMICOURT, BRAY SUR SOMME, ASSEVILLERS, MOLLIENS DREUL.

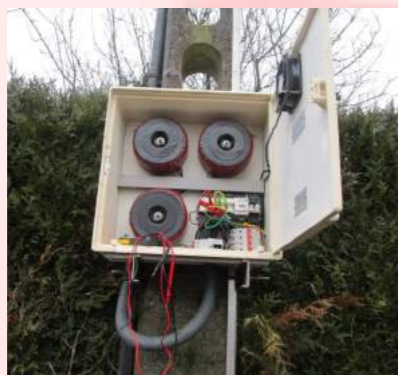
**Fiche de Signalement
de problèmes électriques**

Pour améliorer la qualité de la distribution d'électricité, un courrier a été adressé à l'ensemble des communes qui sont en concession ERDF pour faire remonter les problèmes de qualité de réseau.

18 communes ont répondu,
5 dossiers étaient liés à des contraintes de tension.

La FDE80 a demandé à ERDF d'effectuer des mesures sur les départs concernés.

Travaux réalisés à HOMBLEUX



La Fédération aide techniquement et financièrement les communes dans la réalisation de leurs projets en Eclairage Public.

Elle aide également les communes dans l'entretien de leurs installations d'Eclairage Public en proposant l'adhésion au Service Entretien Eclairage Public.

Depuis le dernier trimestre 2013, le service Eclairage Public propose également aux communes adhérentes à la FDE80 :

- Le transfert de la compétence Maitrise d'Ouvrage Eclairage Public
- Le transfert de l'achat d'énergie pour l'Eclairage Public

L'ECLAIRAGE PUBLIC

L' ECLAIRAGE

PUBLIC

Les travaux d'Eclairage Public, d'Illuminations et de Signalisation lumineuse.
La maintenance de l'Eclairage Public

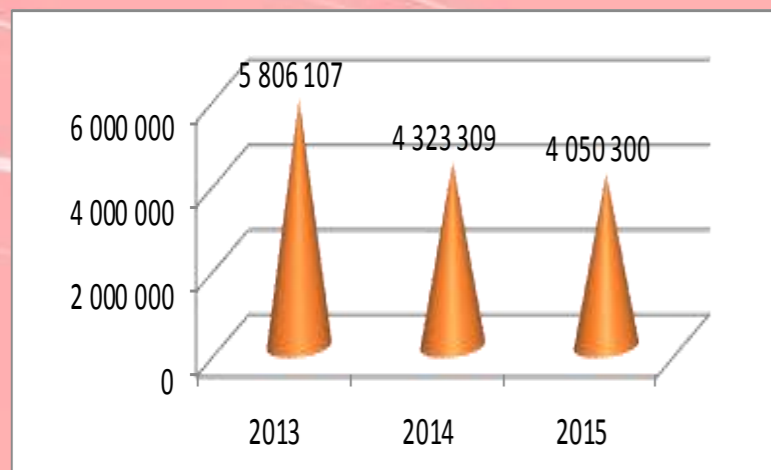
4 050 300 € HT de travaux d'éclairage public réalisés en 2015

En 2015, 4 050 300 € investis dans la réalisation de nouveaux réseaux, la modernisation et l'enfouissement des réseaux d'Éclairage Public, et l'illumination de certains ouvrages à la demande des communes.

Un gros effort a été fait sur le remplacement des équipements vétustes remplacés par des équipements plus performants et moins énergivores, notamment en ce qui concerne les luminaires équipés de lampes à vapeur de mercure (ballons fluos).

Ces travaux sont réalisés par la Fédération majoritairement sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération, après transfert de compétence, occasionnellement sous mandat de la commune.

EVOLUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC



Les travaux d'Éclairage Public restent stables de 2014 à 2015.

4 050 300 € HT de travaux d'Éclairage Public réalisés en 2015 contre 4 323 309 € HT en 2014.

Réalisation de travaux d'Éclairage Public par la FDE 80 dans les communes :



Saint Léger les Domart



Gorges



Feuquières en Vimeu



Gauville



Abbeville Place Saint Jacques



Friville Escarbotin

Tableau synthétique de l'avancement des dossiers de réseau de chaleur

COMMUNES	Transfert de compétence à la FDE80	STATUT	Puissance appelée (kW)	Longueur du réseau (mT)	Investissements globaux FDE80 (k€HT)	Besoins (Mwhu / an)
ROYE	Oui	En cours	4 439	5 725	4 693	8 655
NOUVION	Oui	En suspend	501	298	326	567
CORBIE	Oui	En cours	4 919	2 930	3 258	7 355
SAINT VALERY SUR SOMME	Oui	En suspend	1 699	2 156	2 016	3 325
SAINT OUEN	Oui	En cours	178	220	218	218
CANAPLES	Oui	En cours	60	152	164	98

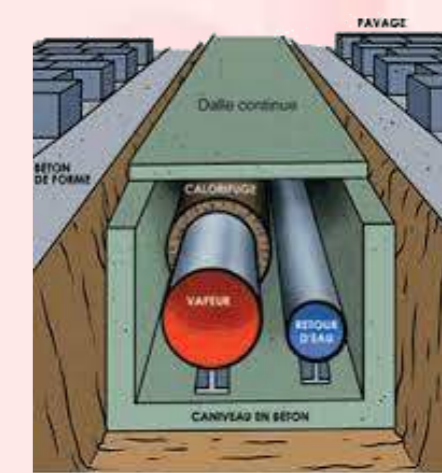
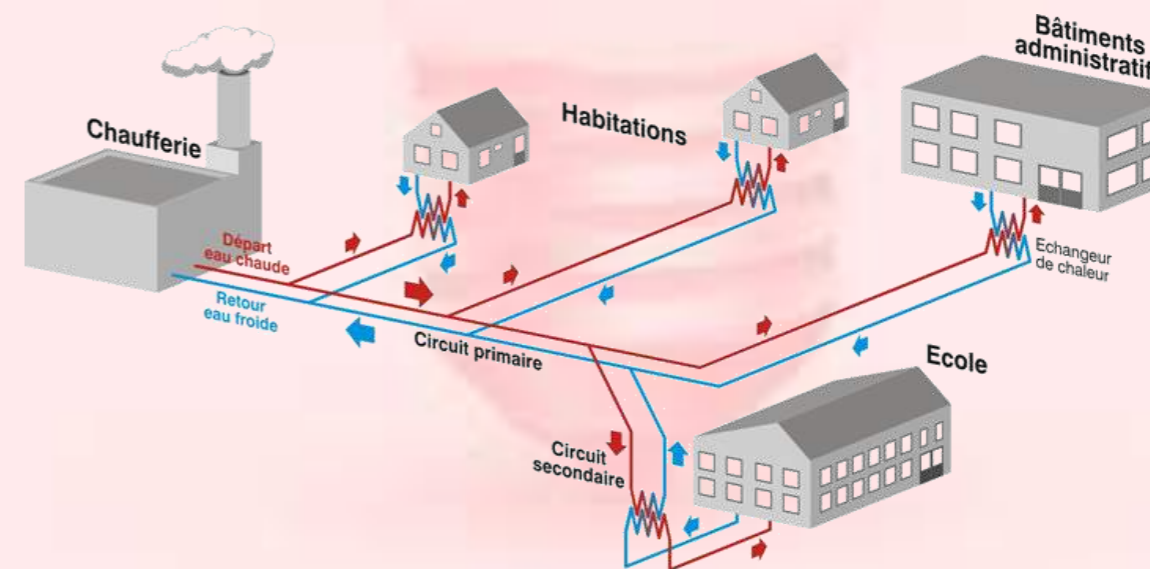


Schéma d'un réseau de chaleur



LES RESEAUX DE CHALEUR

La FDE80 pouvant exercer la compétence des réseaux de chaleur pour les communes (compétence optionnelle), Agnès LENNE, ingénieure spécialisée dans les réseaux de chaleur, a été recrutée en mars 2013, afin d'identifier les projets, réaliser les études en collaboration avec des Bureaux d'Etudes et mener à bien ceux-ci.

SAINT VALERY SUR SOMME

Le premier transfert de compétence a été réalisé en mars 2013 par la commune de SAINT VALERY SUR SOMME pour un réseau de chaleur d'environ 2 MW. Le contexte lié au prix du gaz pour l'Hôpital a rendu difficile la réalisation de ce projet. Celui-ci est actuellement en suspend.

ROYE

La ville de ROYE a adhéré à la FDE80 en août 2013 et a transféré la compétence réseau de chaleur. L'étude de faisabilité a été rendue en janvier 2015 devant les principaux futurs abonnés. La FDE80 a fait appel à un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, les travaux devraient commencer début 2017.

CORBIE

La commune de CORBIE a délibéré pour le transfert de compétence en février 2014. L'étude de faisabilité a montré un réel intérêt pour ce projet en version biomasse. Une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage commence en mai 2016

CANAPLES

La commune de CANAPLES a délibéré pour le transfert de compétence réseaux de chaleur le 14 novembre 2014. L'étude de faisabilité a montré un réel intérêt pour ce projet en version géothermique devant l'ADEME et la Région. La FDE80 va faire appel à une Maîtrise d'Œuvre pour mener à bien ce dossier.

Malgré une situation favorable pour le projet de ROISEL qui rassemblait deux abonnés (Communauté de Communes Haute Somme et le Conseil Départemental de la Somme), le projet a été abandonné suite au refus de raccordement d'un abonné.

Le contexte énergétique a entraîné l'abandon provisoire des projets de NOUVION et de CRECY en PONTHEU. Ces projets pourront être remis à jour si le contexte change.

La maintenance de l'Eclairage Public

Sur 771 communes du département adhérentes à la FDE, 373 adhèrent au service d'entretien de l'éclairage public. Le parc entretenu comprend 39 336 points lumineux au 31/12/2015.

L'entretien comprend :

- La gestion des points lumineux à l'aide d'un système d'informations géographiques (Candéla),
- Un entretien préventif des points lumineux consistant à remplacer les lampes systématiquement après leur durée optimale de fonctionnement,
- Un entretien correctif pour répondre aux pannes,
- Une visite annuelle de contrôle.
- Les réponses aux déclarations de projet de travaux DT et aux déclarations d'intention de commencer des travaux DICT conformément à la nouvelle réglementation sur les travaux au voisinage des réseaux.
- Le contrôle réglementaire des installations électriques

Ce service gère également pour les communes qui le souhaitent la signalisation lumineuse (feux tricolores, feux de signalisation, radars pédagogiques) l'éclairage des stades et terrains de sport, les illuminations permanentes ou temporaires.

Le coût de l'entretien de l'éclairage public hors gestion est de 1 212 543 € en 2015.

Ce coût est supporté pour l'essentiel par les contributions des communes adhérentes au service.

Le coût de la gestion de ce service est supporté par la FDE 80.

L'espace adhérent sur le site internet de la FDE 80 a été mis en service en avril 2011.

Les communes peuvent, via internet :

- Accéder à la cartographie des points lumineux,
- Accéder à la base de données des points lumineux et effectuer leurs demandes de dépannage.

Les communes désirant adhérer au Service d'Entretien de l'Eclairage Public :

- Contact avec le Responsable du Service Entretien Eclairage Public : Mr Maxime REGNIER (tél : 03.22.95.96.67, maxime.regnier@fde-somme.fr)
- Délibération du Conseil Municipal pour transfert de compétence
- Création de la base de données par la FDE (inventaire du parc des points lumineux et armoires),
- Etiquetage du parc effectué par l'entreprise titulaire du marché d'entretien.

Au cours du dernier trimestre 2013, le service Eclairage Public a proposé à l'ensemble des communes adhérentes à la FDE80 :

- le transfert de la compétence Maîtrise d'Ouvrage éclairage public. Dans ce cas, la commune ne règle que sa participation et n'est plus impactée par la TVA. La commune garde la maîtrise des décisions d'investissements, les travaux devant préalablement être approuvés par la commune. La commune n'a pas l'obligation d'adhérer à l'entretien de l'Eclairage Public.
- Achat d'énergie : pour les communes qui le souhaitent, la Fédération peut se charger de l'achat d'énergie.

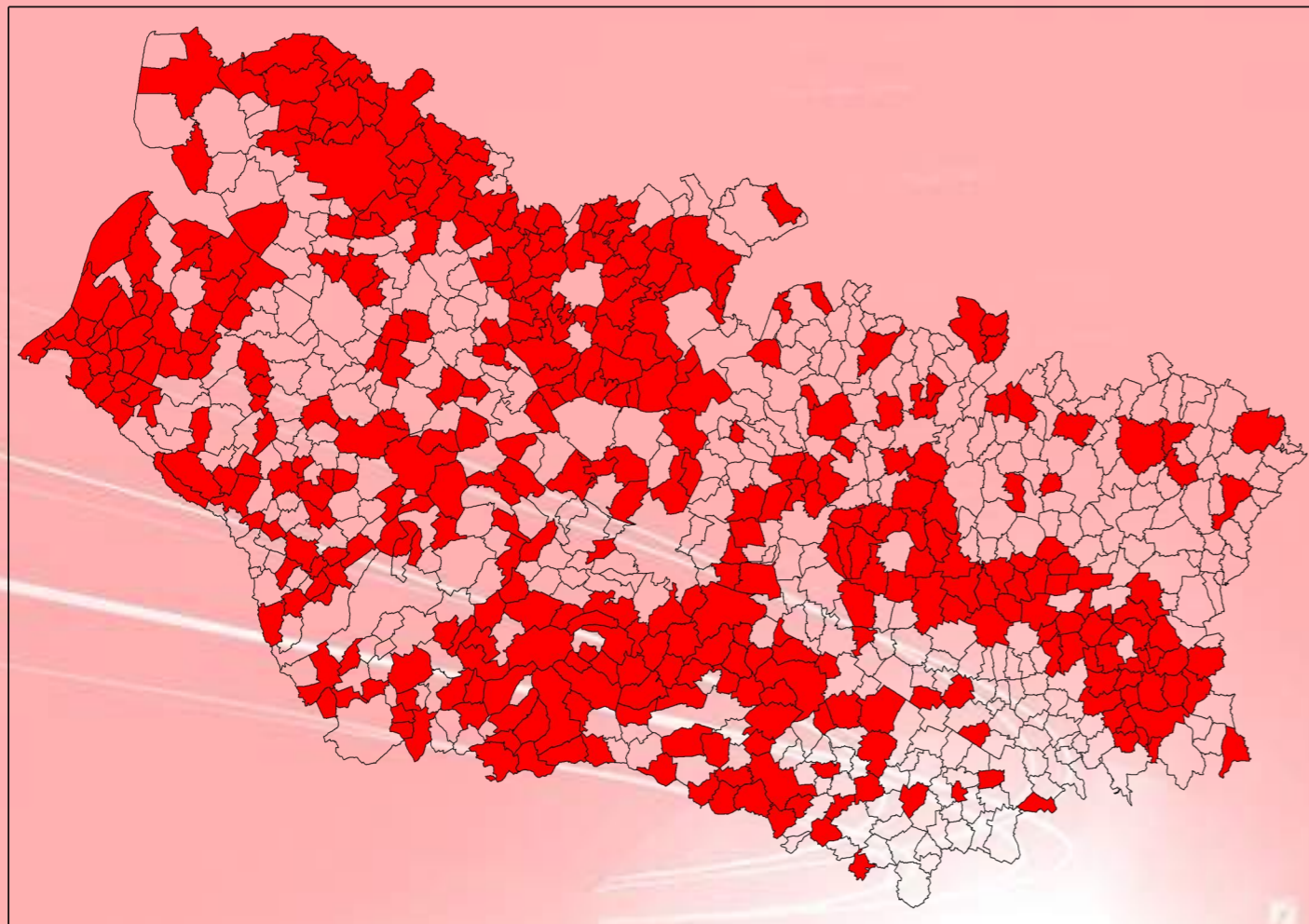
Le transfert de l'achat d'énergie pour l'éclairage public permet de contrôler la bonne adéquation entre énergie nécessaire et énergie facturée et optimiser les contrats et réglages des armoires de commandes.

Pour ce transfert, la commune doit obligatoirement adhérer à l'entretien de l'Eclairage Public.

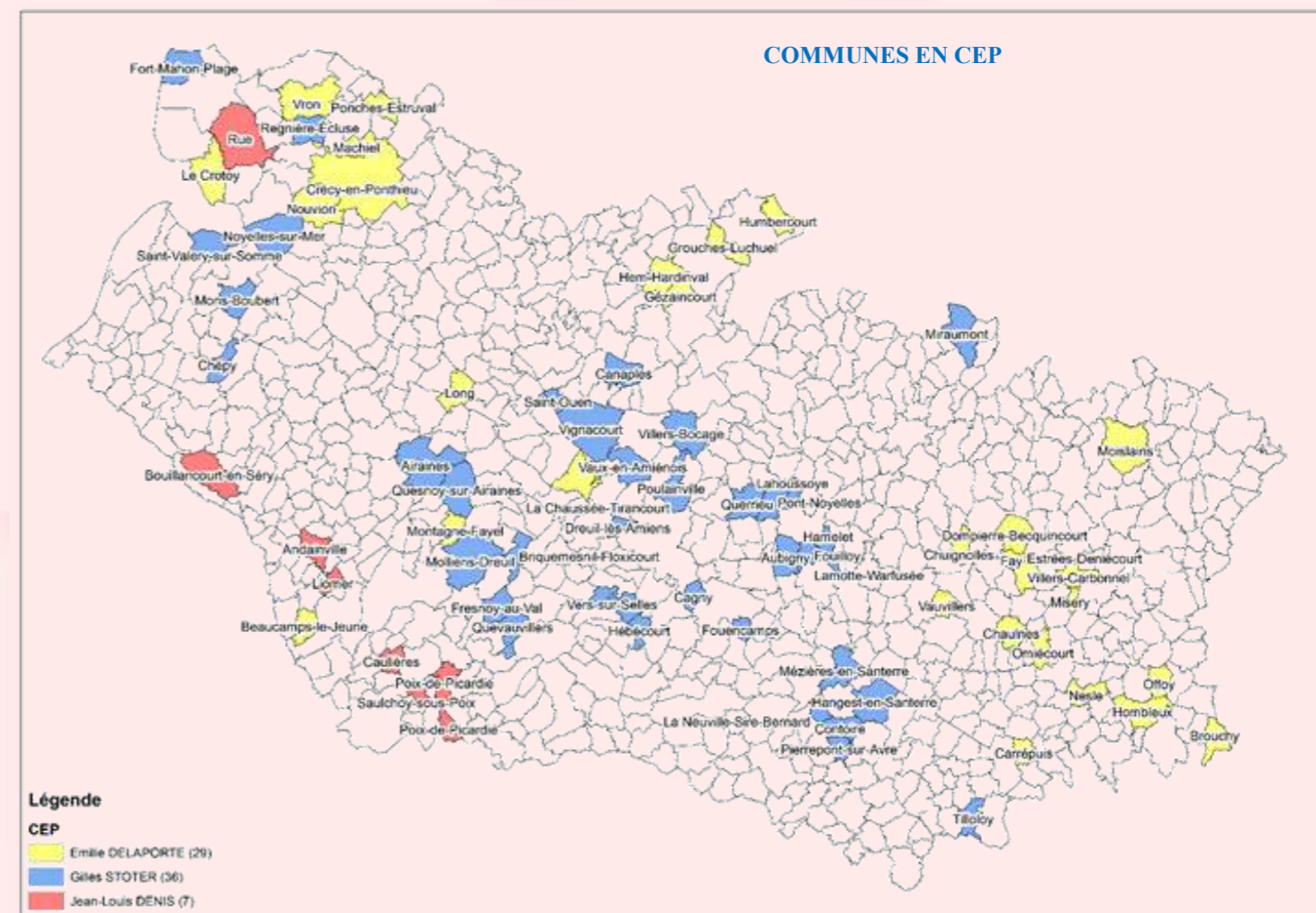
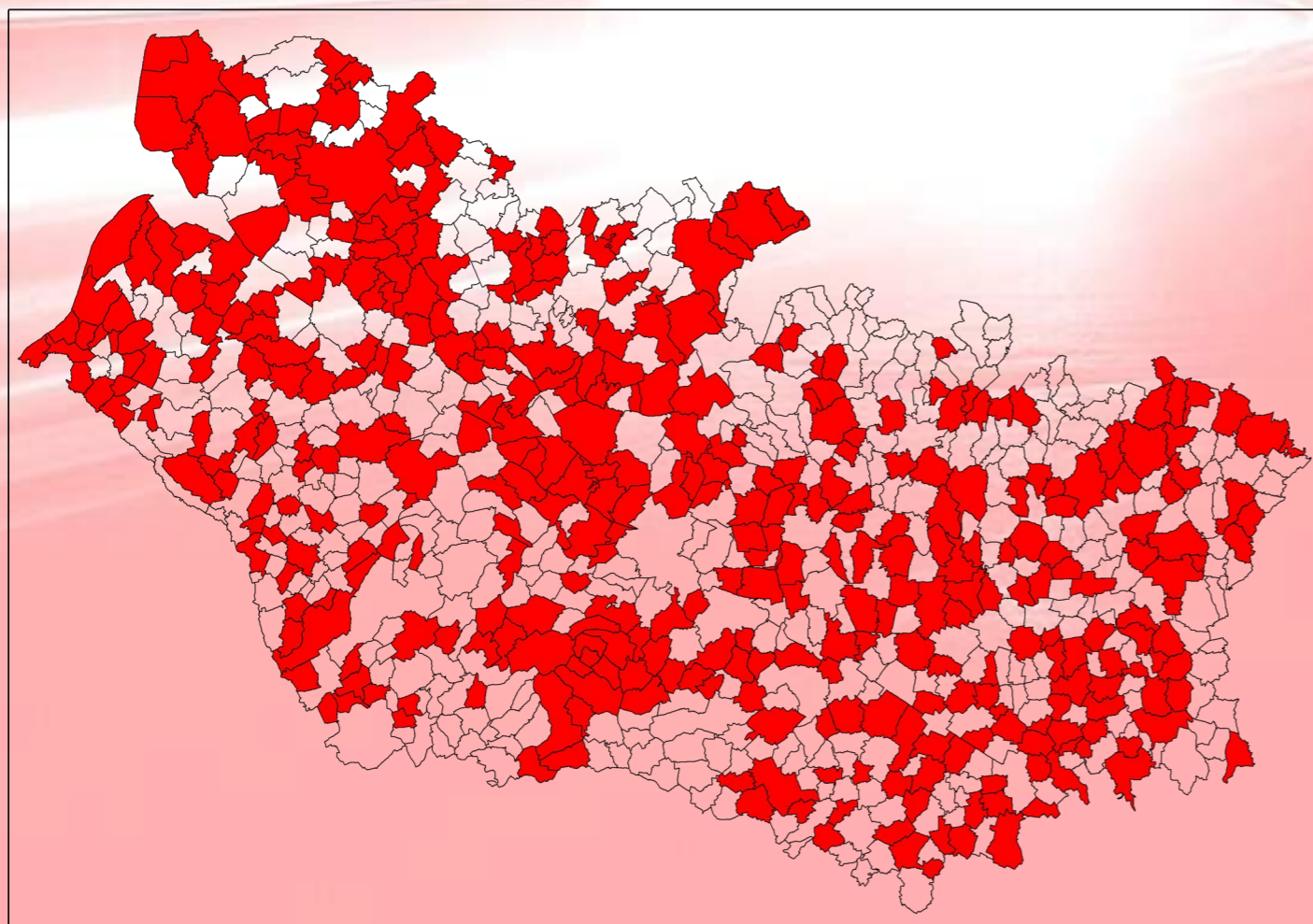
La contribution de la commune correspond au montant des factures d'électricité payées par la Fédération pour le comptage affecté à l'éclairage de la commune : 2 appels à contribution :

- avril (octobre—mars)
- octobre (avril—septembre)

Au 31 décembre 2015, 199 communes ont transféré l'achat d'énergie relatif à l'éclairage public contre 158 communes au 31 décembre 2014, et 366 communes ont transféré leur compétence Maîtrise d'Ouvrage Eclairage Public contre 296 communes au 31 décembre 2014.



Les communes ayant transféré la Maitrise d'Ouvrage à la FDE80



Activités complémentaires liées au CEP

- [Développement de solutions de supervision](#)

Le projet de supervision de type GTB (Gestion Technique du Bâtiment) pour suivre les consommations et l'utilisation de différents bâtiments, initié les années précédentes en partenariat avec les apprentis ingénieurs de l'ESIEE, (notamment Baptiste LEJEUNE depuis août 2014), a réellement pris forme en 2015 avec les délibérations d'adhésion des 4 communes pilotes : **VILLERS BOCAGE, POULAINVILLE, RUE, et LA CHAUSSEE TIRANCOURT.**

Une GTB est également en cours d'installation dans le **futur bâtiment de la FDE**, afin de gérer au mieux les consommations et de favoriser les économies d'énergie.

- [Développement de partenariat](#)

Le Service Efficacité Energétique a la volonté de développer des partenariats avec des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale via le Service de Conseil en Energie Partagé afin de faire bénéficier aux EPCI de l'expertise technique, juridique et administrative de la FDE en tant qu'interlocuteur spécialisé dans le domaine de l'énergie telle la convention passée avec le Pays Santerre Haute Somme et le projet de convention avec la Communauté de Communes Haute Picardie.

- [Réalisation d'étude de rénovation du patrimoine public](#)

2 conventions signées avec la commune de POIX de PICARDIE et le SMIVOS d'ACHEUX en AMIENOIS pour leurs projets de rénovation de gymnases.

- [Organisation de réunions d'informations et d'échanges](#)

Avec les correspondants énergie des communes :

- 21 avril 2015 : Actualités réglementaires énergétiques et retours d'expériences de la démarche CEP

- 16 juin 2015, en co-organisation avec le Conseil Départemental de la Somme et l'ADEME : Bâtiments performants et énergies renouvelables thermiques. Quels accompagnements pour passer à l'action dans la Somme ?

- [Réflexion engagée avec l'outil PROSPER](#)

Applicatif informatique accessible depuis toute connexion internet permettant aux communes et intercommunalités de construire des scénarios énergétiques sur leurs territoires aux horizons 2020 et 2030.

LE CONSEIL EN ENERGIE

Le Service Efficacité Energétique par le biais de la démarche **Conseil en Energie Partagé** accompagne les communes dans leurs actions en faveur de la maîtrise de leurs consommations et de leurs dépenses énergétiques. Cette démarche se focalise sur les économies d'énergie dans les bâtiments et sur l'éclairage public.

L'adhésion à ce service permet aux communes de bénéficier :

- **Etat des lieux** des bâtiments communaux et de l'éclairage public,
- **Gestion** de l'énergie par un suivi des factures,
- **Réduction** de la consommation à confort identique,
- **Accompagnement** des projets communaux **pour optimiser les choix énergétiques**,
- **Sensibilisation** sur les économies d'énergie.

Le Conseil en Energie—incluant les diagnostics Bâtiment, les diagnostics Eclairage Public et le Conseil en Energie Partagé— est réalisé par 3 conseillers. Gilles STOTER est à plein temps sur cette activité, Emilie DELAPORTE et Jean-Louis DENIS ont la moitié de leur temps consacré à cette activité.

Tarifs d'adhésion

Diagnostic Bâtiment	45 € / équipement
Diagnostic Eclairage Public	15 € / armoire
Si relevé inventaire nécessaire	1 € / habitant
Service pluriannuel du CEP	0.50 € / habitant / an

2015 en chiffres.....

22 communes de la Somme ont bénéficié de diagnostics énergétiques Bâtiment et/ou Eclairage Public :

97 Bâtiments étudiés soit 24 329 m²

15 diagnostics sur l'Eclairage Public représentant 3 013 foyers lumineux

Coût énergétique bâtiment : 344 832 € / an

Coût énergétique EP : 99 483 € / an

Coût énergétique total de 440 923 € / an

Opérations ponctuelles

En janvier 2015, un diagnostic patrimonial * a été engagé sur le territoire du Pays Santerre Haute Somme. Celui-ci souhaitant mobiliser ses 128 communes membres en faveur des économies d'énergie a passé une convention avec la FDE80 pour promouvoir le dispositif du CEP.

15 communes ont adhéré à cette démarche soit un total de 9887 habitants.

*ensemble de diagnostics énergétiques sur les bâtiments publics et sur l'éclairage public des communes volontaires sur un secteur défini.



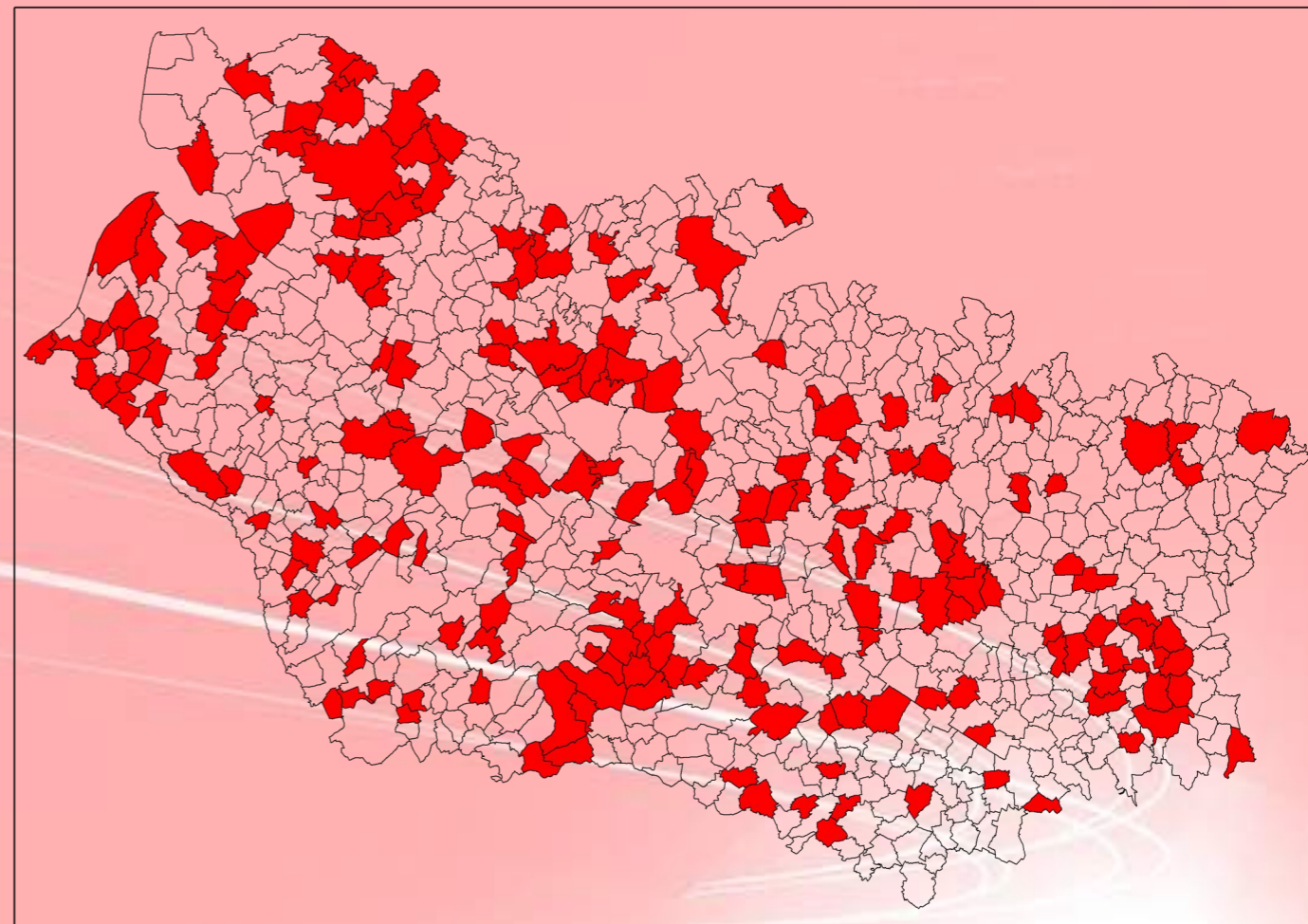
Nouvelles communes adhérentes en 2015

En 2015, **21 communes** ont adhéré au CEP, représentant 16 049 habitants supplémentaires, portant ainsi à 67 le nombre de communes en CEP pour 55 915 habitants :

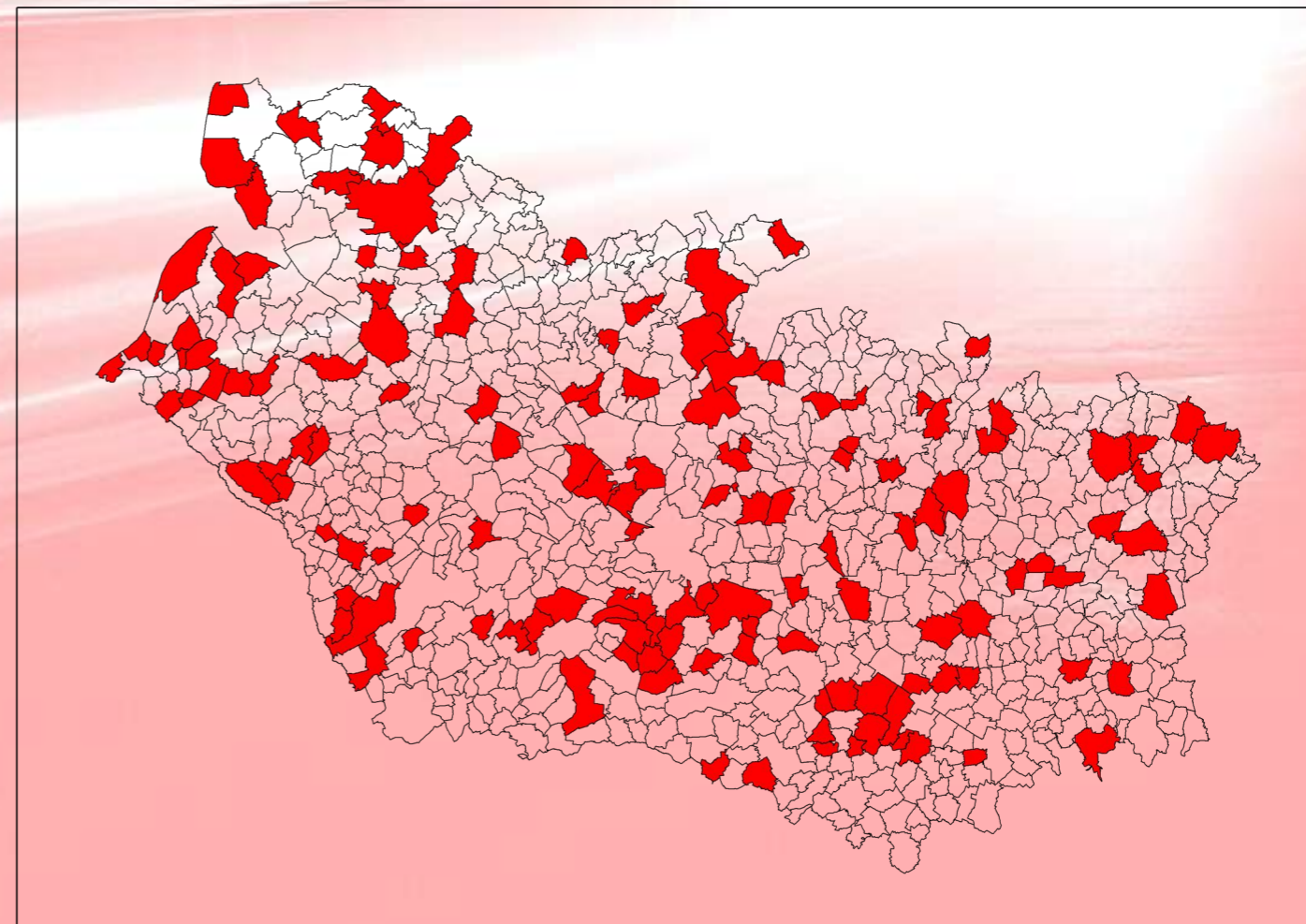
AIRAINES, AUBIGNY, BOUILLANCOURT EN SERY, CAGNY, CANAPLES, DOMPIERRE BECQUINCOURT, ESTREE DENIECOURT, FAY, FOUILLOY, GEZAINCOURT, GROUCHES LUCHUEL, HAMELET, LA HOUSOYE, HEBECOURT, MACHIEL, MONS BOUBERT, POIX DE PICARDIE, QUEVAUVILLERS, TILLOLOY, VERS SUR SELLE, et VRON.

Sur l'ensemble de ces communes, des visites régulières sont programmées pour suivre les recommandations effectuées, conseiller les communes, accompagner les projets communaux et sensibiliser sur les économies d'énergie.

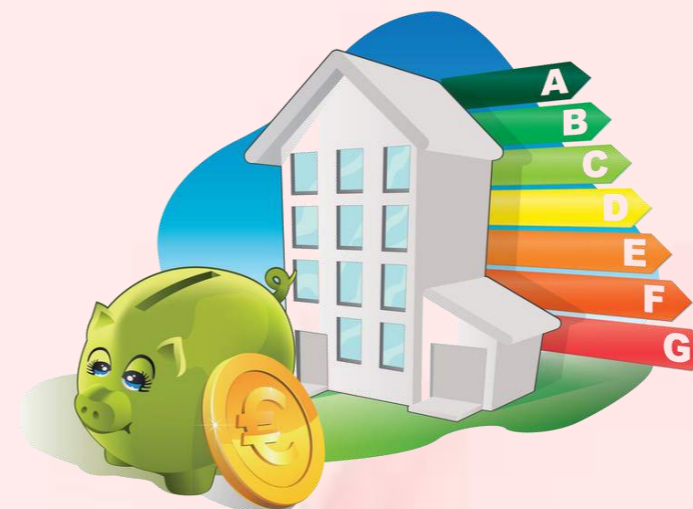
Les communes ayant transféré l'Achat d'Energie de l'Eclairage Public à la FDE80



Travaux d'Eclairage Public réalisés par la FDE 80



SECTEURS	COMMUNES	Montant HT EP	SECTEURS	COMMUNES	Montant HT EP
ALBERT DOULLENS	CHIPILLY	5 554,47	NORD AMIENS	VAUX-EN-AMIENNOIS	3 523,41
	HEDAUVILLE	2 266,07		DREUIL-LES-AMIENS	6 773,93
	CHIPILLY	4 116,20		DREUIL-LES-AMIENS	5 046,41
	DOULLENS	5 065,24		SAINT-SAUVEUR	3 788,45
	IRLES	4 894,65		MIRVAUX	9 620,51
	CHIPILLY	4 146,51		PONT-NOYELLES	3 979,97
	HENENCOURT	5 157,82		QUERRIEU	3 990,42
	BEAUVAIL	14 117,00		QUERRIEU	4 176,86
	BRESLE	1 132,04		HAMELET	4 176,87
	BEAUVAIL	5 985,91		CARDONNETTE	2 456,74
	DERNANCOURT	1 367,49		MOLLIENS-AU-BOIS	210,47
	HUMBERCOURT	1 279,06		ORESMAUX	6 064,41
	AUTHUILLE	298,63		ESTREES-SUR-NOYE	529,78
	VARENNES	1 440,46		FOLLEVILLE	3 184,52
	TALMAS	4 424,70		SAINT-SAUFLIEU	24,55
	GORGES	33 045,42		CONTY	1 441,90
	BERNAVILLE	13 066,18		PLACHY-BUYON	606,85
DOMART	10 038,94	DOMMARTIN	6 911,51		
PICQUIGNY	25 931,10	HEBECOURT	7 001,68		
	8 332,21	BOUILLANCOURT-LA-BATAILLE	3 721,12		
	13 751,24	VERS-SUR-SELLE	854,21		
	5 276,86	NAMPTY	455,84		
	36 919,56	FOUENCAMPS	3 832,47		
	2 881,25	RUMIGNY	5 643,07		
	2 147,99	BACOUËL-SUR-SELLE	2 089,10		
	4 390,72	BACOUËL-SUR-SELLE	5 536,90		
	744,64	BACOUËL-SUR-SELLE	4 888,18		
	6 029,71	CAGNY	1 993,66		
	1 130,61	COULLEMELLE	2 833,76		
	7 494,33	PENDE	33 299,22		
	1 219,79	SAINT-VALERY-SUR-SOMME	24 893,05		
	12 482,16	CAYEUX-SUR-MER	282,47		
	4 334,61	SAINT-VALERY-SUR-SOMME	4 308,09		
	6 830,30	MARTAINNEVILLE	37 792,45		
	3 282,28	ABBEVILLE	52 456,91		
	564,21	FRAMICOURT	22 031,60		
	2 415,30	TRANSLAY (LE)	985,49		
	4 120,95	BRAY-LES-MAREUIL	20 482,13		
	2 180,02	HEUCOURT-CROQUOISON	2 431,69		
	6 006,10	SAINT-MAXENT	28 075,78		
	8 725,04	MOYENNEVILLE	3 307,12		
	3 734,82	BOUILLANCOURT-EN-SERY	6 943,48		
	26 558,84	LIGNIERES-EN-VIMEU	1 193,97		
	1 114,26	FOLIES	1 401,73		
	6 415,09	THENNES	1 157,30		
	5 911,83	ROSIERES EN SANTERRE	670,11		
	2 515,45	CACHY	4 829,90		
	5 095,93	MARCELCAVE	7 158,79		
	1 080,52	NEUVILLE-SIRE-BERNARD (LA)	7 528,77		
	2 175,64	ROUVROY-EN-SANTERRE	1 991,85		
	2 769,00	ROSIERES EN SANTERRE	3 997,53		
	825,12	MARCELCAVE	7 019,91		
	3 262,96	LE PLESSIER-ROZAINVILLERS	913,20		
	7 434,49	FOUQUESCOURT	816,81		
	17 921,22	HANGEST-EN-SANTERRE	3 944,41		
	8 299,21	ETINEHEM	3 100,89		
	6 077,84	MONTAUBAN-DE-PICARDIE	1 951,76		
	2 251,45	LONGUEVAL	1 042,84		
	3 468,35	VILLERS-CARBONNEL	1 457,51		
	2 298,26	BRAY-SUR-SOMME	1 320,83		
	32 701,04	DAVENESCOURT	630,27		
	8 464,10	DAVENESCOURT	3 430,40		
	1 851,07	WARSY	3 173,50		
	19 141,82	DAVENESCOURT	521,05		
	1 700,34	HARGICOURT	1 473,98		
	1 230,14	SAINT-MARD	5 243,76		
	5 313,26	BOUSSICOURT	4 558,05		
	2 550,51	GUERBIGNY	4 859,40		
	9 713,92	SAINT-MARD	5 401,16		
	6 881,91	ERCHEU	8 566,31		
	59,37	MONCHY-LAGACHE	6 952,10		
	8 738,03	DOINGT	7 821,53		
	2 936,19	MOISLAINS	3 185,15		
	21 392,66	MOISLAINS	1 175,18		
	9 990,61	TEMPLEUX-LA-FOSSE	1 539,31		
	8 807,92	TEMPLEUX-LA-FOSSE	752,52		
	11 805,78	NURLU	737,88		
	14 343,50	HEUDICOURT	3 418,90		
	15 375,08	CARTIGNY	2 359,25		
	11 758,59	EPEHY	1 152,63		
	41 959,52				
	398,19				
	12 346,66				
	95,47				
	11 436,47				
	8 253,88				
	15 402,86				



La FDE 80 a mis en place son service MDE-ER (Maîtrise de la Demande en Énergie et Énergies Renouvelables en février 2011 devenu service Efficacité Énergétique en 2013 et propose aux communes la réalisation de bilans et d'un suivi énergétique, accompagnés de conseils en énergie et de développement des énergies renouvelables.

L'efficacité énergétique



LES eco Gestes